



Commission européenne



LE MARCHÉ EUROPÉEN DU POISSON

ÉDITION 2018



EUMOFA

European Market Observatory for Fisheries and Aquaculture Products

Affaires maritimes et pêche

- FAITS SAILLANTS
- L'UE DANS LE MONDE
- L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ EUROPEEN
- CONSOMMATION
- IMPORTATIONS - EXPORTATIONS
- LES DEBARQUEMENTS DANS L'UE
- LA PRODUCTION DE L'AQUACULTURE

WWW.EUMOFA.EU

Champ de l'étude

« Le marché européen du poisson » vise à fournir une description économique de l'ensemble du secteur de la pêche et de l'aquaculture européennes. Il répond à des questions telles que : « Qu'est-ce qui est produit/exporté/importé ? », « Quand et où ? », « Qu'est-ce qui est consommé ? », « Par qui ? », et « Quelles sont les principales tendances ? ».

Une analyse comparative permet d'évaluer les performances des produits de la pêche et de l'aquaculture sur le marché européen par rapport aux autres produits alimentaires. L'étude s'appuie sur l'analyse des valeurs (et des prix) nominales.

Cette publication est l'un des services fournis par l'Observatoire européen des marchés des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA).

Cette édition est basée sur les données disponibles au mois de juin 2018. Les analyses comprises dans cette publication ne tiennent pas compte des éventuelles mises à jour réalisées par les sources utilisées après cette date.

Des données plus précises et complémentaires sont disponibles dans la base de données EUMOFA par espèce, lieu de vente, États membres, pays partenaires. Les données sont mises à jour quotidiennement.

EUMOFA, développé par la Commission européenne, est l'un des outils de la politique commune de la pêche. [Règlement (CE) no 1379/2013 portant sur l'organisation commune des marchés dans le secteur des produits de la pêche et de l'aquaculture, art. 42].

EUMOFA, en tant qu'outil de connaissance du marché, fournit régulièrement des indicateurs hebdomadaires, des tendances mensuelles et des données structurelles annuelles le long de la filière.

La base de données s'appuie sur des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Elle est disponible dans les 24 langues de l'UE.

Le site Web d'EUMOFA, accessible au public depuis avril 2013, peut être consulté à l'adresse suivante : www.eumofa.eu

Sommaire

Note méthodologique	p. 1
0. Faits saillants	p. 11
1. L'UE dans le monde	p. 16
1.1 La production	p. 16
1.2 Importations - Exportations	p. 19
1.3 Les dépenses	p. 20
1.4 La consommation	p. 20
2. L'approvisionnement du marché européen	p. 23
2.1 Bilan d'approvisionnement et consommation apparente	p. 23
2.2 L'autosuffisance de l'UE	p. 25
3. Consommation	p. 32
3.1 Les dépenses et les volumes de poisson consommés	p. 32
3.2 Les prix à la consommation – Comparaison poisson / viande / produits alimentaires	p. 35
3.3 La consommation apparente	p. 36
3.4 La consommation des ménages en produits aquatiques frais	p. 41
3.5 Circuits de commercialisation	p. 48
3.6 La consommation et la production de poisson et de fruits de mer biologiques	p. 50
3.7 Les indications géographiques et les spécialités traditionnelles garanties	p. 52
4. Importations - Exportations	p. 54
4.1 Balance commerciale hors UE	p. 57
4.2 Comparaison entre les importations de poisson et de viande	p. 58
4.3 Importations hors UE	p. 59
4.4 Exportations hors UE	p. 72
4.5 Commerce intra-UE	p. 81
5. Les débarquements dans l'UE	p. 88
6. La production de l'aquaculture	p. 108
6.1 Principales tendances des marchés en 2017 et 2018	p. 121

Note méthodologique

Le présent rapport s'appuie principalement sur les données consolidées et exhaustives, en volume et en valeur, collectées auprès de différentes sources, et diffusées par EUMOFA, à tous les stades de la filière. Au sein d'EUMOFA, les données relatives aux produits de la pêche et de l'aquaculture sont harmonisées en 108 « Principales espèces commerciales », chacune d'entre elles étant associée à l'un des 12 « Groupes de produits », afin de pouvoir établir des comparaisons aux différents stades de la filière.

Aux liens suivants, les utilisateurs peuvent consulter et télécharger :

- La liste des « Principales espèces commerciales » et « Groupes de produits » EUMOFA
<http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex%2B1+%2BList%2Bof%2BMCS%2Band%2BCG.pdf/od849918-162a-4d1a-818c-9edcbb4edfd2>
- Le tableau de correspondance entre les codes ERS¹ (données sur les captures, les débarquements et la production aquacole) et les normes EUMOFA (Principales espèces commerciales, Groupes de produits)
<http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex+3+Corr+of+MCS+CG+ERS.PDF/1615e124-b21b-4bff-880d-a1057f88563d>
- Le tableau de correspondance entre les codes NC 8² (données sur les échanges commerciaux de l'UE) et les normes EUMOFA
<http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex+4+Corr+CN8-CG-MCS+%282002+-+2014%29.pdf/ae431f8e-9246-4c3a-a143-2b740a860291>

PRINCIPALES SOURCES DE DONNEES EUMOFA, EUROSTAT, administrations nationales de l'UE, FAO, OCDE, Fédération Européenne des Producteurs Aquacoles (FEAP), Europanel, Euromonitor. Les notes méthodologiques ci-dessous fournissent des informations plus détaillées sur les sources utilisées.

BILAN D'APPROVISIONNEMENT Le bilan d'approvisionnement est un indicateur permettant de suivre les évolutions de l'approvisionnement interne et de la consommation apparente des produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'Union européenne. Le bilan d'approvisionnement et la consommation apparente doivent donc être utilisés en termes relatifs (ex. : analyse de tendances) plutôt qu'en termes absolus.
Le bilan d'approvisionnement est basé sur l'équation suivante, calculée en équivalent poids vif :

$$\begin{aligned} & \text{(captures pour usage alimentaire + aquaculture + importations) –} \\ & \text{exportations} \\ & = \\ & \text{consommation apparente} \end{aligned}$$

Les données incluses dans le bilan d'approvisionnement présenté au chapitre 2 « L'approvisionnement du marché européen » du présent rapport sont détaillées par groupe de produits. Les éventuelles incohérences entre les sommes totales sont dues aux arrondis.

1 L'acronyme « ERS » se rapporte aux systèmes d'enregistrement et de communication électroniques établis par le règlement (CE) n° 1966/2006 du Conseil.

2 L'acronyme « NC » se rapporte à la Nomenclature Combinée, à savoir la classification des marchandises mise en place au sein de l'UE pour établir les statistiques du commerce extérieur de l'UE. Cette classification se fonde sur le Système Harmonisé (SH) pour le codage et la description des marchandises, géré par l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Le SH utilise un code numérique à 6 chiffres pour coder les marchandises tandis que la Nomenclature Combinée détaille davantage le codage par l'utilisation d'un code à 8 chiffres afin de répondre aux besoins de l'UE.

Les sources utilisées sont les suivantes :

- **Captures** : produits de la pêche capturés par les navires de pêche des États membres de l'UE et destinés à la consommation humaine. Les quantités capturées non destinées à la consommation humaine ont été estimées en utilisant des *proxies* basés sur l'usage des débarquements (disponibles dans EUROSTAT). Les données relatives aux captures sont disponibles en équivalent poids vif.

Source: [EUROSTAT](#) (fish_ca).

- **Aquaculture** : poissons et coquillages élevés dans les États membres de l'UE. Les données relatives à l'aquaculture sont disponibles en équivalent poids vif.

Sources : données EUROSTAT (fish_aq2a) intégrées avec les données de la FAO, de la FEAP et des administrations nationales. Pour plus de détails sur les sources par année et par pays, veuillez consulter la section « Données relatives à l'aquaculture » de cette Note méthodologique.

- **Importations** : produits de la pêche et de l'aquaculture importés par l'Union européenne provenant de pays en dehors de l'UE. Les produits à usage non alimentaire ne sont pas inclus.

Les données relatives aux importations sont disponibles en poids net. Pour obtenir un bilan d'approvisionnement harmonisé, le poids net est converti en équivalent poids vif. Pour la conversion en équivalent poids vif, veuillez consulter la section spécifique ci-dessous.

L'évaluation de l'origine des importations en fonction de la méthode de production permet d'estimer la part des importations provenant de l'aquaculture et celle provenant de la pêche. Pour connaître la méthode appliquée, veuillez consulter la section spécifique ci-dessous.

Source : [EUROSTAT – COMEXT](#).

- **Exportations** : produits de la pêche et de l'aquaculture exportés par l'Union européenne à destination de pays en dehors de l'UE. Les produits à usage non alimentaire ne sont pas inclus.

Les données relatives aux exportations sont disponibles en poids net. Pour réaliser un bilan d'approvisionnement harmonisé, le poids net est converti en équivalent poids vif. Pour la conversion en équivalent poids vif, veuillez consulter la section spécifique ci-dessous.

L'évaluation de l'origine des exportations par méthode de production permet d'estimer la part des exportations provenant de l'aquaculture et celle provenant de la pêche. Pour connaître la méthode appliquée, veuillez consulter la section spécifique ci-dessous.

Source : [EUROSTAT – COMEXT](#).

- **Consommation apparente et consommation par habitant** : La consommation apparente est la quantité totale de produits de la pêche et de l'aquaculture consommée dans l'Union européenne. La consommation par habitant indique la quantité de poisson (sauvage + élevage) moyenne consommée par chaque individu dans l'Union européenne.

**ÉVALUATION DE
L'ORIGINE DES
IMPORTATIONS ET DES
EXPORTATIONS EN
FONCTION DE LA
METHODE DE
PRODUCTION**

L'objectif de l'évaluation par méthode de production est de quantifier les poids respectifs de la pêche et de l'aquaculture dans le bilan d'approvisionnement. Pour chaque origine (importation) on estime donc la part des produits issus de la pêche et la part des produits issus de l'aquaculture en s'appuyant sur la part de la pêche et la part de l'aquaculture dans la production de ce pays (moyenne des 3 dernières années, source : FAO). On procède de la même façon pour les exportations des États membres. On obtient ainsi une estimation des parts moyennes pondérées de la pêche et de

l'aquaculture dans la production totale (aquaculture + pêche), exprimée sous forme de coefficient.

Grâce à cet indicateur, l'origine des importations et la destination des exportations d'un État membre sont exprimées en fonction des méthodes de production, à savoir dans quelle mesure ses importations et exportations proviennent de l'élevage ou des activités de pêche.

**CONVERSION DU POIDS
NET EN EQUIVALENT
POIDS VIF**

Eurostat fournissant des données de production en poids vif, les volumes nets d'importation/exportation sont convertis à l'aide de facteurs de conversion (FC) dans le but de construire un bilan d'approvisionnement harmonisé. Prenons l'exemple du FC pour le cabillaud, ou plus spécifiquement pour l'élément dont le code NC8 est 0304 44 10, à savoir : « Filets de morues [*Gadus morhua*, *Gadus ogac*, *Gadus macrocephalus*] et des poissons [*Boreogadus saida*], frais ou réfrigérés ». Le FC est 2,85, ce qui représente la moyenne des facteurs de conversion trouvés pour les filets sans peau ni arêtes pour cette espèce dans les publications Eurostat/FAO. Pour une liste complète des FC utilisés par EUMOFA, voir les métadonnées publiées sur le site Web EUMOFA en cliquant sur le lien suivant: http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex+8+CF+per+CN8_%252707-%252714.pdf/7e98ac0c-a8cc-4223-9114-af64ab670532.

**LES DEPENSES POUR
LES PRODUITS DE LA
PECHE ET DE
L'AQUACULTURE**

Les données sur les dépenses de ce « Marché du poisson de l'UE » sont fournies par EUROSTAT (pour les pays de l'UE, voir les graphiques 13, 14, et 16). Ces données sont compilées sur la base d'une méthodologie commune élaborée au sein de « EUROSTAT – Programme PPP OCDE » (<http://www.oecd.org/std/prices-ppp/eurostat-oecdmethodologicalmanualonpurchasingpowerparitiesppps.htm>).

Le présent rapport utilise la « dépense nominale aux prix nationaux en euros (millions) » et la « dépense nominale par habitant aux prix nationaux en euros ». La « dépense » est considérée comme une composante du PIB et concerne les dépenses de consommation finale des biens et services consommés individuellement par les ménages.

Les dépenses sont présentées en parités de pouvoir d'achat (PPA) qui sont des déflateurs spatiaux et des convertisseurs de devises qui éliminent les effets des différences de niveaux de prix entre États membres/pays, permettant ainsi de comparer les volumes des composantes du PIB et les niveaux de prix.

Pour les pays en dehors de la zone euro, les indices de niveau du prix (INP) sont utilisés pour harmoniser les différentes monnaies en une seule devise (euro, dans ce cas). Les INP sont obtenus sous forme de ratios entre les PPA et les taux de change nominaux actuels ; par conséquent, les valeurs PPP et INP coïncident dans les pays de la zone euro.

« Produits de la pêche et de l'aquaculture » est un ensemble de produits, correspondant à COICOP 01.1.3, incluant les poissons et fruits de mer frais, réfrigérés, congelés, conservés et transformés (http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nomenclatures/index.cfm?TargetUrl=LST_NO_M_DTL&StrNom=HICP_2000&StrLanguageCode=EN&IntPcKey=&StrLayoutCode=EN).

LA CONSOMMATION HORS DOMICILE

Les données relatives à la consommation hors domicile des produits de la mer sont fournies par EUROMONITOR pour 5 États membres : la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni.

Les données sont fournies pour la catégorie « Poisson et fruits de mer », ainsi que pour les sous-catégories poisson, crustacés, et mollusques et céphalopodes, détaillées ci-dessous :

Poisson et fruits de mer : Cette catégorie représente de l'ensemble des poissons, crustacés et mollusques. Elle comprend les poissons et fruits de mer non transformés, emballés et non emballés (frais, réfrigérés et congelés). Les poissons et fruits de mer réfrigérés et congelés peuvent être nettoyés, éviscérés, pelés / parés / filetés / découpés, mais ils ne peuvent pas être cuits et aucune sauce, herbe ou condiment ne peut être ajouté.

- **Crustacés** : Cette catégorie comprend l'ensemble des crustacés frais, congelés et réfrigérés mais non cuits (à savoir les animaux vivant dans l'eau avec un corps ferme et une carapace externe dure) comme les langoustes, les homards, les crevettes et les crabes, qu'ils soient vendus emballés ou non.
- **Poissons** : Cette catégorie comprend l'ensemble des poissons d'eau douce et de mer frais, réfrigérés et congelés mais non cuits (sauvages ou d'élevage), qu'ils soient vendus emballés ou non, découpés ou entiers.
- **Mollusques (y compris céphalopodes)** : Cette catégorie comprend l'ensemble des mollusques frais, réfrigérés et congelés mais non cuits, soit à la fois les coquillages (comme l'huître et la palourde) et les céphalopodes (comme la poulpe, l'encornet et la seiche), qu'ils soient vendus emballés ou non.

LA CONSOMMATION DES MÉNAGES EN PRODUITS AQUATIQUES FRAIS

Les données sont fournies par EUROPANEL et concernent les achats de produits frais des ménages dans 12 États membres pour une sélection d'espèces, qui sont ensuite agrégées en « Principales espèces commerciales ». Les achats sont enregistrés quotidiennement par un échantillon de ménages, en particulier les espèces de poisson consommées, leur quantité et leur valeur.

L'échantillon de ménages (le « panel ») est composé de manière à être représentatif de la population. Les spécifications concernant ces panels sont indiquées ci-dessous.

État membre	Taille de l'échantillon (nombre de ménages)	Commentaires sur la couverture géographique de la population
Danemark	3.000	
France	20.000	
Allemagne	30.000	
Hongrie	2.000	
Irlande	5.000	
Italie	10.000	
Pays-Bas	10.000	
Pologne	8.000	
Portugal	4.000	Ensemble du Portugal à l'exclusion de Madère et des Açores
Espagne	12.000	Ensemble de Espagne à l'exclusion des îles Canaries
Suède	3.000	
Royaume-Uni	30.000	Toute la Grande-Bretagne (l'Irlande du Nord est exclue)

Pour chaque pays analysé (à l'exception de la Hongrie), les données de consommation des ménages recouvrent une sélection des principales espèces consommées en frais et une rubrique « autres produits non spécifiés » qui regroupe l'ensemble des autres espèces fraîches enregistrées par les panels de ménages mais non disponibles de façon désagrégée.

Les listes complètes des « principales espèces commerciales » couvertes pour chaque pays sont indiquées ci-dessous.

Danemark	France	Allemagne	Hongrie
Saumon	Cabillaud	Saumon	Total uniquement
Autres filets	Saumon	Cabillaud	
Truite	Lieu noir	Truite / omble	
Maquereau	Truite	Crevettes diverses	
Cabillaud	Merlan	Lieu jaune	
Moule	Maquereau	Moule	
Autres flétans	Merlu	Autres poissons d'eau douce	
Limande	Dorade royale	Hareng	
Autres produits non spécifiés	Baudroie	Carpe	
	Sardine	Plie	
	Autres produits non spécifiés	Autres produits non spécifiés	

Irlande	Italie	Pays-Bas	Pologne
Saumon	Moule	Saumon	Maquereau
Cabillaud	Dorade royale	Crevette grise	Saumon
Maquereau	Anchois	Moule	Carpe
Merlu	Poulpe	Hareng	Truite
Lieu noir	Encornet	Maquereau	Autres
Crevettes diverses	Bar européen	Cabillaud	
Églefin	Cabillaud	Panga	
Autres produits non spécifiés	Palourde	Truite	
	Seiche	Plie	
	Saumon	Autres crevettes d'eau froide	
	Autres produits non spécifiés	Autres produits non spécifiés	

Portugal	Suède	Espagne	Royaume-Uni
Maquereau	Saumon	Merlu	Saumon
Saumon	Cabillaud	Sardine	Cabillaud
Merlu	Hareng	Saumon	Églefin
Dorade royale	Flet d'Europe	Sole	Truite
Poulpe	Autres salmonidés	Cabillaud	Plie
Sardine	Sandre	Thons divers	Bar européen
Bar européen	Autres flétans	Dorade royale	Thon
Crevette	Églefin	Maquereau	Sole
Sabre	Autres produits non spécifiés	Baudroie	Maquereau
Palourde		Bar européen	Lieu jaune
Autres produits non spécifiés		Autres produits non spécifiés	Autres produits non spécifiés

IMPORTATIONS- EXPORTATIONS

Les flux commerciaux des produits de la pêche et de l'aquaculture sont analysés pour les éléments se rapportant à la liste des codes NC-8 disponible sur le lien <http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex+4+Corr+CN8-CG-MCS+%282002+-+2014%29.pdf/ae431f8e-9246-4c3a-a143-2b740a860291>.

La source utilisée pour la collecte de données de commerce extérieur est EUROSTAT - COMEXT. Pour plus d'informations sur la méthodologie et les principes relatifs à l'enregistrement des données EUROSTAT par « pays d'origine » et « pays de destination », veuillez consulter le « Quality Report on International Trade Statistics » sur <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/3888793/6866187/KS-TC-15-002-EN-N.pdf/4232bea9-1fb6-4c3e-ab84-746989ce73ff>.

Il convient de préciser que les données comprennent des cas pour lesquels les volumes ou les valeurs n'ont pas été indiqués du fait de la confidentialité des données. Le principe de la confidentialité statistique d'Eurostat est expliqué sur lien suivant : <https://ec.europa.eu/eurostat/web/research-methodology/statistical-confidentiality>.

En outre, il existe 305 cas « suspects » de prix supérieurs à 100 EUR/kg pour des espèces peu recherchées. Cependant, du fait que les volumes concernés par ces cas varient entre 100 kg et 15 tonnes, ces observations peuvent être considérées comme négligeables.

LE FLUX COMMERCIAUX EXTRA-UE

Ils incluent toutes les transactions entre les États membres de l'Union européenne (UE) et les pays en dehors de l'UE (pays non membres).

LE FLUX COMMERCIAUX INTRA-UE

Il inclut toutes les transactions déclarées par les États membres de l'Union européenne (UE) avec un autre État membre. Pour l'analyse du commerce intra-UE, seules les exportations ont été prises en compte. En effet, le commerce intra-UE, d'après les données EUROSTAT, couvre aussi bien les arrivées (c'est-à-dire les importations) que les expéditions (c'est-à-dire les exportations).

Du fait de la différence du principe d'évaluation (CAF pour les importations et FAB pour les exportations³), les arrivées devraient être légèrement plus élevées que les expéditions. C'est l'une des principales raisons qui expliquent l'asymétrie entre les chiffres des importations et ceux des exportations.

En général, les comparaisons bilatérales entre les États membres des flux intra-UE ont révélé des anomalies majeures et persistantes. Par conséquent, les comparaisons portant sur les statistiques du commerce intra-UE et les résultats correspondants doivent être considérés avec prudence et prendre en compte l'existence de ces écarts.

SPECIFICATIONS CONCERNANT LES DONNEES SUR LES DEBARQUEMENTS

Les données Eurostat concernant les débarquements (fish_ld) correspondent au déchargement initial dans un État membre de l'UE de tout produit de la pêche capturé à bord d'un navire de pêche. Elles concernent à la fois les navires des États membres, de l'Islande et de la Norvège. Les données incluent les débarquements d'espèces non destinées à la consommation humaine et les algues marines.

Les problèmes suivants doivent être mentionnés concernant les données utilisées pour le chapitre « Les débarquements dans l'UE » :

- Grèce
Les données 2016 n'incluent pas les chiffres confidentiels relatifs aux débarquements de certains éléments des principales espèces commerciales suivantes : la seiche, le Saint-Pierre, le poulpe, l'encornet, la sole (autre que la sole commune), la dorade (autre que la dorade royale), le flet (autre que le flet d'Europe), les autres requins et les autres poissons de mer.
- Malte
Les données pour la période de 2012 à 2016 n'incluent pas les chiffres confidentiels relatifs aux débarquements réalisés par les navires battant pavillon chypriote.
- Irlande
Les données suivantes ont été collectées par la source nationale SFPA :
 - les données 2013 et 2014 concernant le merlu,
 - les données 2014 concernant le maquereau,
 - les données 2016 concernant le hareng.
- Pour certains pays et certaines années, les données incluent des estimations pour les débarquements. Elles sont exprimées en valeur et sont produites par EUROSTAT dans les cas où aucun prix n'a été déclaré par les États membres. Les pays et les années concernées sont listés ci-dessous :
 - Belgique – 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015
 - Bulgarie – 2012
 - Danemark – 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014
 - Allemagne – 2009 et 2014
 - Irlande – 2009 et 2010
 - Pays-Bas – 2011
 - Pologne – 2011 et 2012
 - Portugal – 2009, 2010, 2011, 2012 et 2015
 - Suède – 2009, 2010 et 2011
 - Royaume-Uni – 2009, 2010, 2011 et 2012

³ Les Incoterms CAF (Coût, assurance et fret) et FAB (Franco à bord) sont les conditions internationales de transport maritime utilisées pour le transport des marchandises. Les règles CAF imposent une obligation au vendeur, qui doit souscrire une assurance relative à l'expédition. Si les règles FAB sont utilisées, une fois que les marchandises sont chargées à bord le risque est transféré à l'acheteur, qui assume l'ensemble des coûts qui s'ensuivent.

**DONNEES RELATIVES A
L'AQUACULTURE :
ESTIMATIONS ET
EXTRAPOLATIONS A
PARTIR D'EUROSTAT,
FAO, FEAP ET DES
ÉTATS MEMBRES**

Pour une analyse pertinente de la production aquacole de l'UE, les données issues de la FAO, des statistiques nationales et des associations du secteur ont été intégrées dans les données EUROSTAT (fish_aq2a).

Sont indiqués ci-dessous les cas pour lesquels les chiffres EUROSTAT ont été complétés par des chiffres d'autres sources, ainsi que les cas où les données sont des estimations ou des données provisoires :

➤ Autriche

Les données confidentielles 2012, 2014 et 2015 ont été complétées avec les chiffres de la FAO.

➤ Belgique

Les données confidentielles 2010-2016 ont été complétées avec les chiffres de la FAO.

➤ Bulgarie

Les valeurs 2016 pour les algues marines et l'anguille sont issues de la FAO.

➤ Danemark

Les valeurs confidentielles de 2010 et 2013 ont été estimées en multipliant les volumes de chacune des principales espèces commerciales par leurs prix moyens (moyenne calculée en utilisant les prix correspondant à l'année n-1 et à l'année n+1) selon la Danish AgriFish Agency.

Les données confidentielles 2014, 2015 et 2016 ont été complétées avec les chiffres de la FAO. Les données 2016 relatives à l'anguille et aux algues marines sont des estimations de la FAO.

➤ Estonie

Les données confidentielles 2012, 2014 et 2015 ont été complétées avec les chiffres de la FAO.

➤ France

Les données 2010-2014 pour le saumon ont été complétées par les données du FEAP; les valeurs correspondantes ont été estimées en multipliant les volumes par leur prix unitaire de 2008, selon les données disponibles d'EUROSTAT.

Les chiffres fournis par FEAP ont été intégrés aux données 2009-2014 pour le turbot ; les valeurs correspondantes ont été estimées en multipliant les volumes par leur prix unitaire de 2008, selon les données disponibles d'EUROSTAT.

Les données 2016 sont des estimations de la FAO.

➤ Allemagne

Les données 2008-2012 et 2014-2015 concernant la carpe sont issues de la FAO.

Les données confidentielles 2011 ont été complétées par les chiffres fournis par la source nationale (DESTATIS). Ils se réfèrent à la truite, au brochet, au sandre, à l'anguille, aux autres poissons d'eau douce et aux mollusques. En ce qui concerne spécifiquement les chiffres pour les mollusques, du fait qu'aucun détail n'est donné au niveau des espèces particulières par DESTATIS, le montant total a été assigné à l'espèce « moule ». De ce fait, la moule est le principal mollusque d'élevage en Allemagne (la production d'huître est limitée). DESTATIS ne déclarant aucune valeur pour 2011, une estimation a été faite en multipliant le volume par le prix de l'exercice antérieur (soit 2010).

Les données 2012 et 2014 sont issues de la FAO du fait que la majeure partie des données concernant les espèces sont confidentielles dans EUROSTAT. Les données concernant les huîtres sont des estimations de la FAO.

Pour 2013 : les données concernant le saumon sont issues d'EUROSTAT ; pour les autres espèces, les données sont issues de la FAO, du fait qu'elles sont confidentielles. Les données concernant les huîtres sont des estimations de la FAO.

Les données confidentielles 2015 et 2016 ont été complétées avec les chiffres de la FAO. Les données 2015 concernant les huîtres sont des estimations de la FAO.

➤ Grèce

Les chiffres données confidentielles 2013 ont été complétées avec les chiffres de la FAO.

Pour 2015, les données sont issues des chiffres nationaux provisoires disponibles sur EUROSTAT ; les cas de données confidentielles sont complétés avec les estimations de la FAO.

Les données 2016 du groupe « Autres poissons d'eau douce » sont issues de la FAO.

➤ Hongrie

Les données 2016 sont issues de la FAO.

➤ Irlande

Pour 2014, les données sont issues des estimations nationales disponibles sur EUROSTAT à l'exception de la coquille Saint-Jacques et du groupe « Autres mollusques et invertébrés aquatiques », dont les valeurs confidentielles ont été complétées avec les chiffres de la FAO.

Pour 2015, les valeurs confidentielles du groupe « Autres mollusques et invertébrés aquatiques » ont été complétées avec les chiffres de la FAO.

Les données 2016 du groupe « Autres mollusques et invertébrés aquatiques » sont issues de la FAO.

➤ Italie

Les données 2015 sont des estimations de la FAO et sont issues des estimations disponibles sur EUROSTAT. Les données 2016 sont des estimations de la FAO.

➤ Lettonie

Les données confidentielles 2014 et 2015 ont été complétées avec les chiffres de la FAO.

➤ Pays-Bas

Les données 2015 concernant la moule, l'anguille, les silures et le groupe « autres poissons de mer » sont issues des estimations nationales disponibles sur EUROSTAT. Les données 2016 concernant le sandre sont des estimations de la FAO.

➤ Pologne

Les données 2010 sont issues de la FAO. Les données concernant le brochet, les silures et les autres poissons d'eau douce sont des estimations de la FAO.

Les données 2011 concernant l'écrevisse, le brochet, la truite, le saumon et les autres poissons d'eau douce sont des chiffres nationaux provisoires disponibles sur EUROSTAT.

Les données 2016 concernant le tilapia sont des estimations de la FAO.

➤ Portugal

Les données 2013 et 2014 concernant la moule sont issues des estimations nationales disponibles sur EUROSTAT.

Pour 2015, les données concernant la truite et la moule sont issues des estimations nationales disponibles sur EUROSTAT tandis que les données concernant toutes les autres espèces sont des chiffres nationaux provisoires disponibles sur EUROSTAT

➤ Roumanie

Les données 2015 sont issues des estimations nationales disponibles sur EUROSTAT. Les données 2016 sont issues de la FAO.

➤ Slovénie

Les chiffres de la FAO ont été intégrés aux données confidentielles 2013, 2014, 2015 et 2016. Les données 2016 concernant la palourde et le bar européen sont des estimations de la FAO.

➤ Royaume-Uni

Les valeurs pour 2008 concernant le flétan atlantique, le bar européen, la palourde, la crevette tropicale, le turbot, la coquille St-Jacques et le groupe « Autres mollusques et invertébrés aquatiques » ont été complétées en utilisant les données FAO. Les valeurs du vanneau ont été estimées en multipliant les volumes par le prix unitaire de 2009, selon les données disponibles dans EUROSTAT. Les données 2014 et 2015 sont issues des estimations nationales disponibles sur EUROSTAT.

Faits saillants

0

Légère hausse de la consommation de produits de la mer dans l'UE et diminution de l'autosuffisance

En 2016, l'approvisionnement de l'UE en produits de la mer (production + importations) a augmenté de 3 % (+ 450.000 tonnes par rapport à 2015), atteignant 14,22 millions de tonnes. Les importations ont été le facteur principal de la hausse de l'approvisionnement, atteignant leur niveau le plus élevé sur 10 ans. Ainsi, en dépit de la hausse de la production intérieure, l'UE a enregistré un taux d'autosuffisance⁴ de 41,7 %, soit le plus faible depuis 2011. En effet, en 2016, les cinq principales espèces consommées dans l'UE - le thon, le cabillaud, le saumon, le lieu d'Alaska et la crevette - ont représenté 43 % du marché et ont été majoritairement importées de pays tiers.

La consommation par habitant a atteint 24,33 kg, soit une hausse de 3 % ou de 763 grammes par rapport à 2015. Une tendance à la hausse a été enregistrée pour la majeure partie des principales espèces commerciales consommées dans l'UE. Parmi les principales espèces commerciales, la consommation par habitant de hareng a enregistré la plus forte augmentation. Elle a augmenté de 0,93 à 1,23 kg/par habitant (soit + 32 % par rapport à 2015), égalant la consommation moyenne par habitant sur la période de 2007 à 2013.

Au Portugal, la consommation apparente de poisson et de produits de la mer a augmenté de 3 % entre 2015 et 2016, atteignant 57 kg (le niveau le plus élevé de l'UE), représentant plus du double de la consommation moyenne par habitant de l'UE (24,3 kg).

Importance de l'approvisionnement en produits de la mer sauvages

Globalement, les produits sauvages dominent toujours le marché européen du poisson et des produits de la mer, représentant 76 % du total de la consommation par habitant. En 2016, la consommation de produits issus de l'aquaculture a atteint 5,72 kg par habitant, en légère hausse par rapport à 2015. Le saumon et la moule ont représenté plus de la moitié de la consommation des produits d'élevage.

Hausse des prix et augmentation des dépenses des ménages européens produits de la pêche et de l'aquaculture

Depuis 2014, le prix du poisson a affiché une forte croissance, affichant, en 2017, une hausse de 10 % par rapport à 2013. Globalement, au cours de la même période, les prix de la viande et des denrées alimentaires sont restés stables.

En 2017, les dépenses des ménages européens en produits de la pêche et de l'aquaculture ont augmenté de 56,6 milliards d'euros (soit + 2,9 % par rapport à 2016), atteignant leur niveau le plus élevé jamais enregistré. Le Royaume-Uni est le seul État membre ayant enregistré une baisse (- 3 %) des dépenses des ménages,

⁴ Rapport entre la production de l'UE et la consommation apparente du marché européen.

Dépenses en poisson par rapport aux dépenses en viande

tandis que le Portugal a de nouveau enregistré les dépenses par habitant les plus élevées (337 euros, soit trois fois la moyenne européenne).

En 2017, les dépenses en poisson, à savoir 56,6 milliards d'euros, ont représenté environ un quart des dépenses en viande qui ont totalisé 221,3 milliards d'euros. Les pays de l'UE où les dépenses pour l'achat de poisson sont les plus élevées, à savoir, l'Italie, la France et l'Espagne, affichent des habitudes différentes : en Italie, les dépenses en viande étaient trois fois plus élevées que les dépenses en poisson, en Espagne, elles étaient deux fois plus élevées et en France, les ménages ont dépensé quatre fois plus en viande qu'en poisson. Le plus grand déséquilibre a été observé en Hongrie, où les consommateurs ont dépensé 20 fois plus en viande qu'en poisson en 2017.

Rôle pivot de l'UE en tant que négociant de poisson et de produits de la mer

L'UE est le plus grand négociant de produits de la pêche et de l'aquaculture dans le monde en valeur. En 2017, le flux commercial entre l'UE et le reste du monde a dépassé de plus de 2,3 milliards d'euros celui de la Chine qui occupe la deuxième place.

En 2017, le flux commercial avec les pays tiers et les échanges entre États membres (exportations seulement) ont atteint 57 milliards d'euros, soit une augmentation de 2,6 milliards d'euros par rapport à 2016. La croissance globale a surtout été le fait des échanges intra-UE, qui ont augmenté de 1,44 milliard d'euros (soit + 6 %), passant de 25,2 milliards d'euros en 2016 à 26,7 milliards d'euros en 2017. Cependant, les flux les plus importants ont concerné le saumon provenant de Norvège entrant sur le marché européen par les États membres d'Europe du Nord.

En 2017, les exportations vers les pays tiers ont atteint leur plus haut niveau sur 13 ans. Malgré ce pic, le déficit de la balance commerciale a atteint un niveau record (20,2 milliards d'euros), soit une hausse de 3 % ou de 558 millions par rapport à 2016. Ceci a principalement été le fait de l'importance croissante des produits congelés et élaborés / en conserve importés par les États membres de l'UE en valeur, alors que le déficit pour les produits frais diminue.

Les importations hors UE ont augmenté de 4 % par rapport à 2016 et ont atteint leur plus haut niveau sur 10 ans (25,3 milliards d'euros). Cette augmentation a surtout été le fait de la hausse des importations de seiche et d'encornet congelés, provenant principalement d'Inde et de Chine, et du listao préparé / en conserve provenant d'Équateur. Par ailleurs, le saumon a représenté la plus grande part en volume (14 %) et en valeur (22 %) des produits de la pêche et de l'aquaculture importés dans l'Union européenne. En 2017, les importations de saumon ont totalisé

Augmentation en valeur des débarquements et de la production de l'aquaculture dans l'UE

802.443 tonnes pour 5,5 milliards d'euros, comprenant surtout des produits entiers et frais provenant de Norvège.

Cinq États membres ont représenté plus de 70 % du volume des exportations hors UE de produits de la pêche et de l'aquaculture : les Pays-Bas (représentant près d'un quart du total), l'Espagne, le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni. En valeur, la France fait partie des cinq premiers pays, prenant la place de l'Irlande du fait de l'exportation de produits plus valorisés, notamment l'huître et le saumon fumé.

En valeur, les États-Unis et la Chine sont les principaux marchés de destination pour les exportations européennes de produits de la pêche et de l'aquaculture. Cependant, les volumes les plus élevés sont destinés à la Norvège et au Nigéria. Cette différence est le fait des catégories de produits concernées par ces flux : les États-Unis et la Chine importent surtout du saumon et du cabillaud, la Norvège est un grand importateur d'huile de poisson tandis que le Nigéria importe essentiellement des petits pélagiques, du hareng et du maquereau.

En 2016, l'UE se situait au 5ème rang de la production mondiale de produits de la pêche et de l'aquaculture, après les quatre principaux producteurs asiatiques (la Chine, l'Indonésie, l'Inde et le Vietnam).

Le prix a augmenté pour les principaux produits débarqués dans l'UE. Grâce à cette hausse, la valeur totale de l'ensemble des débarquements de l'UE a atteint 7,38 milliards d'euros, soit la valeur la plus élevée sur les dix dernières années. Les espèces ayant enregistré la plus forte croissance en valeur étaient l'albacore, le hareng et la crevette *Crangon spp.*, les plus fortes hausses ayant été enregistrées respectivement, en Espagne, au Danemark et aux Pays-Bas.

Les débarquements de produits de la pêche dans l'UE ont diminué de 7 % (soit – 312.276 tonnes par rapport à 2015) et ont totalisé 4,30 millions de tonnes. Cette baisse a surtout été le fait de débarquements moindres de lançon et de sprat au Danemark, et de maquereau et de merlan bleu aux Pays-Bas.

La production aquacole de l'UE a poursuivi la reprise amorcée en 2014, atteignant 1,29 million de tonnes pour une valeur de 4,25 milliards de tonnes. En effet, 2016 a été une année record pour la production de bar européen, notamment en Grèce et en Espagne. Cependant, la diminution de la production de moule a entraîné une baisse de l'aquaculture espagnole, la moule représentant les trois quarts du total de la production aquacole de ce pays. La France et l'Italie ont affiché une tendance à la hausse en volume de leur production aquacole. Toutefois, les volumes produits étaient nettement inférieurs aux volumes enregistrés il y a 10 ans, lorsque respectivement l'huître et la palourde avaient atteint des niveaux de production très élevés dans ces deux pays.

Dynamiques récentes de plusieurs espèces principales

La valeur du saumon d'élevage a poursuivi sa hausse, poussée par la production au Royaume-Uni et en Irlande.

Les prix des produits de la pêche et de l'aquaculture importés par les États membres provenant de pays hors UE ont augmenté d'environ 5 % de 2016 à 2017. Ils ont diminué au cours des quatre premiers mois de 2018 et ont de nouveau augmenté au cours de l'été. Malgré cela, en juillet 2018, le prix moyen était inférieur de 8 % par rapport à décembre 2017 et de 5 % par rapport à juillet 2017.

Après avoir atteint leur niveau le plus élevé jamais enregistré en 2016, les prix à l'importation dans l'UE de saumon (entier et frais) ont affiché une légère hausse (+ 1 %), avoisinant 6,53 EUR/kg. Le prix de détail pour les filets de saumon a augmenté de 10 % en France, de 18 % en Pologne et de 6 % au Royaume-Uni⁵, indiquant un accroissement des marges aux différents stades de la filière en 2017 par rapport à 2016. Au cours des sept premiers mois de 2018, l'écart entre les prix s'est creusé : le prix à l'importation de l'UE pour le saumon frais entier a diminué de 9 % par rapport à la même période en 2017, tandis que le prix pour les filets frais au stade du détail a diminué de 6 % en France et de 2 % en Pologne, tandis qu'ils ont augmenté de 3 % au Royaume-Uni.

Les importations européennes de thon ont augmenté de 8 % en volume, fortement stimulées par la hausse enregistrée par le thon provenant d'Équateur, un pays qui, à lui seul, fournit près de 20 % des importations européennes de thon. L'Équateur et l'UE ont conclu un Accord de libre-échange en janvier 2017. Stimulées par la suppression des droits de douane sur les produits de la pêche et des biens industriels, les importations européennes de thon provenant d'Équateur ont augmenté de 22 % en volume de 2016 à 2017. En valeur, elles ont augmenté de 45 %, principalement stimulées par une hausse des prix du listao et de l'albacore. La hausse des prix à l'importation de listao s'est poursuivie au cours des sept premiers mois de 2018.

Les importations de bar européen et de dorade royale, principalement composées de produits d'élevage, ont augmenté de 12 % en volume et de 9 % en valeur de 2016 à 2017. En 2017, 51.208 tonnes ont été importées dans l'UE, dont 98 % provenaient de Turquie, représentant un record historique en volume des importations. Dans l'UE, de 2015 à 2017, le prix à l'importation de ces espèces a diminué de 7 % pour le bar et de 14 % pour la dorade royale. Cette tendance à la baisse s'est poursuivie au cours des 7 premiers mois de 2018.

⁵ Source : EUMOFA.

Tendances macroéconomiques

Globalement, au cours des huit dernières années, l'inflation des prix⁶ pour les produits de la pêche et de l'aquaculture a été plus élevée que pour les denrées alimentaires. De 2016 à 2017, l'inflation a atteint 3,6 %, tandis que le prix des denrées alimentaires a augmenté de 2,2 % en général. L'inflation pour les produits de la pêche et de l'aquaculture a été plus forte dans la région septentrionale de l'Europe.

Au cours des 8 premiers mois de 2018, les prix à la consommation de poisson dans l'UE sont restés stables mais étaient inférieurs d'environ 2 % par rapport à la même période de l'année précédente.

En 2017, l'euro a affiché des évolutions différentes par rapport aux quatre devises d'importance pour les fournisseurs de produits de la mer de l'UE par rapport à 2016. En effet, il s'est apprécié de 2 % par rapport au dollars US (USD) ; il est resté relativement stable, affichant une légère hausse (+ 0,4 %) par rapport à la couronne norvégienne (NOK) et s'est déprécié (- 10 %) par rapport à la couronne islandaise (ISK) et à la livre sterling (GBP) de respectivement - 10 % et - 7 %. Bien que la livre sterling se soit affaiblie de 7 % par rapport à l'euro en 2017, elle est restée stable au cours des 9 premiers mois de 2018⁷.

De 2016 à 2017, les prix du carburant maritime ont augmenté⁸ de 6 % dans l'UE et ont affiché une tendance à la hausse en 2018⁹. En septembre 2018, ils étaient supérieurs de 23 % par rapport à décembre 2017 et de 24 % par rapport à septembre 2017.

⁶ Source : EUROSTAT.

⁷ Sources : Banque centrale européenne (BCE), Banque de Norvège.

⁸ Sources : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données MABUX.

⁹ Les données sont issues des informations disponibles jusqu'en septembre 2018.

L'UE dans le monde 1

1.1 La production

En 2016, la production mondiale de produits de la pêche et de l'aquaculture a diminué de 5 % par rapport à 2015, baissant de 212 millions à 200 millions de tonnes¹⁰.

L'UE a fourni 3,1 % de la production mondiale totale, occupant la cinquième place après les quatre principaux producteurs asiatiques (la Chine, l'Indonésie, l'Inde et le Vietnam). Plus spécifiquement, les captures réalisées par la flotte européenne ont représenté 5,6 % du poisson sauvage tandis que la production aquacole a représenté 1,2 % du total mondial.

Tableau 1

Production mondiale de produits de la pêche et de l'aquaculture en 2016 (en milliers de tonnes)

Source : EUROSTAT (pour la pêche et l'aquaculture dans l'UE-28) et estimations de la FAO (pour les pays hors UE).

Pays	Pêche ¹¹	Aquaculture	Total de la production	% du total
Chine	17.807	63.722	81.529	41 %
Indonésie	6.584	16.616	23.200	12 %
Inde	5.082	5.703	10.785	5 %
Vietnam	2.786	3.635	6.421	3 %
EU - 28	5.014	1.290	6.304	3 %
États-Unis	4.931	444	5.375	3 %
Fédération de Russie	4.773	174	4.947	2 %
Japon	3.275	1.068	4.343	2 %
Philippines	2.028	2.201	4.229	2 %
Pérou	3.812	100	3.912	2 %
Bangladesh	1.675	2.204	3.879	2 %
Norvège	2.203	1.326	3.529	2 %
République de Corée	1.396	1.859	3.255	2 %
Myanmar	2.072	1.018	3.090	2 %
Chili	1.829	1.050	2.879	1 %
Thaïlande	1.531	963	2.494	1 %
Autres	23.347	6.834	30.181	15 %
Total	90.145	110.207	200.352	100 %

¹⁰ Source : EUROSTAT (pour la pêche et l'aquaculture dans l'UE-28) et estimations de la FAO (pour les pays hors UE). Pour la pêche de l'UE, les données concernant la Finlande sont des estimations nationales disponibles sur Eurostat tandis que les chiffres de la FAO ont été intégrés pour compléter les données confidentielles grecques. Pour l'aquaculture de l'UE, les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

¹¹ Les données Eurostat n'incluent pas les eaux intérieures.

Au niveau mondial, la production aquacole représente un pourcentage important (55 %) de la production totale de produits de la pêche et de l'aquaculture, principalement du fait de l'Asie, où l'aquaculture est plus élevée que celle de la pêche. Ensemble, la Chine et l'Indonésie représentent plus de 70 % de la production aquacole mondiale¹² : en Chine, la production aquacole est environ quatre fois supérieure à la production de la pêche et en Indonésie, elle est environ trois fois plus importante. À l'inverse, seul un cinquième de la production de l'UE provient de l'aquaculture, qui a augmenté de 2 % entre 2015 et 2016.

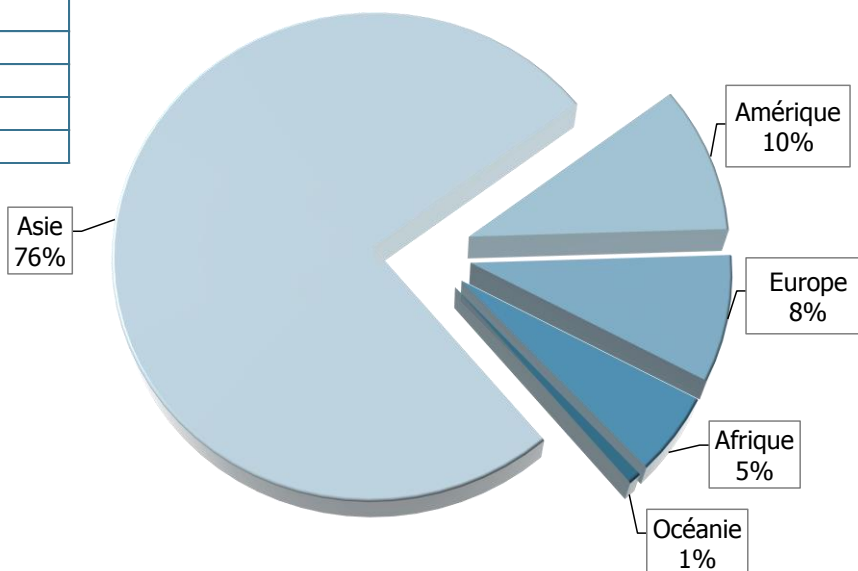
Au total, la production de l'UE des produits de la pêche et de l'aquaculture a atteint 6,3 millions de tonnes en 2016¹³, soit une baisse de 2 % par rapport à 2015. Cette diminution a surtout été le fait des baisses enregistrées pour les captures de maquereau commun (-12 %) et de sprat (-16 %). Ensemble, ces deux espèces représentent près de 20 % des captures totales de l'UE en volume.

Graphique 1

Production mondiale en 2016 (pêche et aquaculture)

Source : EUROSTAT (pour la pêche et l'aquaculture dans l'UE-28) et estimations de la FAO (pour les pays hors UE).

Continent	Volume (en milliers de tonnes)
Asie	151.896
Amérique	19.611
Europe	16.680
Afrique	10.589
Océanie	1.576



¹² Les productions de la pêche et de l'aquaculture comprennent les zones maritimes et intérieures.

¹³ Les chiffres mentionnés correspondent à la production totale de l'aquaculture et de la pêche (y compris les produits à usage non alimentaire).

L'Asie conserve la première place mondiale tant pour la pêche que pour la production aquacole. En Asie, en 2016, la production totale a atteint 152 millions de tonnes. De ce total, la Chine a représenté 54 %, l'Indonésie, 15 % et l'Inde, 7 %.

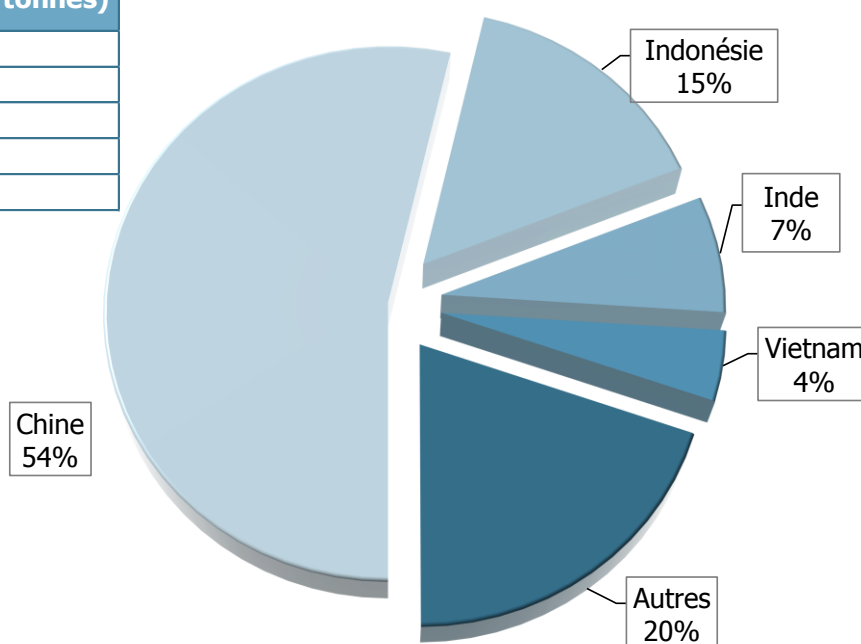
En Chine, premier producteur mondial, la production aquacole concerne essentiellement les espèces d'eau douce (notamment la carpe et dans une moindre mesure le tilapia) et a atteint 63,7 millions de tonnes, soit une hausse de 4 % par rapport à 2015, représentant 58 % du total de la production aquacole mondiale.

Graphique 2

Production mondiale en 2016 par pays en Asie (pêche et aquaculture)

Source : Estimations de la FAO.

Pays	Volume (en milliers de tonnes)
Chine	81.529
Indonésie	23.200
Inde	10.785
Vietnam	6.421
Autres	29.961



En Amérique, la production a enregistré une légère hausse en 2015 mais a diminué de 6 % en 2016 pour atteindre 19,6 millions d'euros. Ensemble, les principaux pays producteurs (les États-Unis, le Pérou, le Chili, le Mexique et le Brésil) ont fourni 78 % de la production américaine, l'anchois (notamment l'anchois du Pérou) étant la principale espèce capturée en volume. L'aquaculture représente 17 % de la production américaine. Les principales espèces élevées sont la crevette à pattes blanches (surtout en Équateur) et le saumon de l'Atlantique (essentiellement au Chili).

En Afrique, en 2016, la production halieutique a atteint 10,6 millions de tonnes, dont 80 % étaient des captures sauvages. Les principaux pays producteurs étaient l'Égypte, le Maroc et le Nigéria, et la principale espèce capturée était la sardine, représentant 11 % du total. L'aquaculture africaine a surtout lieu en eau douce et dans les eaux saumâtres. En 2016, le tilapia du Nil, la principale espèce élevée, a représenté 53 % de la production aquacole africaine.

1.2 Importations - Exportations

La valeur des flux commerciaux de l'UE¹⁴ pour les produits de la pêche et de l'aquaculture a atteint 30,3 milliards d'euros en 2017, le niveau le plus élevé au monde. Les importations sont la principale composante des flux commerciaux, représentant 70 % de la consommation intérieure de l'UE¹⁵.

En 2017, l'UE a importé des produits de la pêche et de l'aquaculture pour une valeur de 25,3 milliards d'euros, principalement composés de saumon, de cabillaud, de crevettes et de thon. Les exportations de l'UE, qui ont atteint 5 milliards d'euros, étaient surtout composées de saumon, de thon, de maquereau et de farine de poisson.

La Chine se situe en deuxième position, avec un volume d'échanges de 27,9 milliards d'euros. À l'inverse de l'UE, la Chine est un exportateur net : en 2017, ses exportations ont atteint 18,2 milliards d'euros, soit le double de ses importations qui ont atteint 9,7 milliards d'euros.

La Norvège est le principal fournisseur de l'UE, le volume des exportations ayant totalisé 1,44 million de tonnes pour 6,16 milliards d'euros en 2017. En 2017, le saumon a représenté 73 % de la valeur des produits importés de Norvège, suivi par le cabillaud, représentant 14 % du total. Le saumon était principalement importé frais et entier, tandis que le cabillaud était principalement importé congelé, entier ou en filets.

La Fédération de Russie est également un fournisseur important de cabillaud (congelé) de l'UE. En 2017, les exportations de cabillaud vers les pays de l'UE ont augmenté de 13 % par rapport à 2016 (de 98.024 à 110.606 tonnes), soit une hausse de 20 % en valeur (de 368 millions à 444 millions d'euros).

L'Équateur, le Vietnam, l'Inde et l'Argentine sont d'autres fournisseurs importants de l'UE, fournissant surtout des crevettes tropicales congelées et des crevettes diverses, congelées ou élaborées / en conserve.

L'Équateur, les Seychelles et l'Île Maurice sont également des fournisseurs importants de produits à base de thon. En valeur, le thon importé dans l'UE concernait essentiellement les produits

¹⁴ Importations hors UE + exportations hors UE.

¹⁵ En 2016, les importations ont représenté 72 % de l'approvisionnement intérieur de l'UE (selon EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données d'Eurostat et de la FAO).

transformés : les conserves de thon et les longes de thon congelées destinées à l'industrie de la conserve. Au niveau des espèces, le listao et l'albacore ont représenté respectivement 49 % et 31 % de la valeur totale du thon importé dans l'UE.

1.3 Les dépenses

En 2018, l'OCDE a publié des données mises à jour pour 2014 relatives aux dépenses mondiales pour l'achat de poisson.

Les dépenses de l'UE ont été les plus élevées parmi les pays de l'OCDE. Cependant, pour les dépenses par habitant, l'UE arrive au deuxième rang derrière le Japon : les dépenses par habitant de l'UE ont atteint 103 euros par habitant, soit un tiers de celles du Japon (310 euros).

Tableau 2

Les dépenses en poisson des principaux pays de l'OCDE en 2014 (en millions d'euros)

Source : OCDE.

Pays	Dépenses ¹⁶	Dépenses par habitant ¹⁷
UE-28	52.328	103
Japon	39.447	310
Fédération de Russie	12.812	88
États-Unis	9.324	29

1.4 La consommation

Selon les dernières données mises à jour par la FAO¹⁸, en 2015, la consommation mondiale par habitant a augmenté de 8 % par rapport à 2005, passant de 18,8 à 20,2 kg/par habitant. Sur cette même période, l'Asie a enregistré la plus grosse variation avec une augmentation de 12 %, suivie par l'Europe (+ 9 %), l'Afrique (+ 9 %), et l'Amérique Latine et les Caraïbes (+5 %).

Avec un total de 24 kg/par habitant, l'Asie s'est rapprochée du niveau de l'Océanie, qui enregistre toujours la plus forte consommation par habitant (25 kg/par habitant), malgré une baisse de 7 % par rapport à 2005.

Sur la même période, l'Amérique du Nord également a enregistré une baisse de 7 %.

¹⁶ Dépenses nominales en euros (en millions)

<https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=PPP2014#>

¹⁷ Dépenses nominales par habitant (en euros).

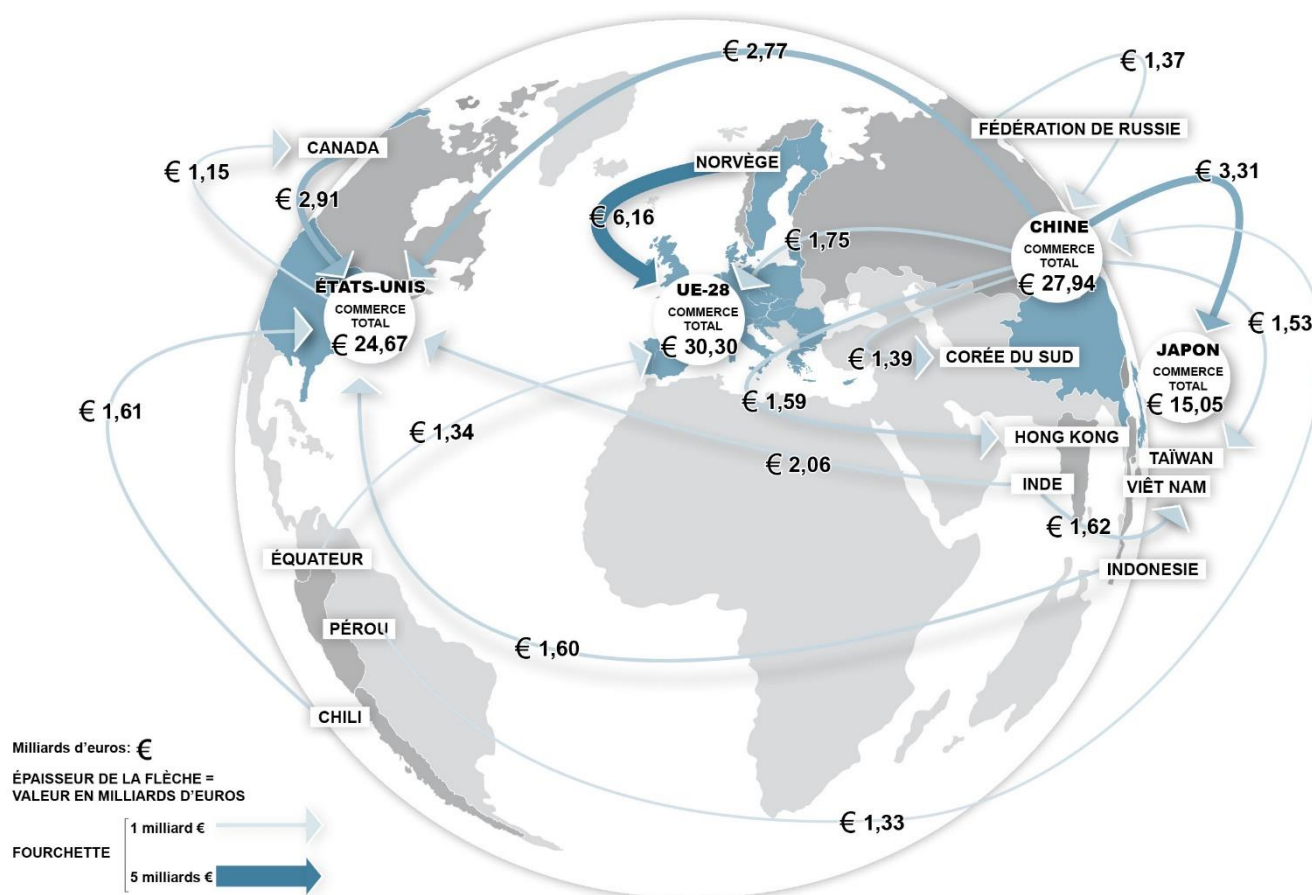
<http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=PPP2014#>

¹⁸ Les données relatives à la consommation mondiale sont disponibles et fournies par la FAO jusqu'à 2013. Les données relatives à 2015 sont issues de la publication « State of world fisheries and aquaculture 2018 » <http://www.fao.org/state-of-fisheries-aquaculture>
Les données relatives à 2014 sont des moyennes des années 2013 et 2015.

Graphique 3

Principaux flux commerciaux des produits de la pêche et de l'aquaculture dans le monde (2017)

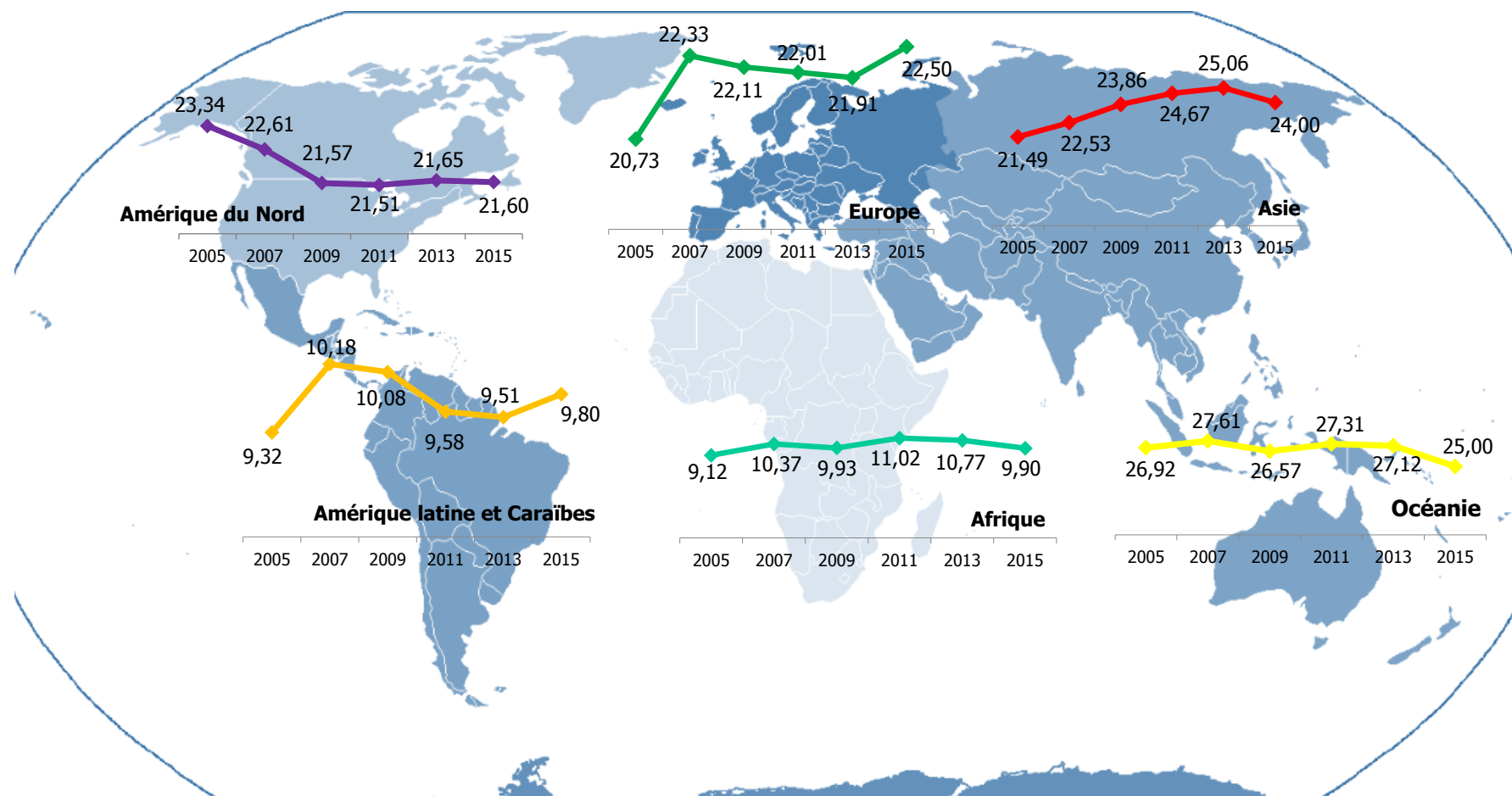
Source : EUROSTAT (pour les flux commerciaux de l'UE) et IHS (pour les flux commerciaux bilatéraux entre les pays hors UE)



Graphique 4

**Consommation mondiale de produits
halieutiques et de la pêche
par continent (en kg par habitant)**

Source : FAO.



L'approvisionnement du marché européen 2

2.1 Bilan d'approvisionnement et consommation apparente

L'approvisionnement en produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE destinés à un usage alimentaire a augmenté d'environ 450.000 tonnes, passant de 13,77 millions à 14,22 millions de tonnes sur la période de 2015 à 2016.

La production issue de la pêche et de l'aquaculture a augmenté, mais le moteur principal de la hausse de l'approvisionnement a été les importations qui ont atteint leur niveau le plus élevé sur 10 ans, totalisant 9,05 millions de tonnes (en poids vif), soit une hausse de 363.332 tonnes (+ 4 %) par rapport à 2015.

Par conséquent, malgré une hausse des exportations (+ 18.845 tonnes en équivalent poids vif), la consommation apparente a également atteint son plus haut niveau sur 10 ans, totalisant 12,41 millions de tonnes, soit une hausse de 431.072 tonnes par rapport à 2015.

Parmi les principales espèces commerciales, le hareng a été le principal contributeur à cette augmentation. En 2016, les importations de hareng ont atteint 258.544 tonnes en équivalent poids vif, soit une hausse de 108.553 tonnes (+ 72 %) par rapport aux importations de 2015. En 2016, cette augmentation a été accompagnée par des captures totalisant 574.189 tonnes, soit une hausse de 31.038 tonnes (+ 6 %) par rapport à 2015. Du fait de ces augmentations, le hareng a été l'espèce enregistrant la plus forte croissance en consommation apparente, affichant une augmentation de 33 % (soit 154.254 tonnes), portant le total de la consommation apparente à 628.844 tonnes.

Graphique 5

Bilan d'approvisionnement du marché européen pour les produits de la pêche et de l'aquaculture en 2016 (équivalent poids vif – seulement usage alimentaire)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et de la FAO.

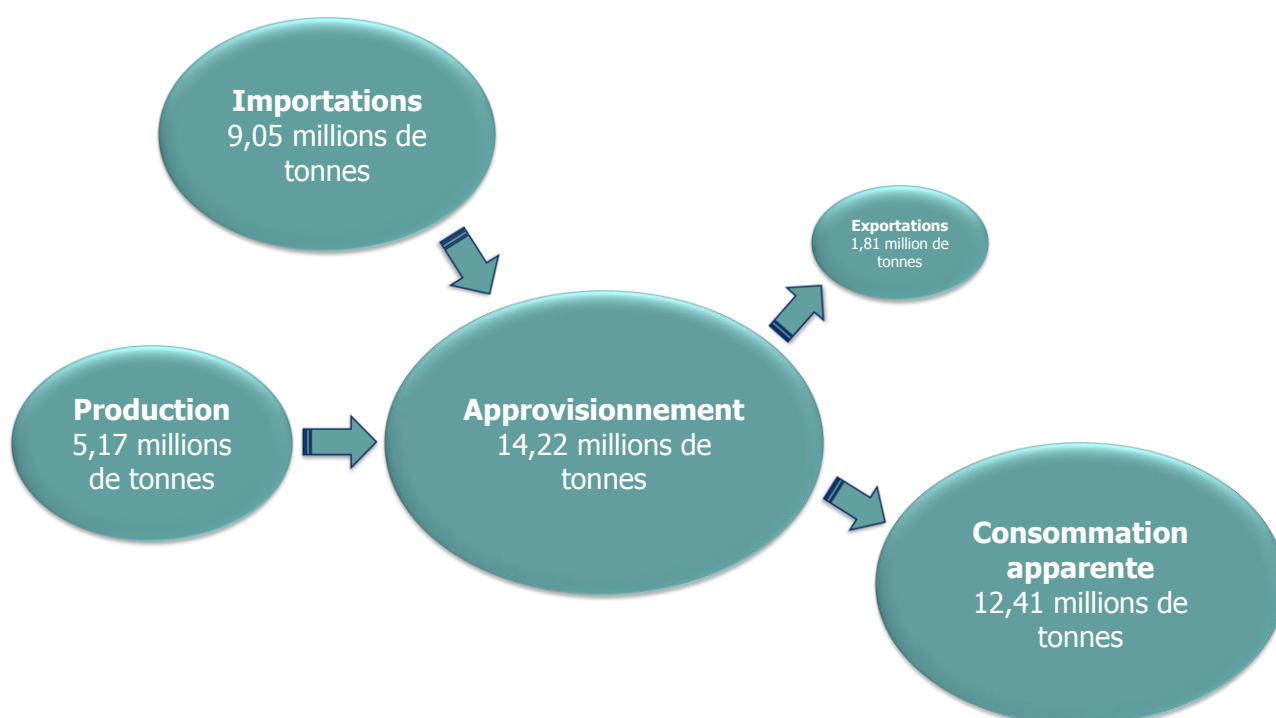


Tableau 3

**Détails de la production de l'UE
(en tonnes)**

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT, sur des sources de données nationales et sur les données de la FEAP et de la FAO.

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Usage alimentaire	Pêche	3.644.690	3.614.409	3.834.079	4.216.254	3.824.012	3.883.916
	Aquaculture	1.271.816	1.235.825	1.186.672	1.252.608	1.263.141	1.289.823
Total de la production destiné à un usage alimentaire		4.916.506	4.850.234	5.020.751	5.468.862	5.087.153	5.173.739
Usage non-alimentaire	Pêche	1.117.468	741.332	994.911	1.165.413	1.320.207	1.130.563

75 % de la production de poisson de l'UE destinée à un usage alimentaire est constituée de poisson sauvage. En 2016, les captures ont augmenté de 2 %, affichant une reprise par rapport à la baisse de 9 % enregistrée en 2015. La production aquacole a également augmenté (+ 2 %), poursuivant une tendance à la hausse depuis 2014.

Tableau 4

**Bilan d'approvisionnement de l'UE
pour les produits de la pêche
et de l'aquaculture
par groupe de produits
et méthode de production en 2016
(équivalent poids vif
USAGE ALIMENTAIRE SEULEMENT)**

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et de la FAO

Les captures à usage non alimentaire¹⁹ ont inversé la tendance positive affichée depuis 2013, enregistrant une baisse de 14 %. Cette diminution a surtout été le fait d'une baisse des captures de lançon et de sprat, qui ont chuté de respectivement 169.013 et 68.439 tonnes.

Groupe de produits	Production (en tonnes)		Importations (en tonnes)		Exportations (en tonnes)		Consommation apparente (en tonnes)			Consommation apparente par habitant (en kg)		
	Pêche	Aquaculture	Pêche	Aquaculture	Pêche	Aquaculture	Pêche	Aquaculture	Total	Pêche	Aquaculture	Total
Bivalves, autres mollusques et invertébrés aquatiques	224.464	602.043	372.773	86.278	34.614	9.072	562.623	679.249	1.241.872	1,10	1,33	2,43
Céphalopodes	93.217	2	541.428	0	30.617	1	604.027	1	604.027	1,18	0	1,18
Crustacés	169.271	402	570.830	308.218	107.644	474	632.457	308.146	940.604	1,24	0,60	1,84
Poissons plats	198.179	11.244	155.633	697	67.807	334	286.004	11.607	297.611	0,56	0,02	0,58
Poissons d'eau douce	17.222	106.000	101.596	311.373	8.511	8.344	110.307	409.030	519.337	0,22	0,80	1,02
Poissons de fond	623.099	0	2.754.331	682	254.772	0	3.122.658	682	3.123.341	6,12	0	6,12
Produits aquatiques divers	55.390	672	310.184	0	15.399	0	350.175	672	350.847	0,69	0	0,69
Autres poissons de mer	334.806	175.741	401.481	61.237	114.323	12.666	621.964	224.312	846.276	1,22	0,44	1,66
Salmonidés	4.936	376.119	97.064	1.002.610	39.993	102.222	62.007	1.276.507	1.338.514	0,12	2,50	2,62
Petits pélagiques	1.762.776	0	603.119	0	686.842	0	1.679.054	0	1.679.054	3,29	0	3,29
Thon et thonidés	400.556	17.599	1.365.450	95	301.969	9.754	1.464.037	7.941	1.471.977	2,87	0,02	2,88
Total	3.883.916	1.289.823	7.273.889	1.771.191	1.662.493	142.866	9.495.313	2.918.148	12.413.461	18,61	5,72	24,33

Les données indiquées sont issues des données disponibles au mois de juin 2018. Les données de ce tableau peuvent ne pas concorder avec les données figurant actuellement sur le site EUMOFA, qui est constamment mis à jour.
(veuillez consulter la Note méthodologique pour plus de détails)

¹⁹ Source : Eurostat. Pour les espèces considérées non destinées à la consommation humaine, veuillez consulter la Note méthodologique.

En 2016, chaque citoyen européen a consommé en moyenne 24,33 kg de produits de la mer et de l'aquaculture, soit 763 grammes de plus qu'en 2015.

Dans l'UE, en 2016, la consommation par habitant de produits de la pêche et de l'aquaculture a atteint 24,33 kg, soit une hausse de 763 grammes (+ 3 %) par rapport à la consommation par habitant en 2015. En 2016, les produits sauvages ont dominé le marché, atteignant 18,61 kg par habitant, soit 76 % du total. Cette quantité est la plus élevée de la période de 2012 à 2016, représentant une augmentation de 723 grammes par rapport à 2015. Les plus fortes augmentations ont été observées pour le hareng (+ 299 grammes), la sardine (+ 157 grammes) et le listao (+ 95 grammes). Par ailleurs, les baisses ont surtout concerné le sprat (- 67 grammes) et les groupes « autres poissons de fond »²⁰ (- 90 grammes) et « thons divers »²¹ (- 63 grammes).

En 2016, la consommation apparente par habitant de produits d'élevage a légèrement augmenté (5,72 kg, soit + 1 %) par rapport à l'année précédente, se rapprochant du niveau le plus élevé sur 10 ans (5,73 kg) atteint en 2014. Plus de la moitié de la consommation apparente totale par habitant de produits d'élevage est représentée par le saumon (2,08 kg) et la moule (1,01 kg), restés stables par rapport à 2015.

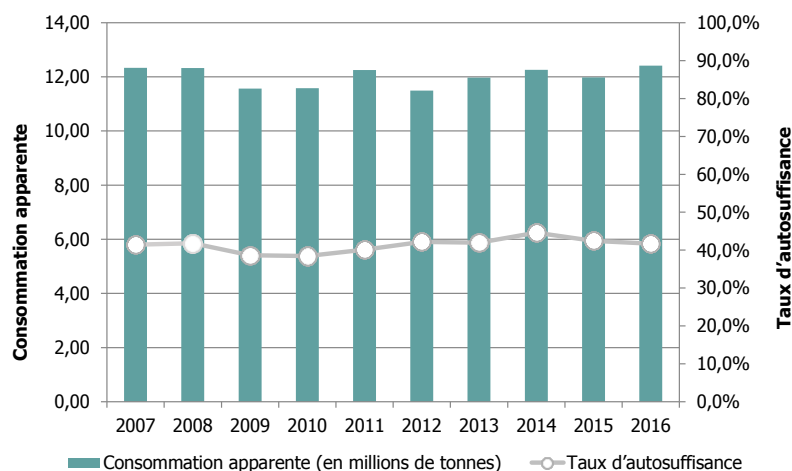
2.2 L'autosuffisance de l'UE

L'approvisionnement d'un marché est assuré par la production et les importations. Le taux d'autosuffisance est le rapport entre la production nationale et la demande nationale, c'est-à-dire ce qui a été consommé. Sur le marché européen des produits de la pêche et de l'aquaculture, ce taux a diminué de 42,5 % en 2015 à 41,7 % en 2016, ce qui signifie que la consommation de ces produits été assurée davantage par les importations que par les captures ou la production aquacole de l'UE. Cette baisse a surtout été le fait d'une augmentation considérable des importations, nettement supérieure à celle enregistrée pour la production de produits sauvages et aquacoles de l'UE. En effet, en 2016, les cinq principales espèces consommées dans l'UE - le thon, le cabillaud, le saumon, le lieu d'Alaska et la crevette - ont représenté 43 % du marché et ont été majoritairement importées de pays tiers.

Graphique 6

Évolution du marché de l'UE et du taux d'autosuffisance

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT, sur des sources de données nationales et sur les données de la FEAP et de la FAO.



²⁰ Groupe principalement composé par le lançon.

²¹ Groupe principalement composé par la bonite à dos rayé.

L'approvisionnement du marché européen

Tableau 5

**Taux d'autosuffisance
des produits les plus consommés (2016)**

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et de la FAO.

Produits et part de la consommation apparente totale	Taux d'autosuffisance
Maquereau (2 %)	123 %
Hareng (5 %)	91 %
Truite (2 %)	89 %
Moule (5 %)	82 %
Sardine (3 %)	74 %
Merlu (4 %)	38 %
Coquille Saint-Jacques (1 %)	30 %
Thon (11 %)	28 %
Saumon (9 %)	16 %
Cabillaud (10 %)	9 %
Encornet (3 %)	9 %
Crevette (6 %)	9 %
Siluriformes d'eau douce (2 %)	4 %
Lieu d'Alaska (7 %)	0 %
Surimi (2 %)	0 %

Tableau 6

**Taux d'autosuffisance par groupe de
produits, classés selon la part du total de la
consommation apparente**

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT, sur des sources de données nationales et sur les données de la FEAP et de la FAO.

Groupe de produits et part de la consommation apparente totale	Taux d'autosuffisance									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Poissons de fond (25 %)	21 %	21 %	18 %	18 %	17 %	19 %	19 %	22 %	22 %	20 %
Petits pélagiques (14 %)	104 %	103 %	100 %	107 %	105 %	110 %	107 %	131 %	121 %	105 %
Thon et thonidés (12 %)	23 %	32 %	14 %	15 %	23 %	26 %	29 %	34 %	27 %	28 %
Salmonidés (11 %)	34 %	33 %	34 %	34 %	33 %	31 %	31 %	30 %	28 %	28 %
Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques (10 %)	65 %	62 %	61 %	58 %	59 %	64 %	61 %	60 %	64 %	67 %
Crustacés (8 %)	20 %	18 %	16 %	16 %	17 %	17 %	18 %	18 %	18 %	18 %
Autres poissons de mer (7 %)	48 %	49 %	51 %	51 %	57 %	68 %	67 %	65 %	63 %	60 %
Céphalopodes (5 %)	18 %	17 %	15 %	14 %	18 %	20 %	20 %	22 %	19 %	15 %
Poissons d'eau douce (4 %)	18 %	16 %	16 %	14 %	15 %	17 %	18 %	21 %	23 %	24 %
Produits aquatiques divers (3 %)	13 %	13 %	0 %	0 %	13 %	13 %	20 %	17 %	6 %	16 %
Poissons plats (1 %)	86 %	93 %	92 %	95 %	97 %	76 %	78 %	73 %	74 %	70 %
Total	41,5%	41,8%	38,6%	38,4%	40,1%	42,2%	41,9%	44,6%	42,5%	41,7%

L'approvisionnement du marché européen

Poissons de fond

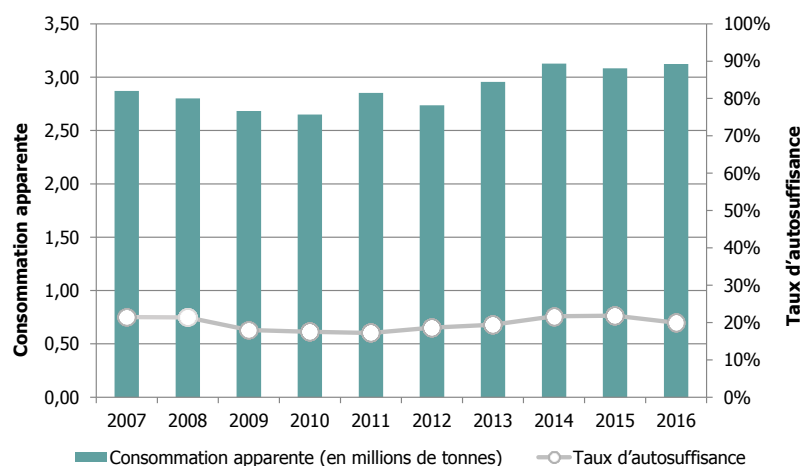
En 2016, le taux d'autosuffisance de l'UE pour les poissons de fond a diminué pour atteindre 20 %, soit une baisse de 2 % par rapport à 2014 et 2015. La baisse a surtout été le fait des captures moindres de cabillaud et de l'augmentation des importations de cabillaud et de lieu d'Alaska.

En 2016, ces deux espèces ont représenté 64 % de la consommation apparente de poissons de fond : le cabillaud affiche un taux d'autosuffisance de 9 % tandis que la totalité du lieu d'Alaska a été importée. Ensemble, ces produits contribuent fortement à réduire l'autosuffisance de l'UE.

Graphique 7

Évolution du marché de l'UE et des taux d'autosuffisance pour les poissons de fond

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT, sur des sources de données nationales et sur les données de la FEAP et de la FAO.



Petits pélagiques

L'UE peut pleinement satisfaire la demande en petits pélagiques avec sa production issue de la pêche.

En 2016, la baisse du taux d'autosuffisance pour les produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE a été le fait de l'augmentation des importations de hareng par rapport à 2015.

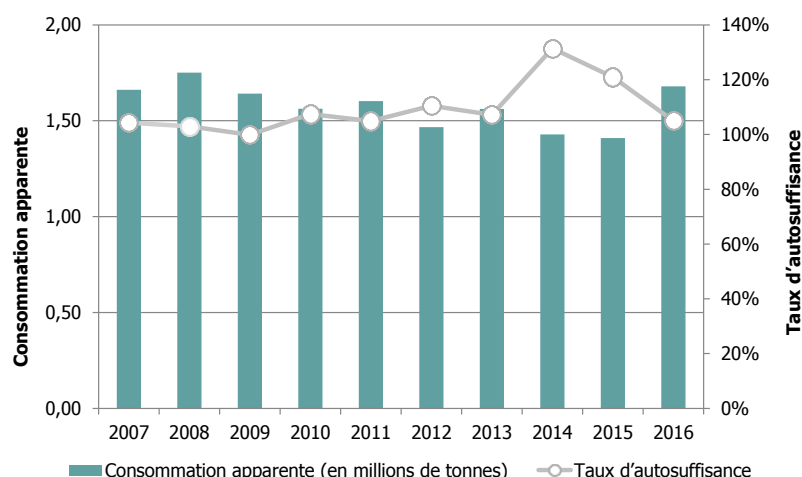
Au cours des dix dernières années, le taux d'autosuffisance pour ce groupe de produits a avoisiné 109 %. En 2014, il s'est envolé à 131 % du fait de la hausse des captures de maquereau puis a affiché une tendance à la baisse. En 2015, la baisse du taux d'autosuffisance a été le fait d'une production moindre de sardine et de chinchard. En 2016, elle s'est poursuivie du fait d'une hausse des importations de hareng, contribuant également à la baisse globale du taux d'autosuffisance de l'UE pour des produits de la pêche et de l'aquaculture.

L'approvisionnement du marché européen

Graphique 8

Évolution du marché de l'UE et des taux d'autosuffisance pour les petits pélagiques

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT, sur des sources de données nationales et sur les données de la FAO.



Thon

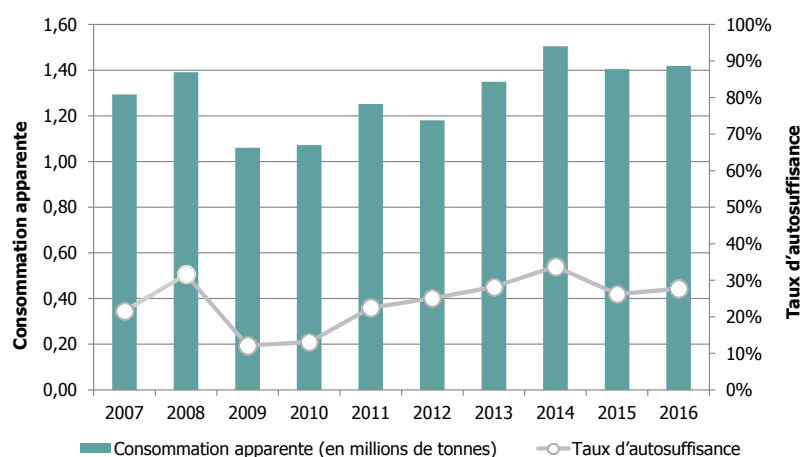
La consommation apparente du groupe de produits « thon et thonidés » est représentée par le thon (96 % du total en 2016) et l'espadon (4 %). Globalement, le taux d'autosuffisance pour cette catégorie a atteint 28 % en 2016, affichant une légère hausse par rapport à 2015 où il était de 27 %.

En ne considérant que le thon, l'autosuffisance de l'UE a augmenté de 26 % en 2015 à 28 % en 2016. Cette hausse a suivi la baisse observée en 2015 par rapport à 2014 du fait d'une baisse des captures de listao et d'albacore. En 2016, les captures de listao ont enregistré une augmentation de 22.960 tonnes, contribuant à la légère hausse globale du taux d'autosuffisance pour les thons.

Graphique 9

Évolution du marché de l'UE et des taux d'autosuffisance pour le thon

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT, sur des sources de données nationales et sur les données de la FEAP et de la FAO.



Salmonidés

En 2016, 16 % du saumon consommé dans l'UE a été produit dans l'Union européenne.

Le taux d'autosuffisance de l'UE pour les salmonidés a avoisiné 34 % sur la période de 2007 à 2011. Il est toutefois orienté à la baisse depuis 2012, enregistrant une baisse de 28 % en 2015 et 2016.

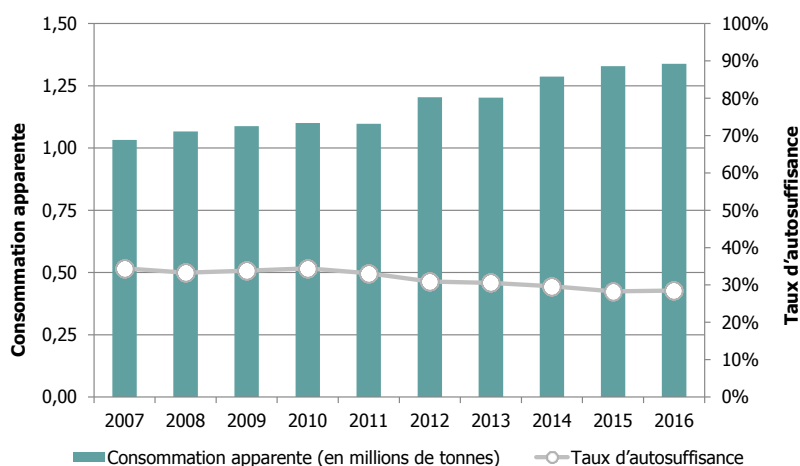
Cette évolution a été le fait d'une tendance à la hausse enregistrée pour les importations de saumon, notamment les importations provenant de l'aquaculture norvégienne. En 2016, 16 % du saumon consommé dans l'UE a été produit dans l'Union européenne. Le saumon d'élevage importé dans l'UE a totalisé 960.409 tonnes (en poids vif), soit une hausse de 223.701 tonnes par rapport à 2011.

Dans le même temps, la truite continue d'enregistrer un taux d'autosuffisance élevé (89 % en 2016), grâce à une hausse de la production aquacole. Cependant, la truite ne représente qu'une part relativement faible de la consommation de salmonidés (16 % en 2016) et a donc un impact limité sur le taux d'autosuffisance du groupe de produits des salmonidés.

Graphique 10

Évolution du marché de l'UE et des taux d'autosuffisance pour les salmonidés

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT, sur des sources de données nationales et sur les données de la FEAP et de la FAO.



Crustacés

Le taux d'autosuffisance de l'UE pour les crustacés est resté relativement stable au cours des dix dernières années. Depuis 2013, il est de 18 %, représentant également la moyenne sur 10 ans.

L'UE est autosuffisante pour la squille, la langoustine et le crabe, affichant des taux de respectivement 100 %, 97 % et 97 % en 2016. À l'instar de la crevette Crangon, la majeure partie des exportations vers des pays hors UE (essentiellement le Maroc) n'est pas consommée dans ces pays mais réimportée dans l'UE après décorticage.

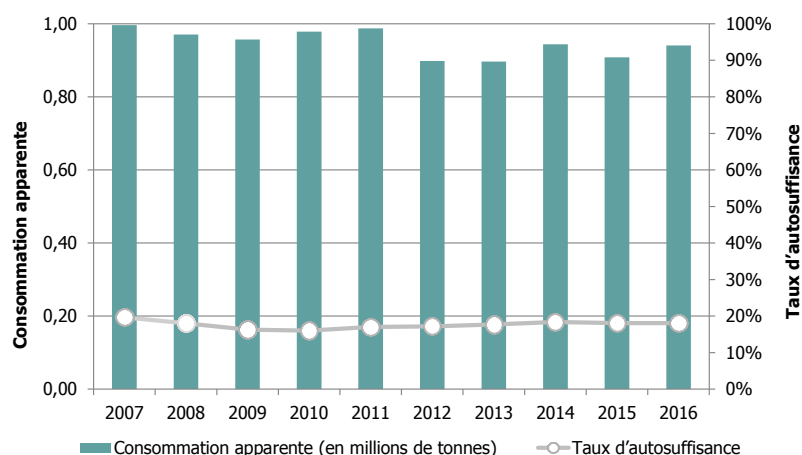
Pour les autres espèces de crustacés, les importations occupent une position prédominante. Les taux d'autosuffisance les plus faibles concernent les types de crevettes les plus consommés, à savoir les crevettes tropicales (1 %) et les crevettes diverses (2 %), ces dernières étant surtout composées de crevette rouge d'Argentine, congelée, préparée ou en conserve.

L'approvisionnement du marché européen

Graphique 11

Évolution du marché de l'UE et des taux d'autosuffisance pour les crustacés

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT, sur des sources de données nationales et sur les données de la FEAP et de la FAO.



Autres poissons de mer

Le taux d'autosuffisance de l'UE pour les autres poissons de mer²² a avoisiné 50 % sur la période 2007 à 2010 et a atteint 63 % sur la période de 2011 à 2016. Bien qu'il ait augmenté de 2007 à 2012, il diminue depuis 2013 du fait de la baisse des captures. Entre 2011 et 2012, l'augmentation du taux de 57 % à 68 % a été le fait d'une forte baisse des importations (- 30 %, soit une baisse de 187.800 tonnes) qui, associée à une contraction de la production aquacole, a entraîné la chute de la consommation apparente pour ce groupe de produits.

Dans cette catégorie, les taux d'autosuffisance varient pour les espèces les plus consommées, à savoir la dorade royale, le bar européen et la baudroie²³ : pour la dorade royale 79 % et pour le bar européen (86%) grâce à la production aquacole. Entre 2015 et 2016, la production de ces deux espèces d'élevage a progressé, contribuant à l'augmentation de la consommation apparente et de l'autosuffisance. Pour la baudroie, en 2016, près de la moitié de la demande a été satisfaite par les captures européennes, bien que le taux d'autosuffisance ait diminué de 52 % en 2015 à 49 % en 2016 du fait d'une forte hausse des importations.

²² Ce groupe inclut le bar, la dorade, la baudroie, la raie, le rouget barbet, le grondin, la roussette, le sabre, l'abadèche, le saint-Pierre, le picarel, l'éperlan et les requins.

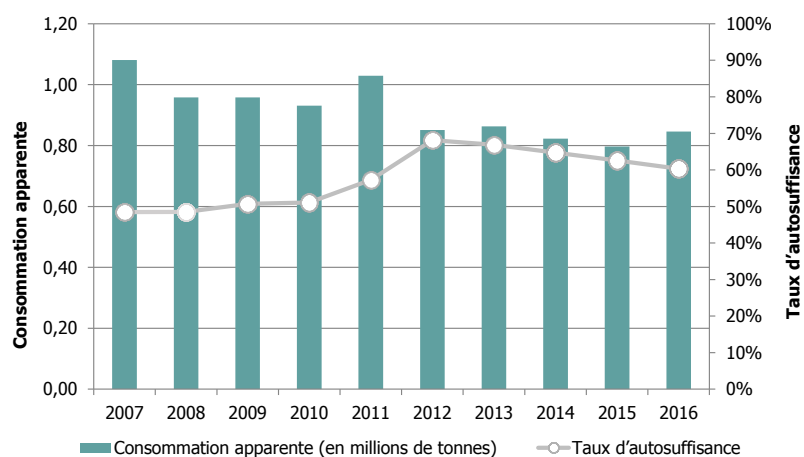
²³ Au niveau du groupe de produits, ces espèces représentent une part similaire du total de la consommation apparente : 13 % pour la dorade royale, 12 % pour le bar européen et 11 % pour la baudroie.

L'approvisionnement du marché européen

Graphique 12

Évolution du marché de l'UE et des taux d'autosuffisance pour les autres poissons de mer

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT, sur des sources de données nationales et sur les données de la FEAP et de la FAO.



Consommation 3

3.1 Les dépenses et les volumes de poisson consommés

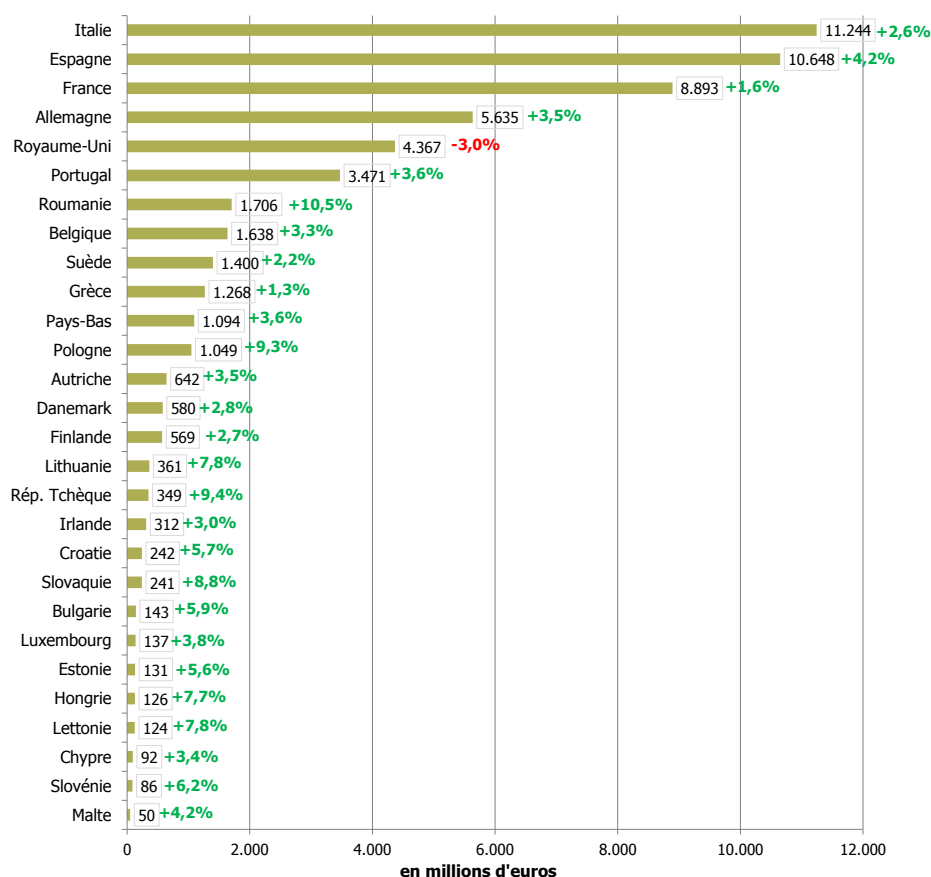
En 2017, les dépenses des ménages de l'UE en produits de la pêche et de l'aquaculture ont affiché un niveau record sur 15 ans, atteignant 56,6 milliards d'euros.

Au niveau de l'UE, les dépenses ont augmenté de 2,9 % par rapport de 2016. L'Italie a enregistré les dépenses les plus élevées parmi les États membres, avec 11,2 milliards d'euros (soit + 2,6 % par rapport à 2016), suivie par l'Espagne avec 10,7 milliards d'euros (soit + 4,2 %) et la France avec 8,9 milliards d'euros (soit + 1,6%). En 2017, le Royaume-Uni, avec 4,4 milliards d'euros (soit - 3 %), était le seul État membre ayant enregistré une baisse des dépenses par rapport à l'année précédente.

Graphique 13

Dépenses des ménages en produits de la pêche et de l'aquaculture en 2017 et variation en % 2017/2016 (consommation hors domicile exclue)

Source : EUROSTAT (Parités de pouvoir d'achat – PPA – Dépenses nominales).



En 2017, les ménages de l'UE ont dépensé 56,6 milliards d'euros pour les produits de la pêche et de l'aquaculture.

Le Portugal conserve le premier rang pour les dépenses par habitant, avec 337 euros en 2017²⁴, soit trois fois la moyenne européenne, et une augmentation de 4 % par rapport à 2016 et de 68 % par rapport à 2000.

Les données confirment la tendance enregistrée en 2016, lorsque le Portugal a enregistré une consommation des ménages par habitant de 325 euros, soit une hausse de 3 % par rapport à 2015 et trois fois plus que la moyenne européenne de 108 euros. Au cours de la même période, le Portugal a également enregistré la consommation apparente par habitant

²⁴ Dernières données disponibles sur EUROSTAT.

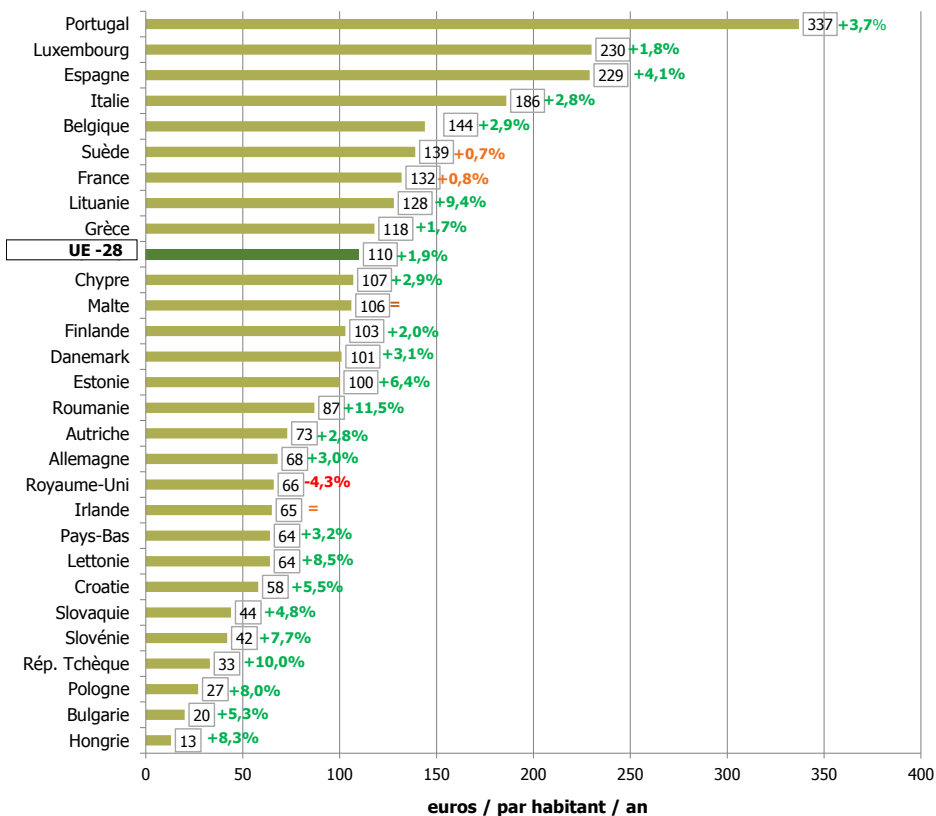
de poisson et de fruits de mer la plus élevée. En 2016, elle a augmenté de 3 %²⁵ par rapport à 2015, augmentant de 55,4 à 57 kg, soit le double de la consommation moyenne par habitant de l'UE (soit 24,3 kg).

En 2016, neuf États membres ont enregistré une consommation par habitant plus élevée que la moyenne européenne. Les hausses les plus importantes ont été observées en Grèce (+ 15 %) et en Lettonie (+ 11 %).

Graphique 14

Dépenses des ménages par habitant pour les produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE en 2017 et variation en % 2017/2016 (consommation hors domicile exclue)

Source : EUROSTAT (Parités de pouvoir d'achat PPA – Dépenses nominales par habitant).

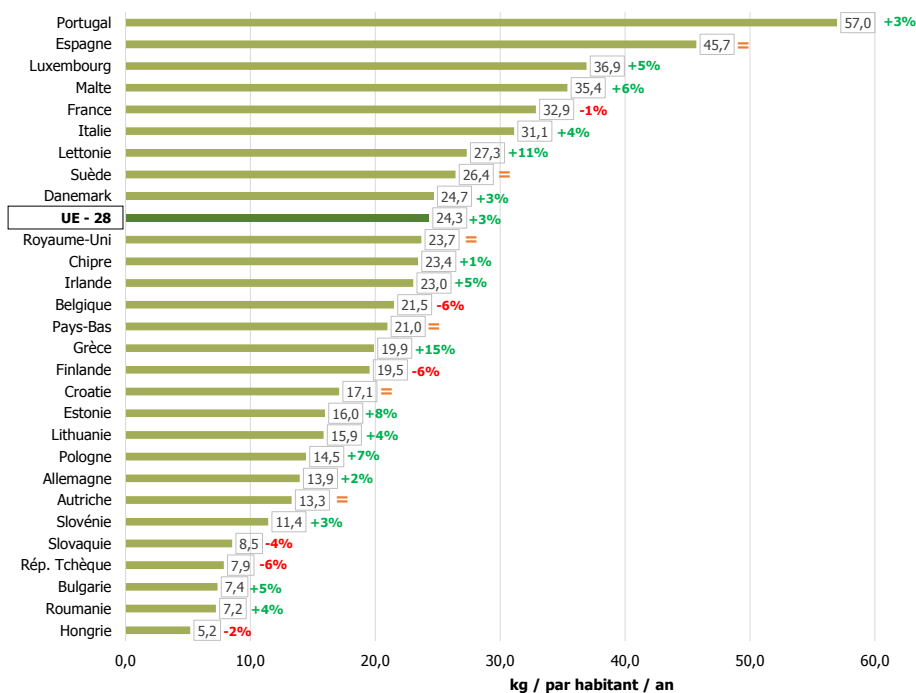


²⁵ Les données relatives à la consommation apparente proviennent du bilan d'approvisionnement par État membre élaboré par EUMOFA jusqu'en 2016.

Graphique 15

Consommation par habitant en produits de la pêche et de l'aquaculture (y compris la consommation hors domicile) en kg/habitant/an par État membre en 2016 et variation en % 2016/2015 (équivalent poids vif)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT, sur des sources de données nationales et sur les données de la FEAP et de la FAO.



Globalement, au niveau de l'UE, en 2017, les ménages ont dépensé 56,6 milliards d'euros pour le poisson, soit un quart du montant dépensé pour la viande (221 milliards d'euros).

Au Portugal, les dépenses en poisson ont représenté la part la plus élevée du total des dépenses en protéine animale : elles ont représenté les trois quarts des dépenses en viande.

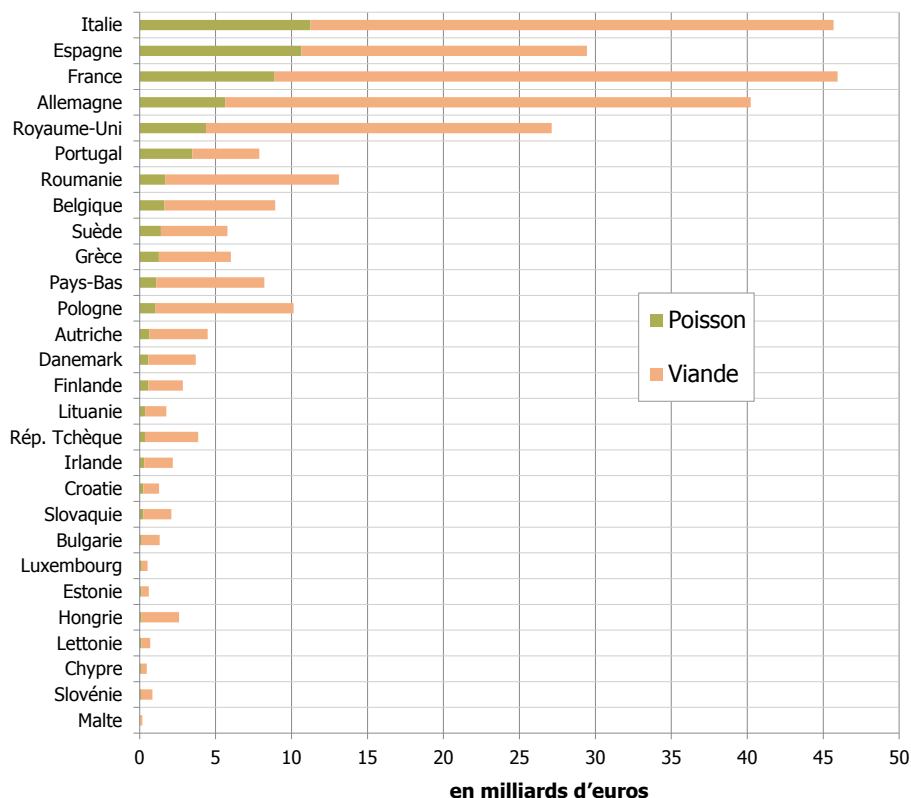
Les 3 États membres les plus grands consommateurs de poisson, à savoir l'Italie, la France et l'Espagne, ont affichés différentes habitudes d'achat. En Italie, les dépenses en viande étaient trois fois plus élevées qu'en poisson. En Espagne, elles étaient deux fois plus élevées et en France, les ménages ont dépensé quatre fois plus en viande qu'en poisson.

Le plus grand déséquilibre a été observé en Hongrie, où en 2017, les dépenses en viande étaient 20 fois plus élevées que celles en poisson.

Graphique 16

Comparaison des dépenses totales des ménages en produits de la pêche et de l'aquaculture et en viande dans l'UE en 2017 (consommation hors domicile exclue)

Source : EUROSTAT : Parités de pouvoir d'achat – PPA Dépenses nominales.



3.2 Les prix à la consommation – Comparaison poisson / viande / produits alimentaires

Sur la période de 2010 à 2017, le prix à la consommation a progressé à une moyenne annuelle de 3 %, soit un taux plus élevé que les prix de la viande et des denrées alimentaires en général.

Globalement, de 2010 à 2013, les prix du poisson, de la viande et des denrées alimentaires ont augmenté au même rythme mais depuis 2014, ils ont évolué différemment. En effet, le prix du poisson a affiché une forte croissance et, en 2017, il a augmenté de 10 % par rapport à 2013. Au cours de la même période, les prix de la viande et des denrées alimentaires sont restés relativement similaires.

Graphique 17

Prix à la consommation (2010=100)

Source : EUROSTAT.

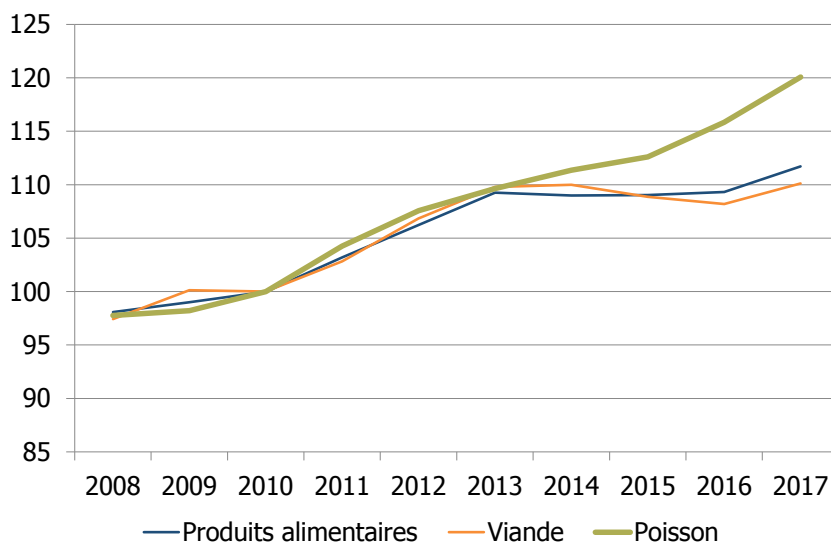


Tableau 7

**Prix à la consommation
(variation en pourcentage)
Comparaison sectorielle**
Source : EUROSTAT

Secteur	2013	2014	2015	2016	2017	2017/2013
Produits alimentaires	+2,8%	-0,2%	0,0%	+0,3%	+2,2%	+2%
Viande	+2,8%	+0,2%	-1,0%	-0,6%	+1,8%	=
Poisson	+1,9%	+1,6%	+1,1%	+2,9%	+3,6%	+10%

3.3 La consommation apparente

En 2016, la consommation apparente²⁶ de produits de la pêche et de l'aquaculture a atteint 12,41 millions de tonnes, soit le niveau le plus élevé sur 10 ans et une augmentation de 4 % par rapport à 2015, correspondant à 24,33 kg par habitant.

Les 15 produits présentés dans le tableau 8 représentent 73 % de la consommation apparente.

Tableau 8

Consommation apparente des espèces les plus importantes en 2016 (équivalent poids vif)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et de la FAO.

En 2016, la consommation apparente de produits de la pêche et de l'aquaculture a atteint 24,33 kg par habitant. Le thon a confirmé sa position de principal produit consommé dans l'UE.

Produits ²⁷	Par habitant (en kg)	% sauvage	% d'élevage
Thon	2,78	99 %	1 %
Cabillaud	2,33	100 %	0 %
Saumon	2,19	5 %	95 %
Lieu d'Alaska	1,59	100 %	0 %
Crevette	1,56	62 %	38 %
Moule	1,27	20 %	80 %
Hareng	1,23	100 %	0 %
Merlu	0,96	100 %	0 %
Encornet	0,72	100 %	0 %
Sardine	0,69	100 %	0 %
Maquereau	0,58	100 %	0 %
Surimi	0,58	100 %	0 %
Siluriforme d'eau douce (y compris le panga)	0,50	1 %	99 %
Truite	0,42	1 %	99 %
Coquille Saint-Jacques	0,35	84 %	16 %
Autres	6,59	84 %	16 %
Total	24,33	76 %	24 %

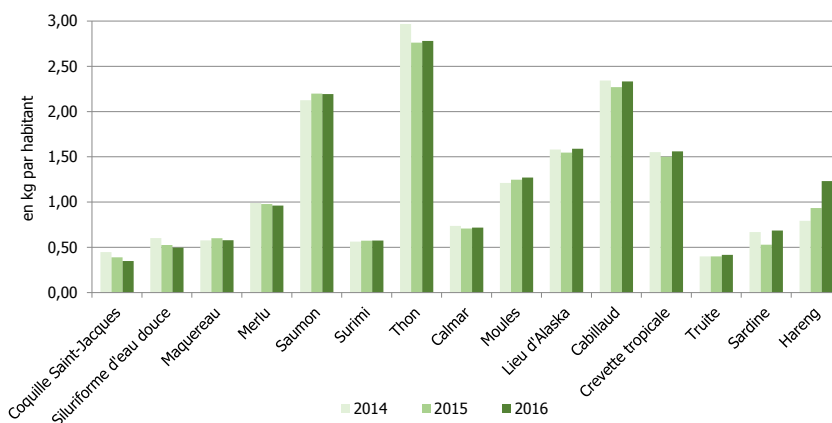
²⁶ La définition de « consommation apparente » est disponible dans la section « Bilan d'approvisionnement » de la Note méthodologique.

²⁷ Plusieurs espèces de poisson sont regroupées en un seul produit, notamment : la moule (*Mytilus spp.* + autres moules), le thon (listao, albacore, germon, thon obèse, thon rouge et divers) et la crevette (crevette tropicale, crevette nordique, crevette rose du large, crevette *Crangon spp.* et crevettes diverses).

Graphique 18

Consommation apparente des produits les plus importants en 2014, 2015 et 2016

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT, de la FEAP et de la FAO.



En 2016, la consommation par habitant de thon, de cabillaud et de saumon a représenté 30 % de la consommation totale de produits de la pêche et de l'aquaculture.

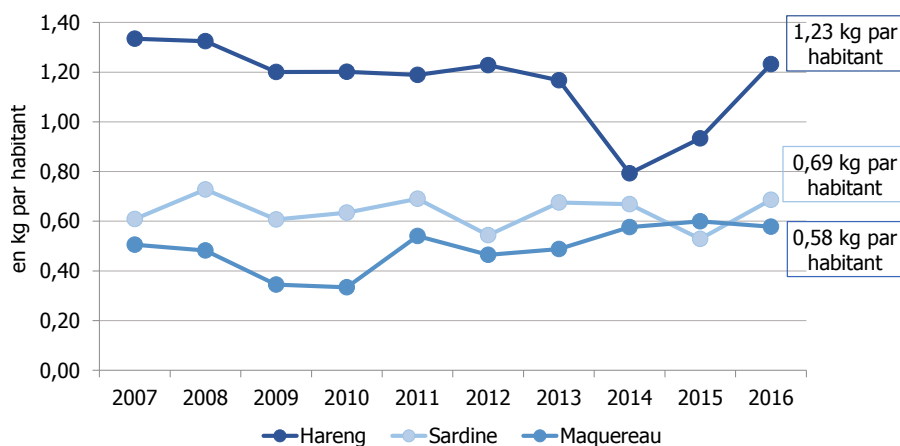
Le thon (en conserve principalement) est resté l'espèce la plus consommée dans l'UE, suivie par le cabillaud et le saumon. Ce classement reste inchangé depuis 2009, à l'exception de 2012, lorsque le saumon fut la deuxième espèce les plus consommées, déterminé notamment par le prix du saumon importé de Norvège (-12 % par rapport à 2011). Sur la même période, la production mondiale et européenne de saumon atlantique d'élevage a augmenté de respectivement 22 % et de 16 %.

Petits pélagiques

Graphique 19

Consommation apparente des espèces de petits pélagiques les plus consommées

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT, sur des sources de données nationales et sur les données de la FEAP et de la FAO.



Parmi les « principales espèces commerciales²⁸ », la consommation par habitant de hareng a enregistré la plus forte augmentation. Elle a augmenté de 0,93 à 1,23 kg/par habitant (soit +32 % par rapport à 2015), pour atteindre la consommation moyenne par habitant sur la période de 2007 à 2013. Une augmentation de la consommation de sardine a également été observée : la consommation est passée de 0,53 à 0,69 kg par habitant (soit + 30 %), stimulée par l'augmentation des importations de produits congelés et élaborés / en conserve provenant du Maroc pour satisfaire la demande de l'industrie de la conserve européenne (notamment la filière espagnole).

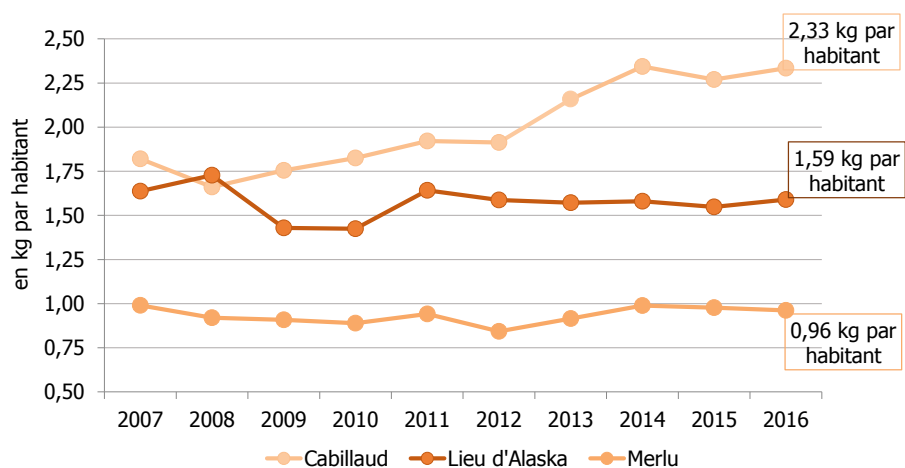
En 2016, la consommation par habitant de maquereau a diminué de 4 % par rapport à 2015 du fait d'une baisse des captures, principalement attribuable à la réduction des quotas pour l'ensemble des pays de l'UE. L'Irlande, qui est le premier État membre pour les captures de maquereau, a enregistré une baisse de 14 %. Les principaux États membres consommateurs (la France et l'Espagne) ont également enregistré des baisses en 2016 par rapport à 2015: en France, la consommation des ménages a diminué de 9 % pour le maquereau frais et de 4 % pour les conserves de maquereau. De même, en Espagne, la consommation de conserves de maquereau a diminué de 4 %, et la consommation de maquereau frais a enregistré une légère augmentation (+ 1 %). Les prix relatifs à la consommation du maquereau frais ont augmenté de 6 % en France et de 1 % en Espagne, tandis qu'ils ont diminué de 1 % pour les conserves de maquereau dans les deux pays. Les habitudes de consommation diffèrent dans ces deux pays : les ménages espagnols préfèrent le maquereau frais (18.900 tonnes consommées en 2016 par rapport à 4.500 tonnes consommées par les ménages français). Pour les conserves de maquereau, la France a consommé 17.800 tonnes tandis que l'Espagne a consommé 6.300 tonnes en 2016.

Poissons de fond

Graphique 20

Consommation apparente des poissons de fond les plus importants

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT, sur des sources de données nationales et sur les données de la FEAP et de la FAO.



²⁸ La liste des « principales espèces commerciales » d'EUMOFA est disponible sur le lien http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex%2B1_%2BList%2Bof%2BMCs%2Band%2BCG.pdf/od849918-162a-4d1a-818c-9edcbb4edfd2

La consommation de cabillaud et de lieu d'Alaska était relativement stable sur la période de 2014 à 2016, affichant quelques évolutions annuelles marginales. Par ailleurs, au cours de la période de 10 ans (de 2007 à 2016), les deux espèces ont affiché une tendance différente. En effet, le cabillaud a affiché une tendance positive pendant de nombreuses années, il a augmenté en 2013 et en 2014 du fait des plus hauts quotas jamais enregistrés en Atlantique Nord et au même moment son prix à l'importation a diminué. Le lieu d'Alaska a enregistré une légère baisse sur cette période du fait de la hausse du prix à l'importation, passant de 1,88 EUR/kg en 2007 à 2,37 EUR/kg en 2016. Sur la période de 2012 à 2016, l'évolution positive des quotas de pêche de lieu d'Alaska, qui ont augmenté de 14 % en Russie et de 22 % aux États-Unis, ont assuré un approvisionnement régulier à l'industrie européenne de la transformation, satisfaisant ainsi la demande.

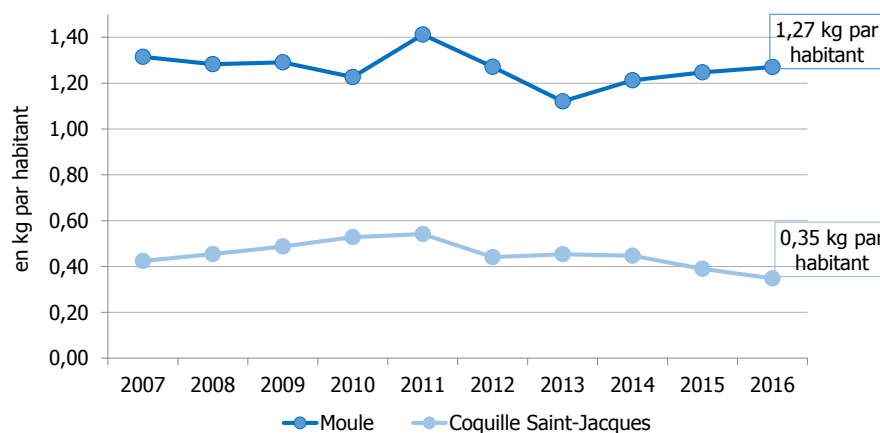
La consommation de merlu a affiché une légère baisse pour la deuxième année consécutive. Bien que les captures aient augmenté, elles n'ont pas compensé la baisse des importations. En 2016, la consommation a diminué de 2 % par rapport à 2015. L'augmentation des captures a entraîné une légère baisse des prix du merlu au niveau de la production, se rapprochant du prix du merlu importé des pays tiers.

Bivalves, autres mollusques et invertébrés aquatiques

Graphique 21

Consommation apparente des principales espèces de bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT, sur des sources de données nationales et sur les données de la FEAP et de la FAO.



La consommation apparente de moule ne cesse d'augmenter depuis 2014. De 2015 à 2016, elle a augmenté de 2 %, surtout du fait de l'augmentation de la production mytilicole et des captures.

Sur la même période, la consommation apparente de coquille Saint-Jacques a affiché une évolution différente. En 2016, la tendance à la baisse entamée en 2014 s'est poursuivie, enregistrant une baisse de 11 % par rapport à 2015 et atteignant son niveau le plus faible sur les 10 dernières années. Cette diminution a surtout été le fait de la hausse du prix de la coquille Saint-Jacques (+ 21 % au niveau de la production et + 49 % au niveau des importations), entraînant une baisse de la consommation. En France, le premier État membre consommateur de l'UE, la consommation des ménages de coquille Saint-Jacques a diminué de 19 % entre 2014 et 2016 (passant de 10.765 à 8.973 tonnes), entraînant une augmentation de la

consommation de produits frais (+ 5 %) tandis que la consommation de produits congelés s'est effondrée (- 52 %). Ces différences d'évolution peuvent s'expliquer par l'évolution du prix : une hausse modérée pour la coquille Saint-Jacques fraîche, de 12,00 à 12,60 EUR/kg, et une hausse importante (+ 42 %) pour la coquille Saint-Jacques congelée, de 21,40 à 30,30 EUR/kg.

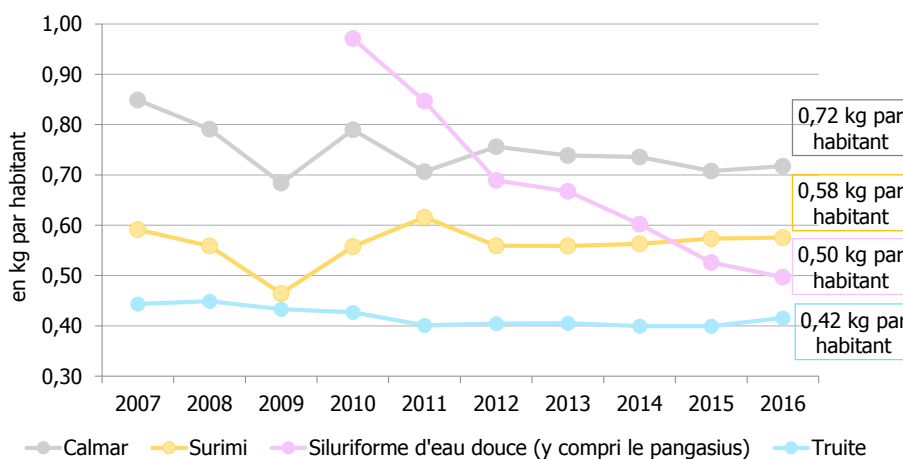
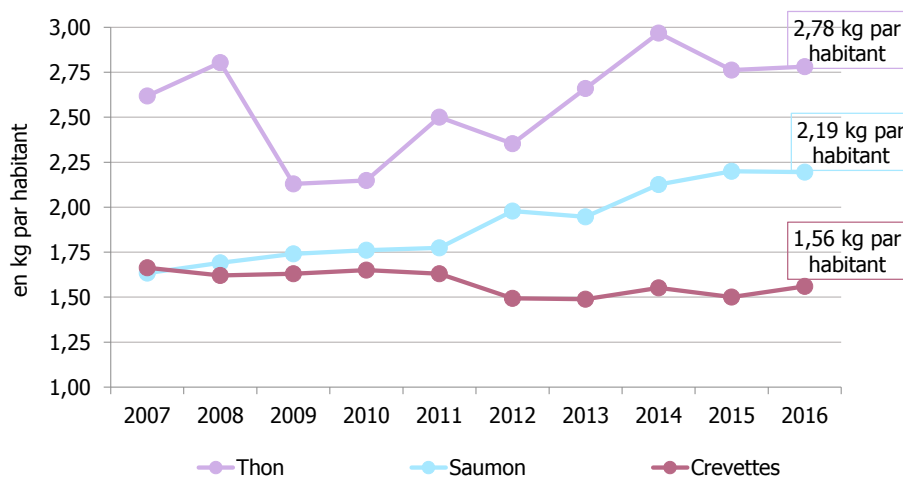
Autres produits

Graphiques 22 et 23

Consommation apparente des autres produits importants

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT, sur des sources de données nationales et sur les données de la FEAP et de la FAO.

La présente section analyse la consommation apparente des autres espèces les plus consommées appartenant à groupes de produits différents.



En 2016, le thon a confirmé sa position de premier produit halieutique consommé dans l'UE (surtout les conserves de listao et d'albacore, le germon, le thon obèse, le thon rouge et les thons divers). Par ailleurs, sa consommation apparente a fluctué sur la période de 2007 à 2016. Après une baisse de 1 % enregistrée en 2015, la consommation a repris (+ 1 %) en 2016 grâce à l'augmentation des captures de listao.

Globalement, la consommation apparente de saumon a affiché une tendance à la hausse de 2007 à 2016, malgré une brève baisse de 2012 à 2013. En 2016, elle a totalisé 2,19 kg par habitant, supérieure d'un gramme par rapport à l'année précédente.

Pour la crevette, en 2016, la consommation par habitant a atteint son plus haut niveau sur 5 ans, affichant une augmentation de 4 % par rapport à 2015 grâce à la hausse des importations. Dans l'UE, 90 % des crevettes consommées concernaient les crevettes diverses et tropicales²⁹, congelées ou élaborées / en conserve.

Concernant les siluriformes d'eau douce (le panga principalement), la consommation par habitant a poursuivi sa baisse, suivant la tendance à la baisse des importations. En 2016, la quantité la plus faible a été enregistrée par rapport aux sept années précédentes (0,50 kg, soit - 5 % par rapport à 2015).

3.4 La consommation des ménages en produits aquatiques frais

La consommation des ménages en produits aquatiques frais est analysée dans le tableau 9 pour 12 États membres de l'UE, qui représentent 86 % du total des dépenses en produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE en 2017.

Globalement, dans ces pays, la consommation de produits aquatiques frais a diminué de 2 % en 2017 par rapport à 2016, atteignant 1,75 million de tonnes et restant stable en valeur (16 milliards d'euros).

Parmi les principaux consommateurs de l'UE, la consommation n'a augmenté qu'en Italie et en Allemagne, tandis qu'au Danemark, en Hongrie, en Irlande, en Pologne et au Pologne, elle a affiché les plus fortes baisses, tant en valeur qu'en volume.

Tableau 9

Consommation des ménages en produits aquatiques frais, en volume (en tonnes) et en valeur (en milliers d'euros) et variation en % 2017/2016

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel.

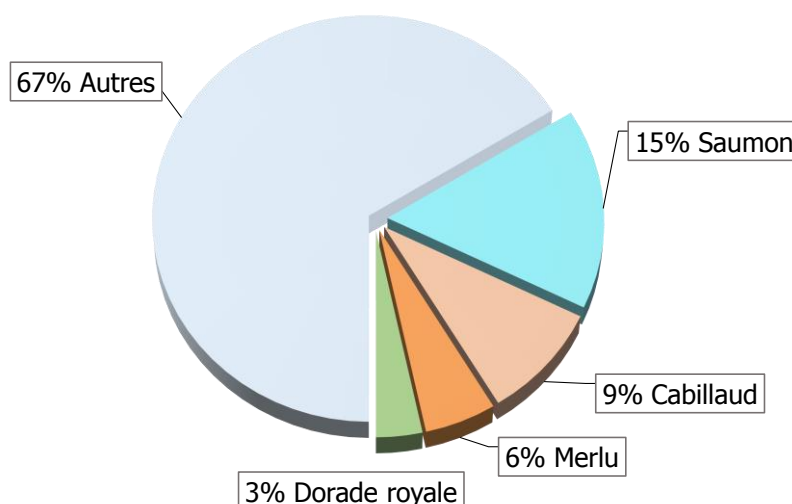
Member State	2013		2014		2015		2016		2017		2017/2016	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Danemark	122.813	9.076	134.938	9.275	132.338	8.907	125.603	8.349	111.915	7.160	↓ - 11%	↓ - 14%
France	2.367.194	233.390	2.355.527	229.034	2.347.189	225.988	2.464.758	225.659	2.474.958	222.351	= 0%	↔ - 1%
Allemagne	701.055	50.937	769.837	56.020	885.686	65.656	960.051	68.307	1.005.114	70.845	↑ + 5%	↑ + 4%
Hongrie	27.693	7.337	27.421	6.758	29.720	6.320	29.085	5.934	26.238	4.846	↓ - 10%	↓ - 18%
Irlande	157.927	12.007	165.940	12.356	182.568	13.595	192.502	13.667	177.548	12.319	↓ - 8%	↓ - 10%
Italie	2.527.258	305.145	2.690.607	322.160	2.804.672	331.255	2.846.485	330.088	2.988.321	340.927	↑ + 5%	↑ + 3%
Pays-Bas	317.195	24.631	324.549	24.084	446.709	32.995	457.029	32.448	456.112	31.642	= 0%	↔ -2%
Pologne	299.259	60.991	313.242	61.873	335.542	66.009	317.639	62.839	304.390	56.645	↓ - 4%	↓ - 10%
Portugal	338.659	60.553	333.727	57.349	365.568	62.435	373.204	60.401	362.287	54.548	↓ - 3%	↓ - 10%
Espagne	5.143.541	740.746	4.946.814	704.050	4.951.108	686.097	4.913.212	666.055	4.826.921	629.317	↔ - 2%	↓ - 6%
Suède	114.529	8.945	125.982	9.882	139.942	11.187	130.002	9.400	130.997	9.025	↔ + 1%	↓ - 4%
Royaume-Uni	2.907.630	309.344	3.143.213	302.016	3.648.780	307.797	3.283.644	304.738	3.249.608	308.687	↔ - 1%	↔ + 1%
Total	15.024.754	1.823.103	15.331.796	1.794.857	16.269.821	1.818.241	16.093.214	1.787.887	16.114.411	1.748.311	= 0%	↔ - 2%

²⁹ La consommation apparente de crevettes diverses était presque entièrement composée de produits importés (92%). Aucune information n'est disponible sur les espèces importées.

Graphique 24

Principales espèces consommées en frais par les ménages en 2017 (en valeur)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel.



En 2017, les principaux produits frais consommés dans l'UE étaient le saumon, le cabillaud, le merlu et la dorade royale, représentant ensemble, un tiers de la valeur totale de la consommation des ménages de produits aquatiques frais de l'UE.

SAUMON – La consommation de saumon frais a suivi une tendance à la hausse sur la période de 2013 à 2015. Cette hausse s'est arrêtée en 2016, lorsque le volume et la valeur ont fortement diminué. En 2017, le volume consommé a poursuivi sa baisse, diminuant de 3 % par rapport à 2016. Toutefois, du fait d'une hausse parallèle du prix (+ 7 %), la valeur globale a enregistré une augmentation de 3 %. Le Royaume-Uni est le plus grand consommateur de saumon frais, dépensant 860 milliards d'euros pour 52.126 tonnes, soit 30 % de la consommation des ménages de l'UE pour cette espèce (en volume). Le Royaume-Uni était suivi par l'Espagne qui a représenté 26 % et par la France, qui a représenté 12 %. Ensemble, ces trois pays ont contribué à 68 % de la consommation totale de saumon de l'UE, tant en valeur qu'en volume.

CABILLAUD – En 2017, les achats domestiques de cabillaud frais ont enregistré le niveau le plus élevé depuis 2013, atteignant 1,5 milliard d'euros pour 143.782 tonnes. Le Royaume-Uni occupe la première place, avec 531 millions d'euros, suivi par la France avec 351 millions d'euros, l'Espagne avec 253 millions d'euros et l'Italie avec 151 millions d'euros. Ces pays ont enregistré une tendance positive par rapport à 2016, l'Espagne ayant affiché la hausse la plus forte (+10 % en volume et +17 % en valeur).

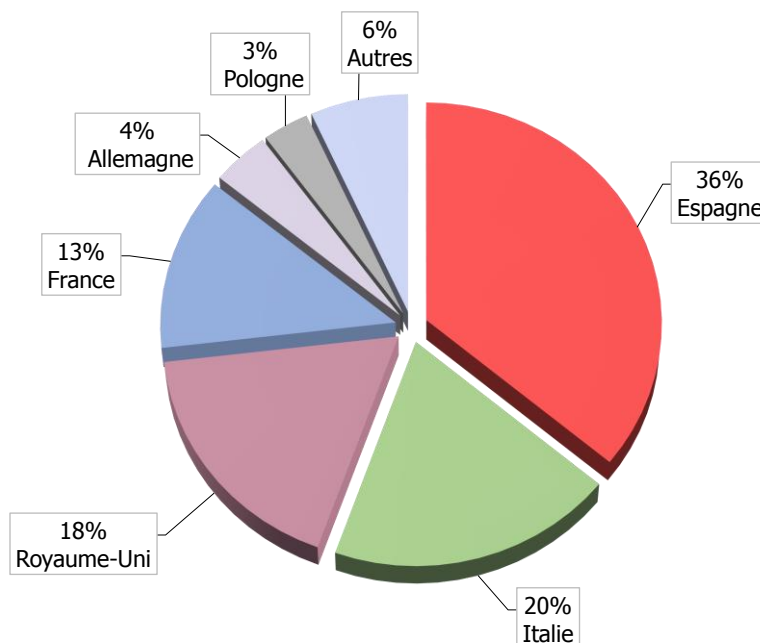
MERLU – En 2017, la consommation de merlu frais de l'UE a enregistré une baisse de 7 % en valeur et de 10 % en volume par rapport à 2016, atteignant 851 millions d'euros et 111.089 tonnes. L'Espagne, responsable de 90 % de la valeur de la consommation totale de l'UE, a enregistré une baisse des dépenses de 57 millions d'euros. La baisse de la consommation de merlu peut être le fait d'une réduction importante de la production imposée par les TAC en mer du Nord et en Atlantique Centre et Nord-Est.

DORADE ROYALE – En 2017, la consommation de dorade royale a augmenté de 2 % en valeur et de 1 % en volume par rapport à l'année précédente. L'Italie et l'Espagne étaient les plus grands consommateurs, représentant ensemble environ 81 % du total de la consommation de l'UE pour cette espèce.

Graphique 25

Consommation de produits aquatiques frais des ménages en 2017 pour les 12 États membres analysés (en volume)

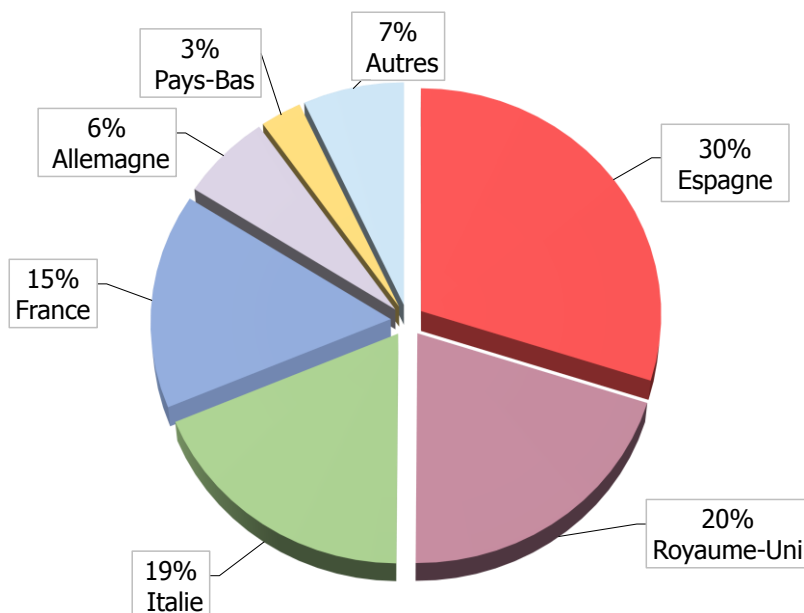
Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel.



Graphique 26

Consommation de produits aquatiques frais des ménages en 2017 pour les 12 États membres analysés (en valeur)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel.



Parmi les 12 États membres analysés, quatre pays (l'Espagne, le Royaume-Uni, l'Italie et la France) ont représenté 86 % du total de la consommation en volume et 84 % en valeur.

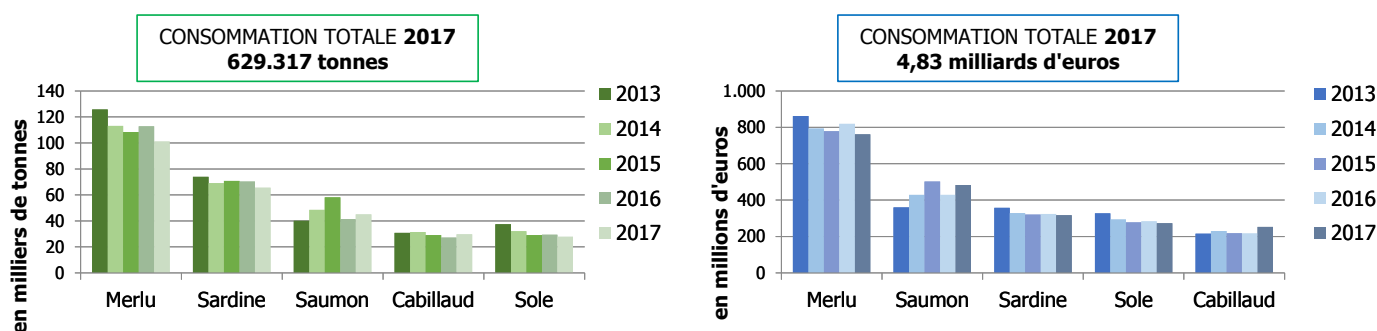
Espagne L'Espagne est le plus grand consommateur de poisson frais de l'Union européenne. En 2017, elle a affiché une baisse de la consommation de 6 % en volume (passant de 666.055 à 629.317 tonnes) et de 2 % en valeur (passant de 4,91 milliards à 4,83 milliards d'euros).

En 2017, les espèces les plus consommées étaient le merlu (101.032 tonnes pour 762 millions d'euros), suivi par la sardine, le saumon, le cabillaud et la sole. Ensemble, ces espèces ont représenté environ 43 % du total de la consommation des ménages espagnols, tant en valeur qu'en volume.

Graphique 27

Principales espèces fraîches consommées par les ménages en Espagne (en valeur et en volume)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel.



Royaume-Uni

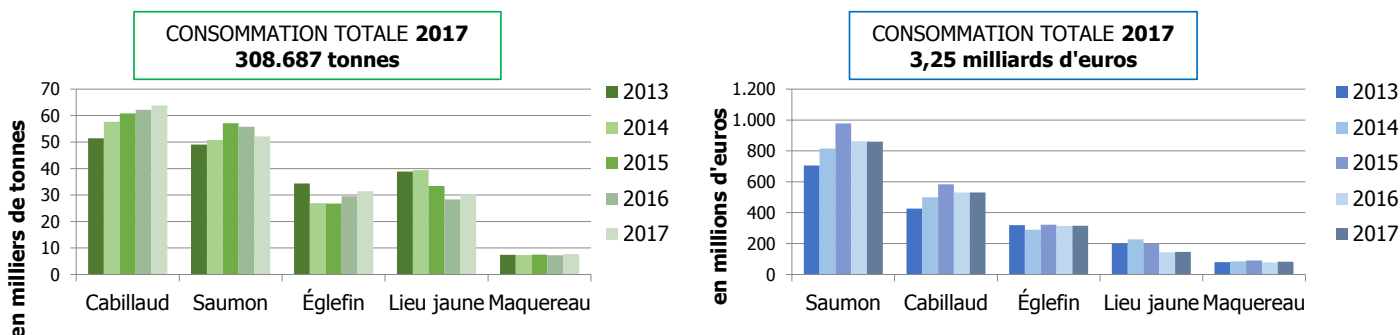
En 2017, le Royaume-Uni était le deuxième plus grand consommateur de poisson frais de l'UE en valeur (3,25 milliards d'euros) et le troisième en volume (308.687 tonnes). Après avoir diminué en 2016, le volume a légèrement augmenté (+ 1 %), mais la valeur a poursuivi une tendance à la baisse, diminuant de 1 %.

Graphique 28

Principales espèces fraîches consommées par les ménages au Royaume-Uni (en valeur et en volume)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel.

Les principales espèces consommées au Royaume-Uni (le cabillaud, le saumon, l'églefin, le lieu jaune et le maquereau) ont couvert ensemble environ 60 % du total des espèces fraîches consommées par les ménages, tant en volume qu'en valeur. Le cabillaud et le saumon sont de loin les principales espèces de poisson consommées fraîches.



Italie

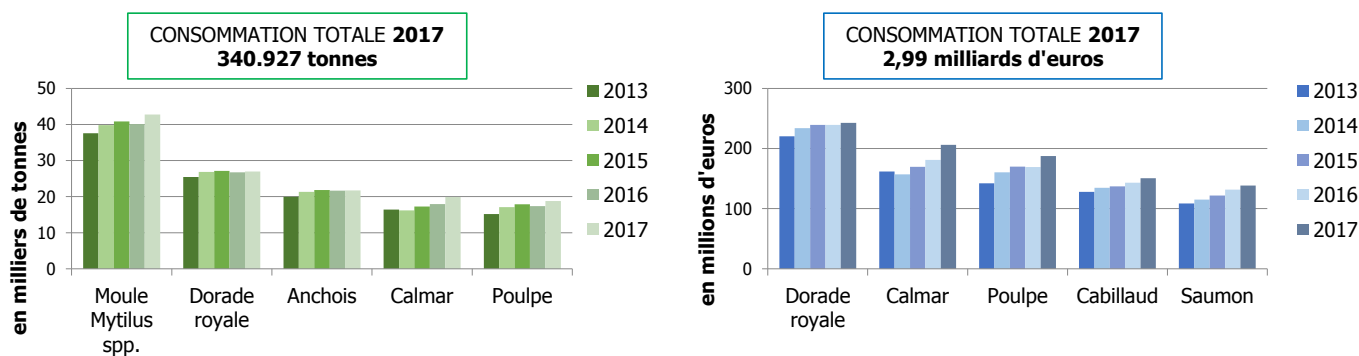
En Italie, en 2017, les dépenses ont augmenté de 5 % par rapport à 2016, passant à 3 milliards d'euros pour 340.927 tonnes de poisson. De ce fait, les dépenses ont atteint le niveau le plus élevé sur 5 ans pour la consommation de poisson frais. L'Italie s'est classée en deuxième position en volume par rapport aux autres États membres et en troisième position en valeur.

En Italie, les principales espèces consommées étaient la dorade royale, l'encornet, le poulpe, le cabillaud et le saumon. Ensemble, ces espèces ont couvert 31% du total de la consommation de poisson frais. En volume, la moule est de loin la première espèce consommée, suivie par la dorade royale, l'anchois, l'encornet et le poulpe.

Graphique 29

Principales espèces fraîches consommées par les ménages en Italie (en valeur et en volume)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel.

**France**

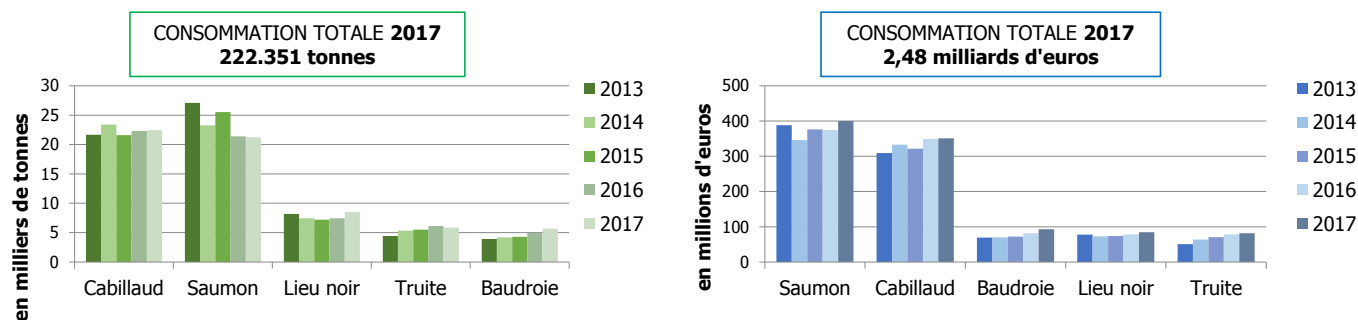
En 2017, la France arrive au quatrième rang de l'UE en termes de poisson frais consommé par les ménages. Elle a affiché une tendance stable par rapport aux années précédentes et a totalisé 222.351 tonnes pour 2,48 milliards d'euros.

Le cabillaud et le saumon ont été les principales espèces consommées tant en valeur qu'en volume, suivis de loin par le lieu noir, la truite et la baudroie.

Graphique 30

Principales espèces fraîches consommées par les ménages en France (en valeur et en volume)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel.



Allemagne En 2017, les ménages allemands ont dépensé 1 milliard d'euros pour 70.845 tonnes de produits aquatiques frais, soit une hausse de 4 % en volume et de 7 % en valeur.

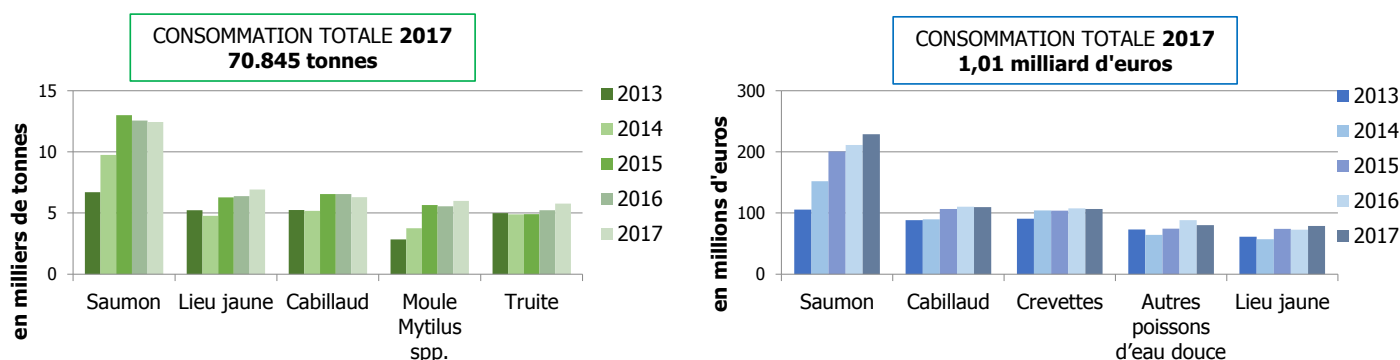
En Allemagne, la principale espèce consommée était le saumon avec 12.446 tonnes consommées en 2017 (soit une baisse de 2 % par rapport à 2016) pour une valeur de 229 millions de tonnes (soit + 8 % par rapport à 2016). Ensemble, le saumon, le lieu jaune, le cabillaud, la moule et la truite ont représenté 53 % de la consommation de poisson frais en volume.

En valeur, la crevette est la troisième espèce la plus consommée (107 millions d'euros pour 4.924 tonnes), après le saumon et le cabillaud.

Graphique 31

Principales espèces fraîches consommées par les ménages en Allemagne (en valeur et en volume)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel.



Pologne En Pologne, en 2017, la consommation des ménages de produits aquatiques frais a poursuivi une tendance à la baisse, diminuant de 10 % en volume et de 4 % en valeur par rapport à 2016 et atteignant les niveaux les plus faibles sur les 4 dernières années : 56.645 tonnes pour 304 millions d'euros.

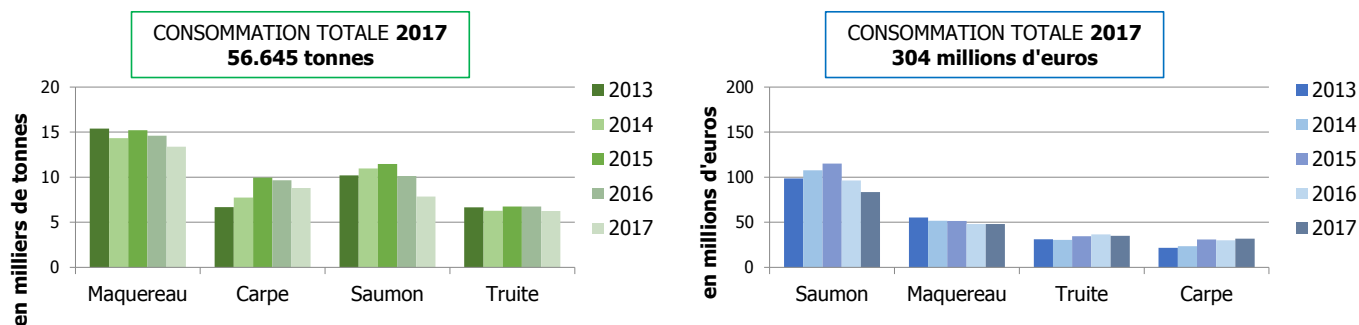
Les principales espèces consommées étaient le maquereau, la carpe, le saumon et la truite, couvrant ensemble 65 % du total du poisson frais consommé par les ménages, tant en valeur qu'en volume.

Parmi ces espèces, le saumon est l'espèce ayant enregistré la plus forte baisse par rapport à 2016 : - 13 % en valeur et - 22 % en volume.

Graphique 32

**Principales espèces fraîches
consommées par les ménages
en Pologne (en valeur et en volume)**

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel.



Autres États membres

Pays-Bas – En 2017, la consommation de poisson frais a légèrement diminué par rapport à 2016 mais est restée stable en valeur. Malgré une baisse de 21 % en volume, le saumon est resté la principale espèce consommée, représentant 33 % du total en valeur et 20 % du total en volume.

Portugal – La consommation des ménages de poisson frais a diminué de 10 % en volume par rapport à 2016, du fait d'une baisse de la consommation de maquereau, de merlu, de saumon, de bar européen et de sardine, qui ont représenté ensemble 38 % de la consommation totale de poisson frais.

Suède – La consommation totale de poisson frais a augmenté de 1 % en valeur et a diminué de 4 % en volume. La principale espèce consommée était le saumon. Parmi les espèces principales, le saumon a été la seule espèce à enregistrer une hausse par rapport à 2016 (+ 19 % en valeur et + 9 % en volume).

Irlande – En 2017, la consommation de poisson frais a diminué de 8 % en valeur et de 10 % en volume par rapport à 2016. Les espèces les plus consommées, le saumon et le cabillaud, ont représenté ensemble 63 % de la consommation totale de produits aquatiques frais en valeur et 56 % en volume.

Danemark – En 2017, la consommation de poisson frais a poursuivi sa baisse, diminuant de 14 % en volume et de 11 % en valeur, du fait d'une diminution de la consommation de saumon, l'espèce principale.

Hongrie – En 2017, la consommation des ménages de produits aquatiques frais a fortement diminué, baissant de 18 % en volume et de 10 % en valeur par rapport à 2016.

3.5 Circuits de commercialisation

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture approvisionne le marché à travers divers circuits de commercialisation : la vente au détail (qui comprennent les poissonneries et la grande distribution), la restauration commerciale (qui comprend le service de traiteur et les restaurants) et la restauration collective (qui comprend les écoles, les cantines, les hôpitaux et les prisons).

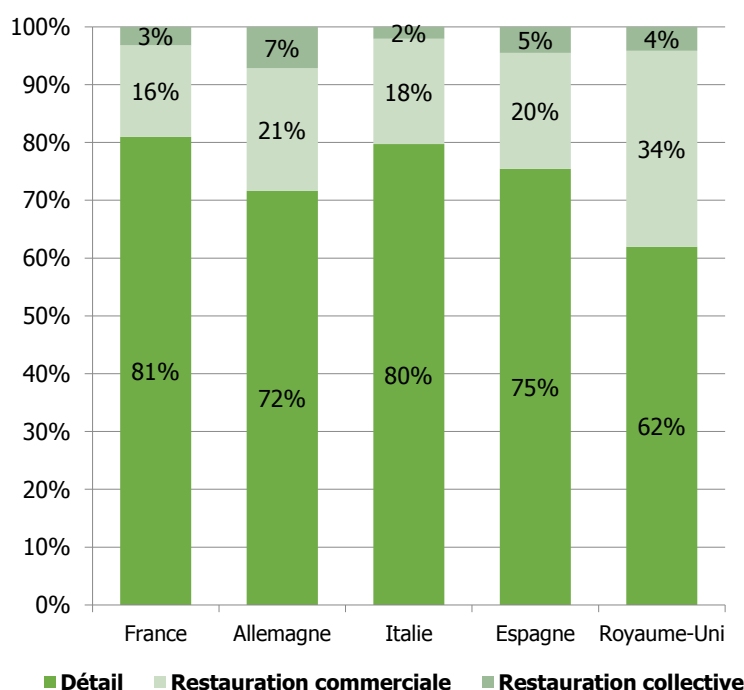
En 2017, l'Italie, l'Espagne, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont représenté 72 % du total des dépenses en poisson et fruits de mer dans l'Union européenne.

Graphique 33

Ventes de poisson et de fruits de mer par circuit de commercialisation en 2017 (en volume)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Euromonitor.

Le commerce de détail est le circuit de commercialisation le plus important pour le poisson et les fruits de mer.



Consommation hors domicile

L'importance de la consommation hors domicile (la restauration commerciale et la restauration collective) diffère pour chacun des pays consultés, variant de 19 % à 38 % du total de la consommation. Le Royaume-Uni a enregistré le pourcentage le plus élevé (38 %) de la consommation hors domicile, en raison de l'importance spécifique des « Fish & Chips ». Par ailleurs, les pourcentages les plus faibles ont été observés en France (19 %) et en Italie (20 %).

Dans le segment de la consommation hors domicile, le circuit de la restauration collective joue un rôle mineur dans l'ensemble des pays consultés.

Tableau 10

Consommation hors domicile de poisson et de fruits de la mer en volume (en milliers de tonnes)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Euromonitor.

État membre	2016	2017	Variation en % 2017/2016
Espagne	273	279	+2%
Royaume-Uni	288	278	-4%
Allemagne	193	195	+1%
Italie	101	104	+3%
France	57	60	+4%

Le commerce de détail

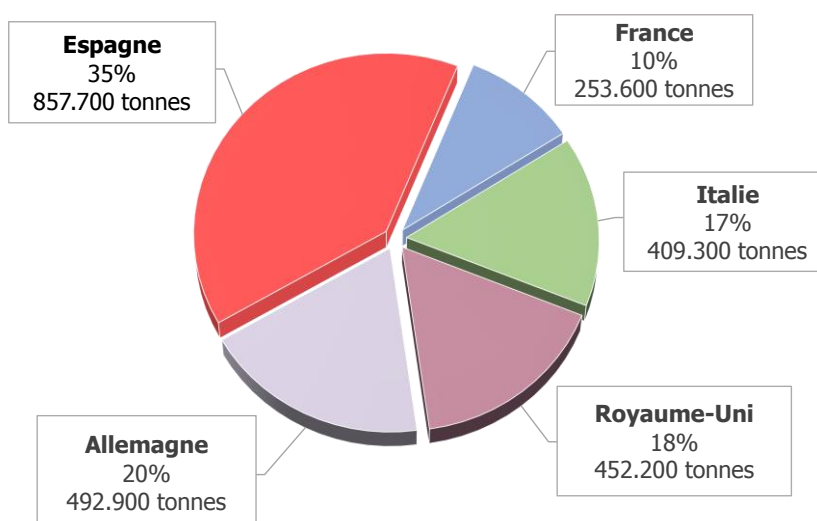
L'Espagne a enregistré les achats de poisson et fruits de mer les plus élevés de l'UE dans le segment du commerce de détail. En 2017, 857.700 tonnes ont été vendues par ce canal. Toutefois, en Espagne, les ventes du commerce de détail ont diminué, baissant de 14 % par rapport à 2013 et de 5 % par rapport à 2016.

Par ailleurs, l'Italie, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont affiché une tendance à la hausse. L'Italie a enregistré une hausse de 7 % par rapport à 2016, restant stable par rapport à 2013 (soit + 0,4 %). En 2017, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont atteint le plus haut niveau sur 5 ans, la consommation ayant augmenté de 1 % par rapport à 2016 dans ces deux pays et de 8 % par rapport à 2013.

Graphique 34

Ventes au détail de poisson et fruits de mer par pays principal en 2017 (en volume)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Euromonitor.



Dans les 5 États membres, le poisson est la catégorie la plus consommée dans le commerce de détail, suivie de loin par les céphalopodes et autres mollusques, et les crustacés.

En termes absolus, en 2017, l'Espagne détient la part la plus élevée de poisson, avec 559.200 tonnes achetées (soit - 4 % par rapport 2016). Par ailleurs, au Royaume-Uni et en Allemagne, le poisson a affiché la part la plus élevée parmi les poissons et fruits de la mer, couvrant respectivement 89 % et 87 % du total des ventes dans le commerce de détail dans ces deux pays.

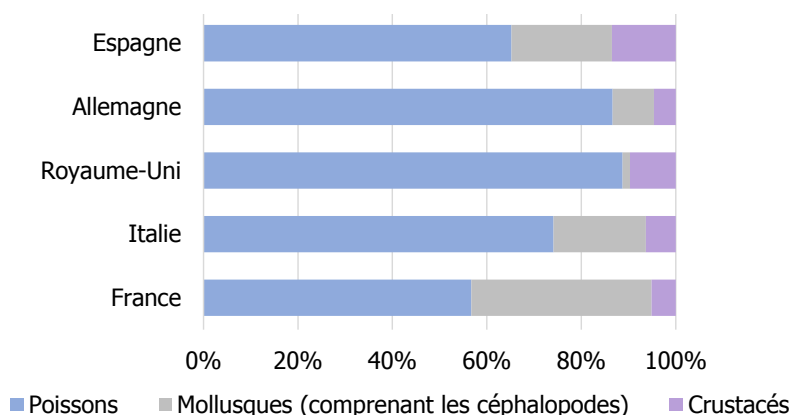
En France, les céphalopodes et autres mollusques ont couvert une part importante du total (38 %), en Espagne (21 %) et en Italie (20 %).

Les achats de crustacés étaient relativement faibles dans l'ensemble des cinq pays. La part la plus élevée ont été enregistrée en Espagne, où les crustacés ont représenté 14 % des achats dans ce segment suivie du Royaume-Uni, où ils ont représenté 10 %.

Graphique 35

Ventes au détail de poisson et fruits de mer en 2017 (parts en volume)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Euromonitor.



3.6 La consommation et la production de poisson et de fruits de mer biologiques

Dans l'UE, la consommation de poisson et produits de la mer biologiques a augmenté de 49 % sur la période de 2013 à 2017.

La production et la consommation de poisson et de produits de la mer biologiques représentent un marché de niche dans l'UE. En effet, en 2017, parmi les poissons et produits de la mer les plus consommés sur les marchés de l'UE, seul 1,3 % (soit 43.400 tonnes) provient de la production biologique. Bien que connaissant une forte croissance (+ 49 %) par rapport à 2013, le segment reste limité.

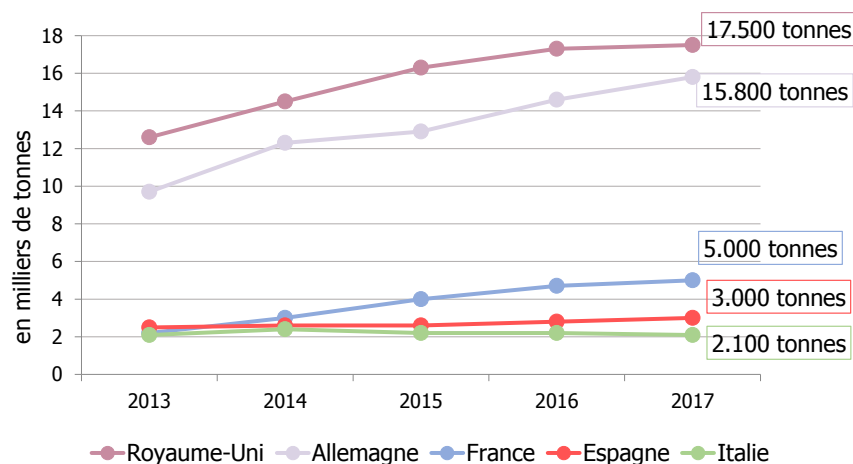
Les principaux marchés européens pour le poisson biologique (la France, l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni) ont fortement augmenté en volume, respectivement +127 %, + 63%, + 20 % et 39 % par rapport à 2013. En Italie, la tendance de consommation est restée stable.

En termes absolus, le Royaume-Uni est le principal pays consommateur de poisson biologique de l'UE, atteignant 17.500 tonnes en 2017, le plus haut niveau jamais enregistré.

Graphique 36

Consommation de poisson biologique (en milliers de tonnes)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Euromonitor.



Le poisson et les produits de la mer biologiques représentent encore un nouveau marché dans l'UE, malgré la sensibilisation croissante des consommateurs qui a entraîné une hausse de la demande de produits issus de l'aquaculture biologique³⁰. Cette tendance a également été prise en compte dans les stratégies des chaînes d'approvisionnement : les producteurs de l'aquaculture biologique ont augmenté leur production partout dans le monde, tandis que les entreprises leaders dans le commerce de détail et les marques de poisson et produits de la mer adaptent leurs offres de produits biologiques et promeuvent des produits spécifiques de fruits de mer et de poisson biologiques.

Dans l'UE, les espèces biologiques consommées les plus importantes sont le saumon, la truite, la carpe, le bar, la dorade et la moule.

La production de saumon, de bar, de dorade et de truite a affiché une forte hausse sur la période de 2012 à 2015 : le saumon a augmenté de 24 %, le bar de 25 %, la dorade de 25 % et la truite de 100 %. Cependant, pour les autres espèces, les volumes de l'élevage biologique sont restés relativement faibles. En outre, en termes de performances économiques, l'enjeu majeur de l'élevage biologique concerne la petite échelle de la production. C'est pour cette raison que la production de produits aquatiques biologiques se concentre essentiellement sur des espèces davantage rentables, à savoir la truite et la moule et, dans une moindre mesure, le saumon, tandis que les espèces tropicales sont surtout élevées hors de l'UE, notamment dans les pays en développement, et doivent donc être importées.

Les importations concernent principalement la crevette, mais également le tilapia et le panga. La crevette provient d'Équateur, du Bangladesh, de Madagascar, d'Inde, d'Indonésie et du Vietnam ; le tilapia est importé d'Amérique Centrale tandis que le panga est importé du Vietnam. En général, le poisson biologique est importé congelé par les mêmes circuits de distribution que les produits aquatiques conventionnels, le commerce de détail étant le circuit de distribution privilégié.

La petite dimension du marché du poisson et des fruits de mer biologiques se reflète également sur leur prix nettement plus élevé que le prix des produits aquatiques conventionnels. Les volumes faibles et les exigences réglementaires entraînent la hausse des coûts de production, des coûts de ventes et des coûts de distribution.

³⁰<https://www.cbi.eu/market-information/fish-seafood/organic-seafood>

3.7 Les indications géographiques et les spécialités traditionnelles garanties

Dans le secteur des produits aquatiques, il existe 50 signes de qualité enregistrés par l'Union Européenne. Ils concernent les indications géographiques : Appellation d'Origine Protégée (AOP), Indication géographique protégée (IGP), ou Spécialités Traditionnelles Garanties (STG).³¹

Tableau 11

Signes de qualité concernant les produits de la pêche et de l'aquaculture enregistrés jusqu'en 2018

Source : DOOR, DG AGRI.

Pays	Appellation d'Origine Protégée (AOP)		Indication géographique protégée (IGP)		Spécialités Traditionnelles Garanties (STG)		Total
	numéro	espèces	numéro	espèces	numéro	espèces	
Rép. Tchèque	1	Carpe	1	Carpe			2
Finlande	1	Corégone	1	Corégone			2
France	1	Moule	3	Huître, Anchois, Coquille Saint-Jacques	1	Moule	5
Allemagne			7	Carpe (5 IGP), Hareng, Truite			7
Grèce	1	Mulet cabot (œufs)					1
Irlande			1	Saumon			1
Italie	2	Moule, Tanche	3	Truite, Omble chevalier, Anchois			5
Lettonie			1	Lamproie			1
Pays-Bas					1	Hareng	1
Pologne	1	Carpe					1
Portugal					1	Cabillaud	1
Roumanie			1	Carpe			1
Espagne	1	Moule	4	Thon (mojama) (2 IGP), Thon, Maquereau			5
Suède	1	Corégone (œufs)					1
Royaume-Uni	4	Corégone (Pollan), Moule, Huître, Coquille Saint-Jacques	10	Saumon (4 IGP), Truite, Anguille, Sardine, Cabillaud et églefin, Églefin, Huître			14
Norvège			1	Cabillaud			1
Chine			1	Écrevisse			1
Viet Nam	1	Anchois (sauce)					1
TOTAL	14		34				51

Un produit (AOP) a été enregistré depuis juillet 2017 : le *Lough Neagh Pollan* (avril 2018, Royaume-Uni), un poisson sauvage de l'espèce *Coregonus pollan* capturé dans le Lough Neagh (Irlande du Nord) qui peut être vendu entier, éviscéré ou en filets. La méthode de pêche est le filet.

Les deux-tiers des produits (soit 34 produits) sont IGP, tandis que plus d'un quart sont AOP et 6 % (soit 3 produits) sont STG.

³¹ Pour en savoir sur les signes de qualité de l'UE, veuillez visiter le lien : https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/food-safety-and-quality/certification/quality-labels/quality-schemes-explained_en

Parmi les 51 produits enregistrés, 29 sont des produits de la pêche (19 espèces différentes), 21 sont des produits aquacoles (surtout la carpe, la moule, le saumon et l'huître) et un produit (transformé) est issu de la pêche ou de l'aquaculture (IGP « *London Cure Smoked Salmon* »).

Près de la moitié (45 %) des IG / STG couvre les produits non transformés, tandis que 35 % couvrent les produits transformés et 20 % couvrent les produits transformés et non transformés. Les méthodes de transformation comprennent les produits fumés, saumurés, séchés, cuits et en conserve, y compris les œufs et les sauces de poisson.

Tableau 12

Types de produits sous dénominations protégées dans le secteur des produits de la mer (août 2018)

Source : DOOR, DG AGRI.

	Non transformé	Transformé	Non transformé / Transformé	Total	% du total
Pêche	8	16	5	29	57 %
Aquaculture	15	1	5	21	41 %
Pêche / aquaculture	0	1	0	1	2 %
Total	23	18	10	51	100 %
% Total	45 %	35 %	20 %	100 %	

Les principales espèces couvertes par les IG et les STG sont la carpe (9 produits, notamment en Allemagne, République tchèque et Pologne), les moules (5 produits en France, Italie, Espagne et Royaume-Uni), le saumon (5 produits, dont 4 au Royaume-Uni et 1 en Irlande) l'anchois, le cabillaud, les huîtres, le thon et le corégone blanc (3 produits chacune). Parmi les 51 dénominations, 78 % concernent des poissons (40 produits), 20 % des mollusques (10 produits) et 2 % des crustacés (1 produit).

Importations - Exportations³² 4

Depuis 2010, les échanges commerciaux de l'UE, c'est-à-dire les flux commerciaux avec les pays hors UE et les échanges entre États membres³³, ont augmenté à un rythme annuel de 6 %.

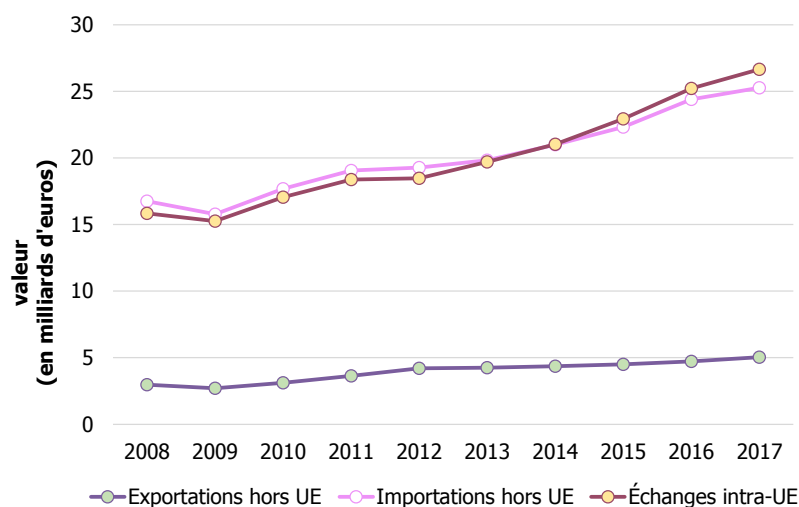
En 2017, le commerce extérieur de l'UE a atteint 57 milliards d'euros, soit une hausse de 2,6 milliards d'euros par rapport à 2016. Les exportations intra-UE, le principal contributeur à la croissance globale, ont augmenté de 1,44 milliard d'euros, soit une hausse de 6 % par rapport à 2016 lorsque les échanges avaient totalisé 25,2 milliards d'euros et à 2017, lorsqu'ils avaient atteint 26,7 milliards d'euros.

La valeur des produits de la pêche et de l'aquaculture échangés avec les pays hors UE a également augmenté : les importations ont progressé de 4 % (soit une augmentation en valeur de 868 millions d'euros, passant de 24,4 milliards à 25,3 milliards d'euros) et les exportations de 7 % (soit une augmentation en valeur de 310 millions d'euros, passant de 4,7 milliards à 5 milliards d'euros).

Graphique 37

Flux commerciaux de l'UE

Source : EUROSTAT.



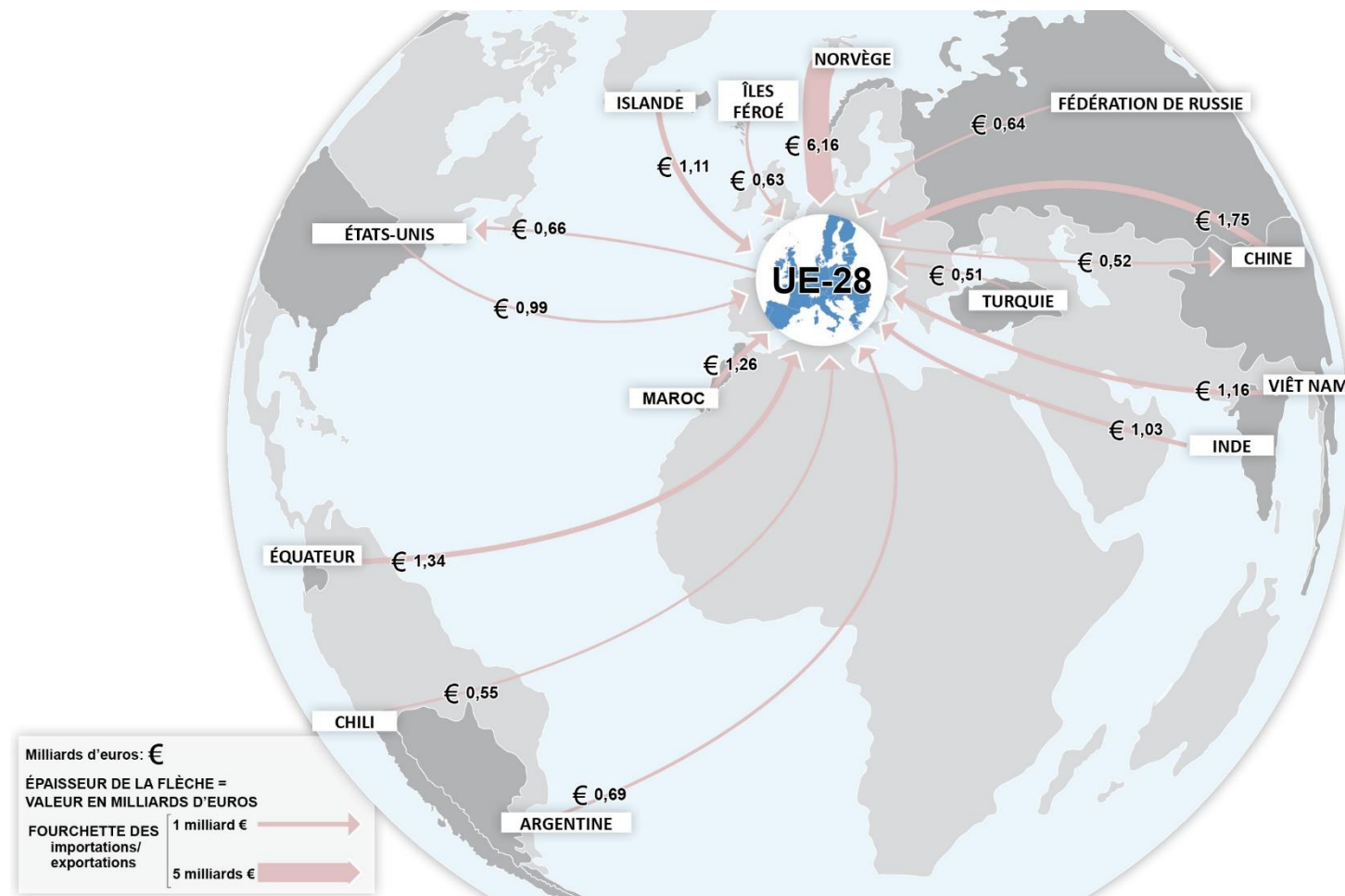
³² Les données de 2013 à 2017 sont fournies au niveau de l'UE-28, la Croatie incluse parmi les pays déclarants.

³³ Exportations intra-UE.

Graphique 38

Principaux flux commerciaux avec les pays tiers en 2017 (en milliards d'euros)

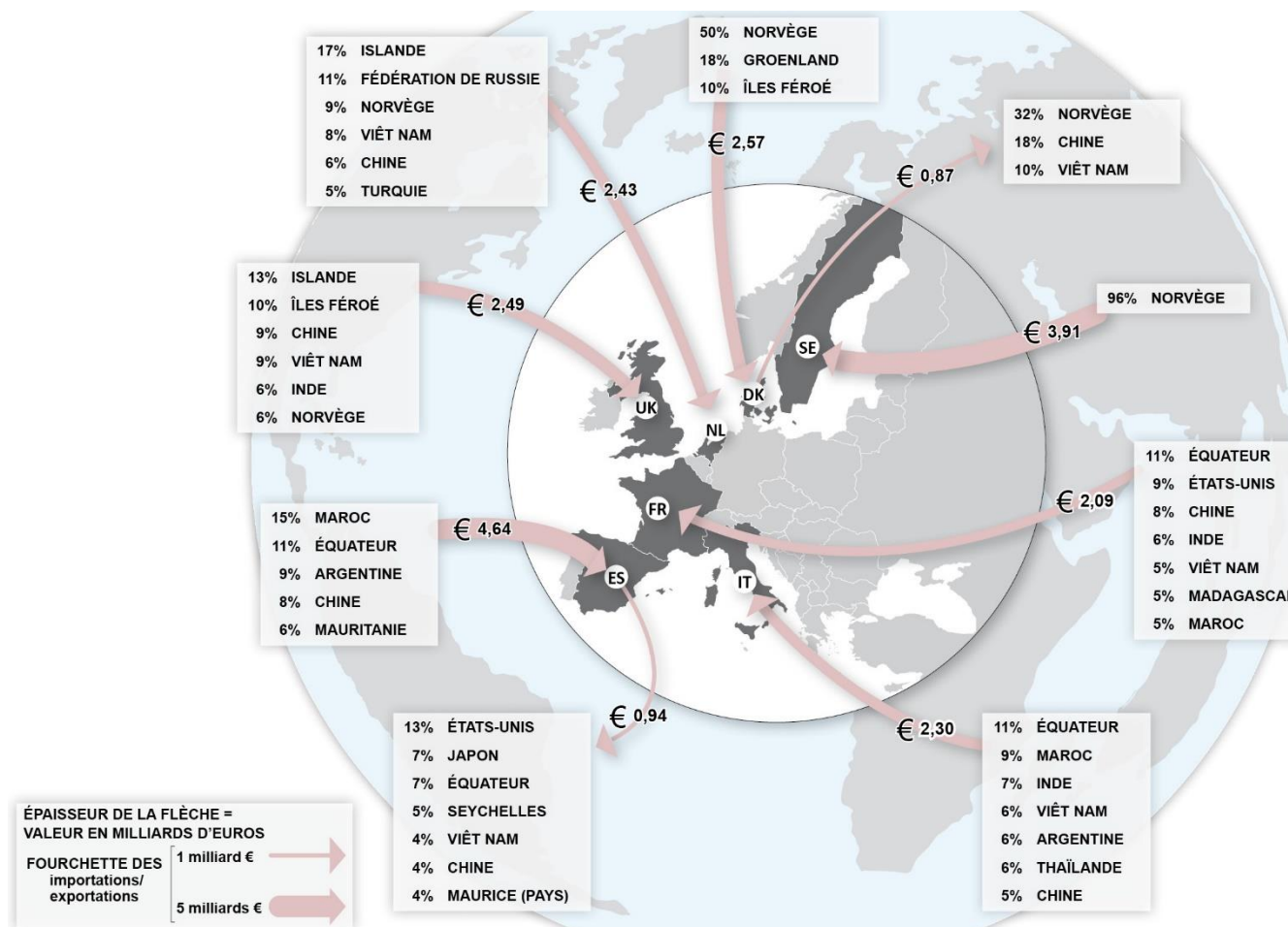
Source : EUROSTAT.



Graphique 39

Principaux échanges hors UE par État membre en 2017 (en milliards d'euros)

Source : EUROSTAT.



4.1 Balance commerciale hors UE

Le déficit de la balance commerciale de l'UE relative aux produits de la pêche et de l'aquaculture est en hausse depuis 2013.

Bien que les exportations aient atteint en 2017 leur niveau le plus élevé sur les 13 dernières années, le déficit a atteint son point le plus négatif dans la même période.

En 2017, le déficit a augmenté de 558 millions d'euros (soit + 3 %), atteignant un total de 20,2 milliards d'euros.

Il convient de noter que la Suède arrive au premier rang parmi les importateurs nets car elle est le port d'entrée des importations norvégiennes dans l'Union européenne.

Tableau 13

Déficit commercial de l'UE pour les produits de la pêche et de l'aquaculture par rapport aux autres principaux importateurs nets en 2017 (en milliards d'euros)

Source : EUROSTAT et IHS.

Pays	Déficit commercial	Variation en % 2017/2016
Union européenne	20,2	+ 3 %
États-Unis	13,8	- 7 %
Japon	11,5	+ 7 %

Tableau 14

Déficit commercial de l'UE pour les produits de la pêche et de l'aquaculture des principaux importateurs nets de l'UE en 2017 (en milliards d'euros)

Source : EUROSTAT.

État membre	Déficit commercial	Variation en % 2017/2016
Suède	3,9	- 8 %
Espagne	3,7	+ 12 %
Italie	2,2	+ 6 %
Royaume-Uni	1,8	- 8 %
France	1,7	+ 13 %
Pays-Bas	1,7	+ 15 %

L'augmentation du déficit a été le fait de la hausse en valeur des produits congelés et élaborés / en conserve importés par les États membres de l'UE.

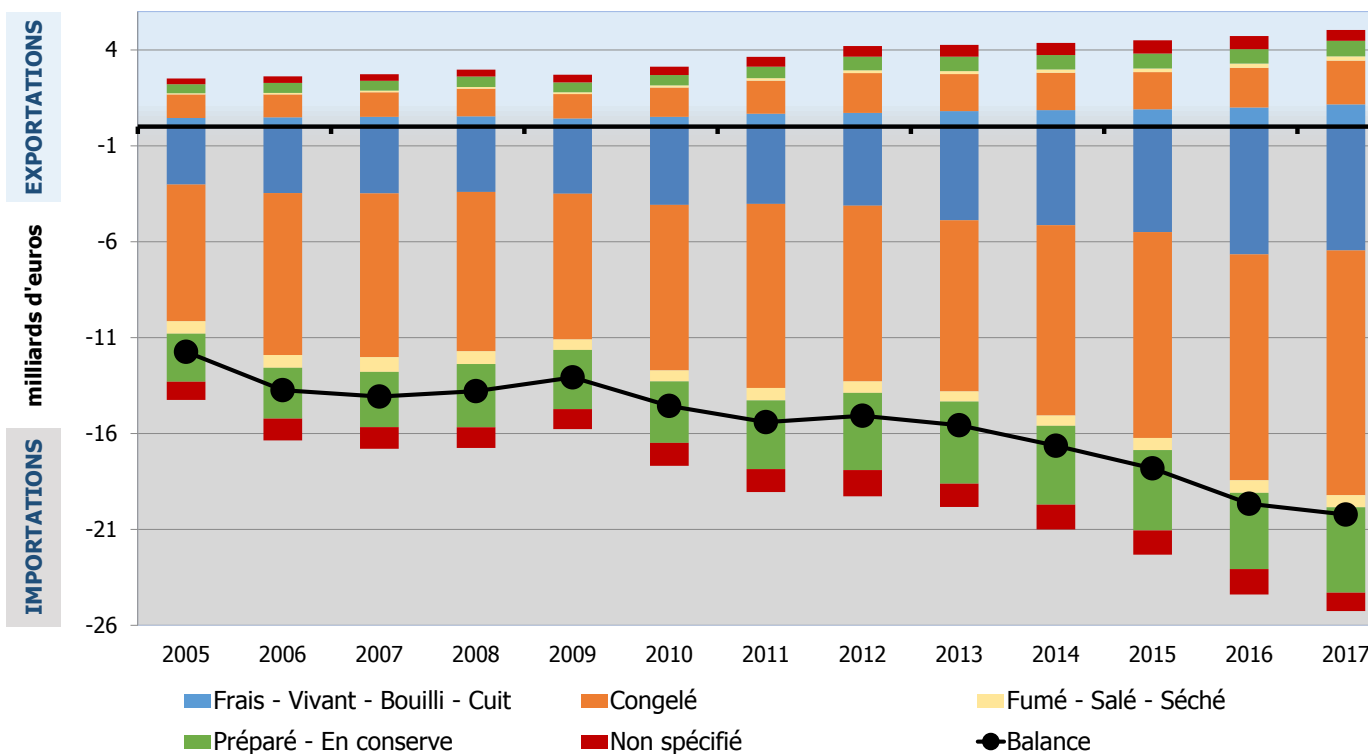
En 2017, le déficit pour ces produits a atteint 10,5 milliards d'euros pour les produits congelés et 3,6 milliards d'euros pour les produits préparés / en conserve, soit une hausse du déficit de 8 % pour les produits congelés et de 13 % pour les produits élaborés / en conserve.

Pour les produits frais, en 2017, le déficit (5,3 milliards d'euros) a diminué de 6 % par rapport à l'année précédente.

Graphique 40

Structure des échanges hors UE des produits de la pêche et de l'aquaculture par mode de conservation (en valeur)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.



4.2 Comparaison entre les importations de poisson et de viande

En 2017, le poisson a représenté 18 % de la valeur totale des produits alimentaires importés par l'UE, soit 143 milliards d'euros.³⁴

Le graphique 41 compare les valeurs de la viande et du poisson importés de 2008 à 2017, à l'exclusion des produits élaborés à base de poisson et de viande³⁵. La ligne grise représente l'évolution du rapport entre la valeur des importations de poisson et celle des importations de viande. En 2017, le ratio a progressé à 5,55, ce qui signifie que les importations de poisson étaient 5 fois plus élevées que les importations de viande.

Le ratio a augmenté de 32 % par rapport à 2015 et de 9 % par rapport à 2016.

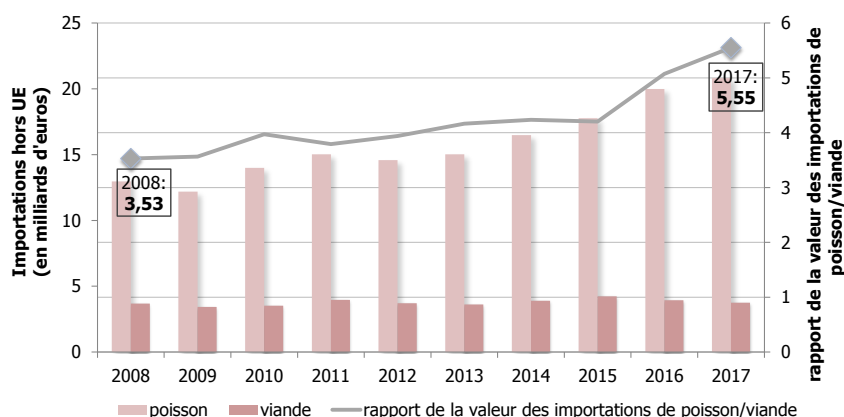
³⁴ La comparaison prend en compte le commerce hors UE des éléments se rapportant à la liste des codes NC-8 disponible sur le lien <http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex+4+Corr+CN8-CG-MCS+%282002+-+2014%29.pdf/ae431f8e-9246-4c3a-a143-2b740a860291> et les importations de produits agroalimentaires de l'UE provenant de pays hors UE. Source : « AGRI-FOOD TRADE STATISTICAL FACTSHEET » de la Commission européenne – DG Agri, disponible sur https://ec.europa.eu/agriculture/sites/agriculture/files/trade-analysis/statistics/outside-eu/regions/agrifood-extra-eu-28_en.pdf

³⁵ La comparaison prend en compte le commerce hors UE pour les produits ressortant de la Nomenclature combinée « 03 - Poissons, crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques » et « 02 - Viandes et abats comestibles » de la Section I « Animaux vivants ; produits d'origine animale ».

Graphique 41

Évolution des importations hors UE de poisson et de viande et du rapport entre les deux

Source : EUROSTAT.



4.3 Importations hors UE

En 2017, les importations hors UE de produits de la pêche et de l'aquaculture ont légèrement diminué (-1 %) par rapport au pic de valeur enregistré en 2016, totalisant 5,9 millions d'euros. Elles étaient toutefois supérieures de 106.000 tonnes à leur moyenne sur 10 ans.

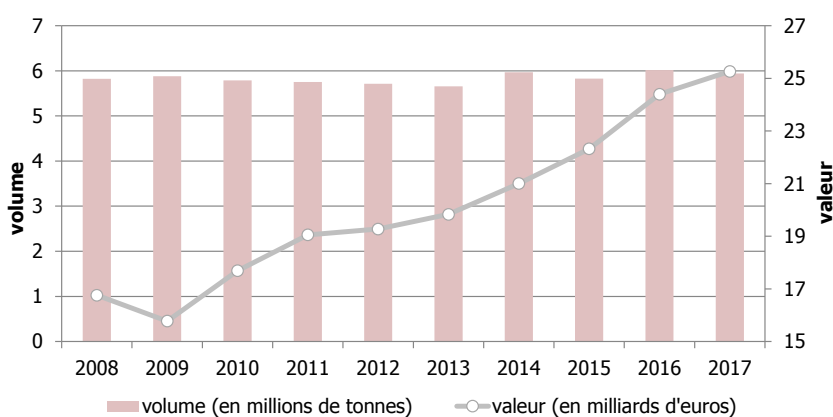
En valeur, elles ont augmenté de 4 % par rapport à 2016, atteignant leur niveau le plus élevé (25,3 milliards d'euros). Cette croissance a surtout été déterminée par la hausse des importations de seiche et d'encornet congelés, provenant principalement d'Inde et de Chine, et du listao élaboré / en conserve provenant d'Équateur.

La hausse des importations en valeur (et en volume) provenant d'Équateur a notamment été le fait de l'accord de libre-échange (ALE) conclu entre l'UE et l'Équateur et entré en vigueur en janvier 2017. Grâce à cet accord, l'Équateur est exempté de droits de douanes pour le thon tropical, comprenant le listao.

Graphique 42

Total des importations hors UE de produits de la pêche et de l'aquaculture

Source : EUROSTAT.



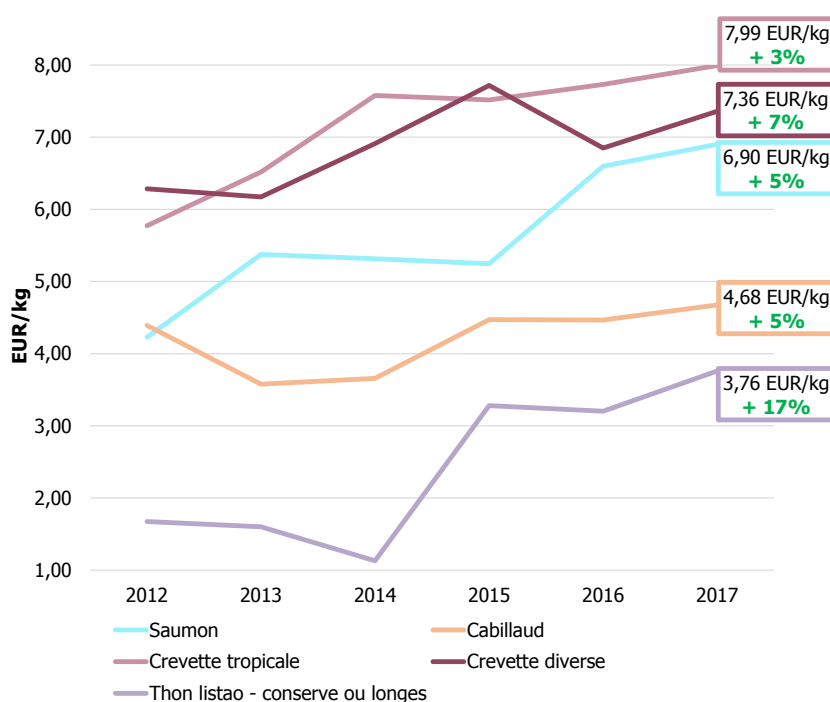
Le graphique 43 illustre l'évolution des prix moyens pour les 5 premiers produits d'importation en valeur au cours de la période de 2012 à 2017. Parmi ces produits, le saumon est le principal poisson importé frais, tandis que le cabillaud et les crevettes sont surtout importés congelés et le listao sous forme de produit élaboré / conservé (conserves ou longues).

À l'exception des crevettes diverses, les prix à l'importation de l'ensemble des principaux produits ont atteint leur niveau le plus élevé sur 6 ans, bien que le prix de ces produits n'ait augmenté que légèrement par rapport à 2016. Les produits à base de thon ont enregistré la croissance la plus forte, augmentant de 3,20 à 3,76 EUR/kg.

Graphique 43

Prix des 5 principales espèces commerciales importées en valeur et variations en % en 2017/2016

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.



La majeure partie des produits de la pêche et de l'aquaculture importés dans l'UE provient de Norvège. Le Danemark et la Suède sont les principaux points d'entrée des produits norvégiens sur le marché européen, permettant aux importations d'atteindre le marché des autres États membres. En 2017, le Danemark a observé une baisse des importations de farine de poisson et la Suède a affiché une baisse des importations de saumon par rapport à 2016.

L'Espagne est le premier importateur de l'UE. Les importations provenant d'Équateur (le listao principalement) et du Pérou (la seiche et l'encornet) ont stimulé la tendance à la hausse de 2017.

L'Espagne, premier importateur de l'UE, s'approvisionne surtout en produits provenant du Maroc, de Chine et, dans une moindre mesure, de quatre pays d'Amérique du Sud (l'Équateur, l'Argentine, le Pérou et le Chili). Les importations provenant d'Équateur et du Pérou ont stimulé la tendance globale à la hausse en 2017, surtout du fait du listao provenant d'Équateur et de la seiche et de l'encornet provenant du Pérou.

Parmi les 5 principaux importateurs de l'UE, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont affiché les tendances opposées : une augmentation aux Pays-Bas et une baisse au Royaume-Uni.

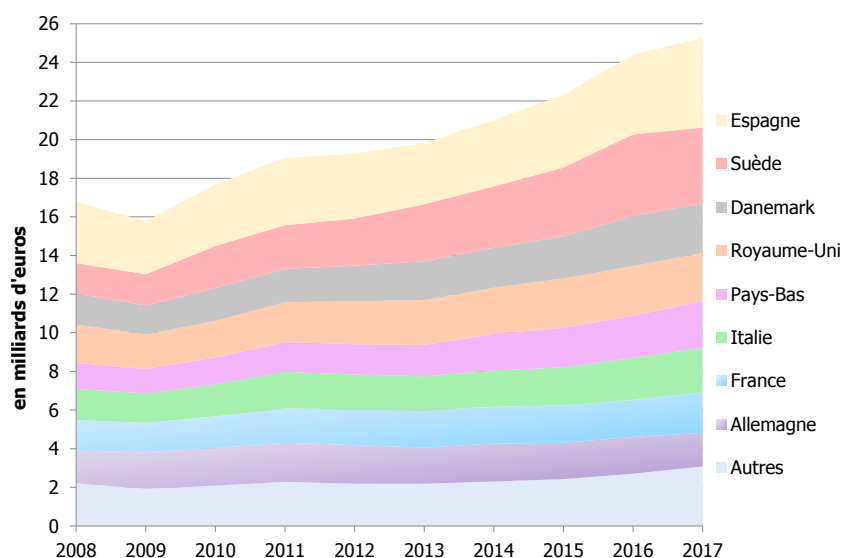
Les importations de cabillaud provenant d'Islande, de Norvège et de Russie (principaux fournisseurs des Pays-Bas) ont augmenté. Dans une certaine mesure, les Pays-Bas sont également un pays d'entrée pour plusieurs produits de la mer, notamment les produits congelés provenant de pays tiers expédiés aux Pays-Bas entrant via ses ports principaux pour la distribution vers leur destination finale.

La baisse au Royaume-Uni a surtout concerné le cabillaud importé d'Islande.

Graphique 44

Valeur des importations hors UE par État membre

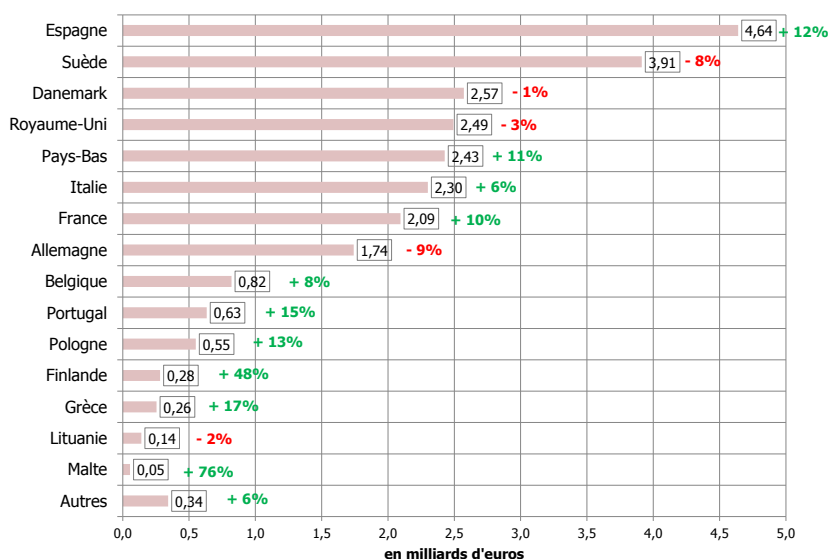
Source : EUROSTAT.



Graphique 45

Valeurs des importations hors UE par État membre en 2017 et variations en % en 2017/2016

Source : EUROSTAT.

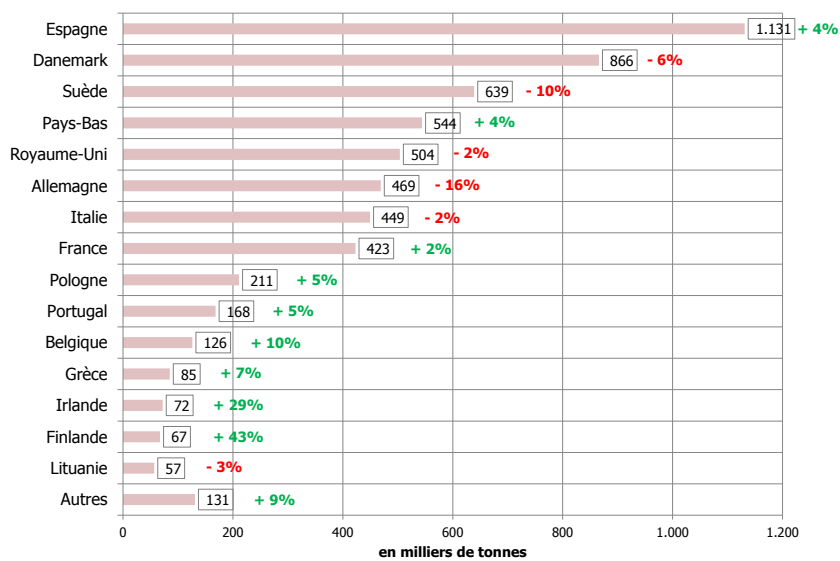


Importations - Exportations

Graphique 46

Volumes des importations hors UE par État membre en 2017 et variations en % en 2017/2016

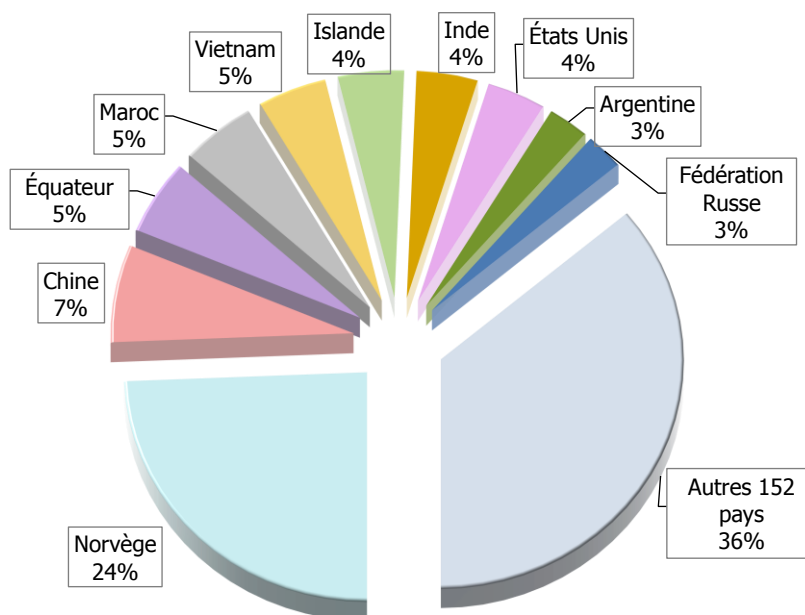
Source : EUROSTAT.



Graphique 47

Principaux pays d'origine hors UE en valeur (en 2017)

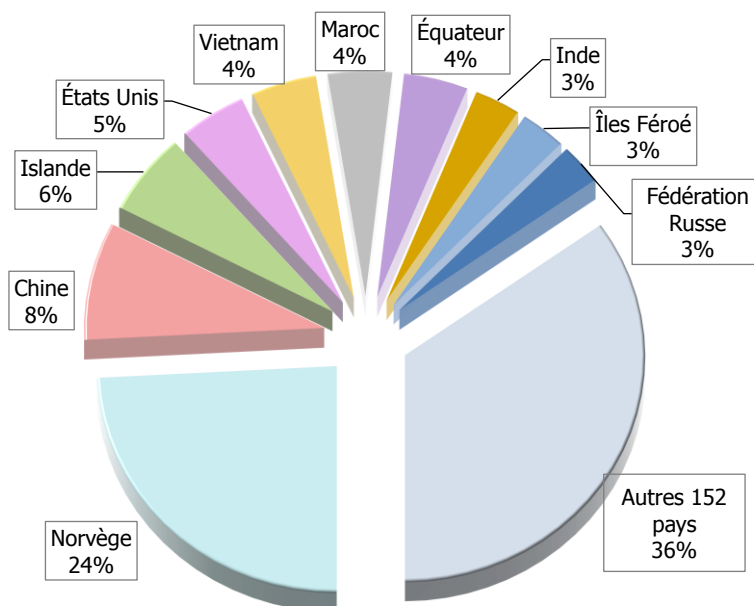
Source : EUROSTAT.



Graphique 48

Principaux pays d'origine hors UE en volume (en 2017)

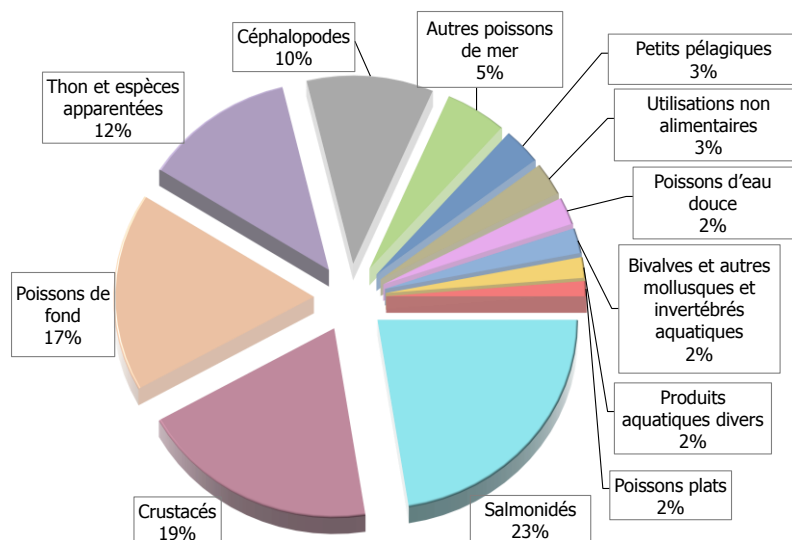
Source : EUROSTAT.



Graphique 49

Importations de l'UE par groupes d'espèce en 2017 (en valeur)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.



Graphique 50

Importations de l'UE par groupes d'espèce en 2017 (en volume)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.

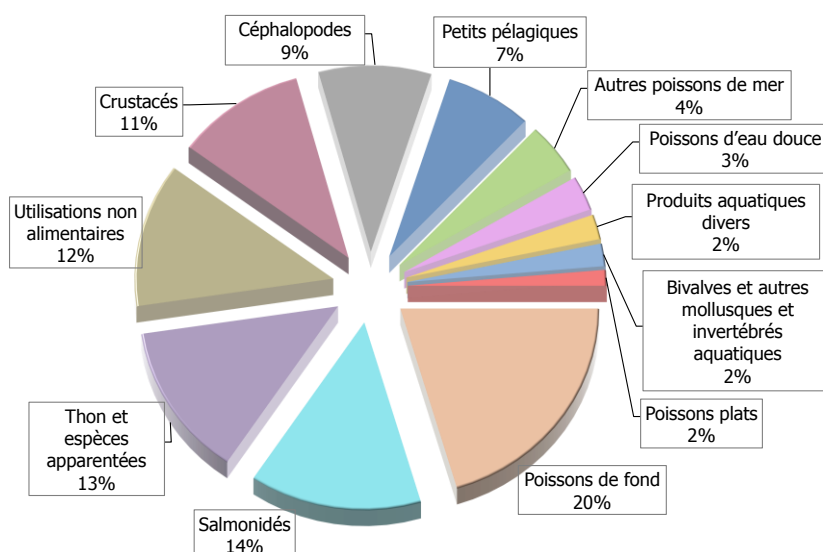


Tableau 15

Valeur des importations hors UE par groupe de produits (en millions d'euros)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.

Groupe d'espèces	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation en % 2017/2016	Variation en % 2017/2012
Salmonidés	3.228	4.146	4.430	4.579	5.754	5.686	- 1 %	+ 76 %
Crustacés	3.667	3.763	4.488	4.643	4.718	4.903	+ 4 %	+ 34 %
Poissons de fond	3.578	3.418	3.616	4.146	4.280	4.303	+ 1 %	+ 20 %
Thon et espèces apparentées	2.561	2.860	2.562	2.581	2.561	3.109	+ 21 %	+ 21 %
Céphalopodes	1.371	1.110	1.236	1.447	1.842	2.593	+ 41 %	+ 89 %
Autres poissons de mer	1.016	981	987	1.091	1.205	1.261	+ 5 %	+ 24 %
Petits pélagiques	796	717	689	740	848	783	- 8 %	- 2 %
Usage non-alimentaire	995	874	914	877	911	714	- 22 %	- 28 %
Poissons d'eau douce	685	645	618	637	601	593	- 1 %	- 13 %
Bivalves, autres mollusques et invertébrés aquatiques	651	629	763	846	878	545	- 38 %	- 16 %
Produits aquatiques divers	464	433	424	447	448	447	- 0,02 %	- 3 %
Poissons plats	264	253	276	287	350	327	- 7 %	+ 24 %
Total	19.275	19.830	21.003	22.321	24.395	25.263	+ 4 %	+ 31 %

Tableau 16

**Volume des importations hors UE
par groupe de produits
(en milliers de tonnes)**

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.

Groupe d'espèces	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation en % 2017/2016	Variation en % 2017/2012
Poissons de fond	1.103	1.153	1.188	1.162	1.230	1.213	- 1 %	+ 10 %
Salmonidés	763	776	837	877	880	832	- 6 %	+ 9 %
Thon et espèces apparentées	666	701	719	723	732	787	+ 8 %	+ 18 %
Usage non-alimentaire	884	766	937	837	843	742	- 12 %	- 16 %
Crustacés	604	596	622	602	628	630	+ 0,3 %	+ 4 %
Céphalopodes	379	370	363	375	396	547	+ 38 %	+ 44 %
Petits pélagiques	379	354	358	358	393	421	+ 7 %	+ 11 %
Autres poissons de mer	236	235	235	229	258	267	+ 3 %	+ 13 %
Poissons d'eau douce	256	256	230	209	200	179	- 11 %	- 30 %
Produits aquatiques divers	183	169	150	129	130	128	- 1 %	- 30 %
Bivalves, autres mollusques et invertébrés aquatiques	189	206	252	252	238	116	- 51 %	- 39 %
Poissons plats	70	72	79	75	89	81	- 9 %	+ 15 %
Total	5.713	5.654	5.969	5.829	6.017	5.943	- 1 %	+ 4 %

Analyse par espèce

Salmonidés

Les importations européennes de saumon et de truite, les principales espèces commerciales pour ce groupe de produits, ont suivi une tendance à la hausse en 2016. Cependant, en 2017, elles ont affiché une baisse globale de 48.421 tonnes et de 67 millions d'euros.

Saumon

Le saumon représente la plus grande part en volume (14 %) et en valeur (22 %) des produits de la pêche et de l'aquaculture importés dans l'Union européenne. En 2017, les importations de saumon ont totalisé 802.443 tonnes pour 5,5 milliards d'euros, comprenant surtout des produits frais et entiers provenant de Norvège.

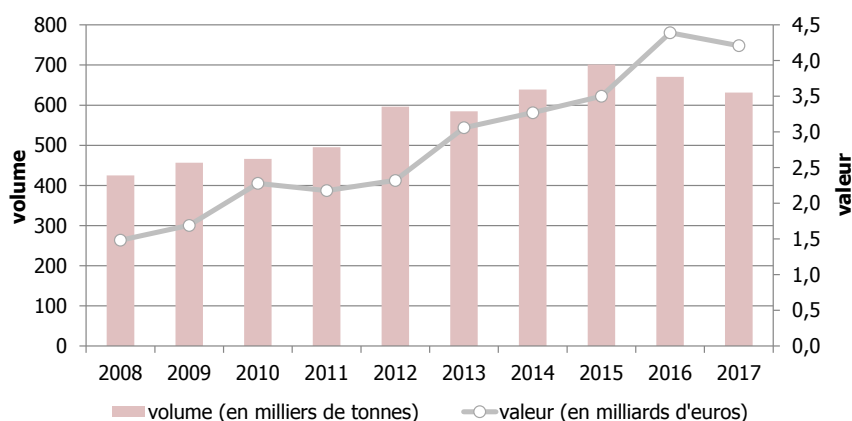
L'évolution de ces importations sur les dix dernières années est représentée dans le graphique 51. L'embargo russe sur les importations concernant des produits provenant de l'UE, de la Norvège et d'autres pays, est entré en vigueur en 2014 ; 2015 a été la première année complète de son application. La Norvège a donc dû trouver d'autres marchés pour écouler plus de 100.000 tonnes de saumon destinées au marché russe. La majeure partie du saumon a terminé sur le marché européen, entraînant une pression à la baisse sur les prix au cours du deuxième trimestre de 2014 et en 2015. En 2016, la production mondiale de saumon a diminué d'environ 4 % du fait des défis biologiques, notamment la prolifération d'algues

toxiques au Chili causant la surmortalité des individus et un traitement massif contre le pou de mer en Norvège qui a entraîné la surmortalité et réduit la croissance de l'espèce. Ces situations ont entraîné une hausse importante des prix, les éleveurs de saumon n'ayant pas pu satisfaire la demande. En 2017, le taux de croissance de l'approvisionnement mondial a terminé sous les 2 %, ne suffisant toujours pas à satisfaire la demande du marché. Le prix moyen du saumon frais provenant de Norvège et importé dans l'UE a augmenté de 4,99 EUR/kg en 2015 à 6,55 EUR/kg en 2016 et à 6,67 EUR/kg en 2017. Cependant, en 2017, la valeur a diminué de 182 millions d'euros pour atteindre 4,2 milliards d'euros.

Graphique 51

Saumon frais importé dans l'UE en provenance de Norvège

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.



Crustacés

En 2017, la valeur des importations de crustacés a atteint son plus haut niveau sur 10 ans, soit 4,9 milliards d'euros pour 630.295 tonnes. La valeur a augmenté de 185 millions d'euros (soit + 4 %) par rapport à 2016 tandis que le volume n'a augmenté que de 2.130 tonnes (soit + 0,3 %).

En 2017, 45 % du volume des importations de crustacés dans l'UE concernait les crevettes tropicales, plus spécifiquement les crevettes congelées du genre *Penaeus*. Leur valeur a augmenté de 189 millions d'euros par rapport à 2016, contribuant ainsi à la hausse en valeur de ce groupe de produits. Une part importante des importations, comprenant les crevettes diverses (congelées ou élaborées / en conserve), a représenté près de 40 % du total.

Crevettes tropicales

Un tiers du volume des importations européennes de crevettes tropicales provient d'Équateur. En 2017, les crevettes tropicales ont totalisé 95.071 tonnes pour 644 millions d'euros, soit les plus hauts niveaux atteints sur 10 ans. Les crevettes tropicales sont les plus recherchées parmi les crevettes importées dans l'UE et de ce fait, l'Équateur occupe le troisième rang parmi les principaux fournisseurs de l'UE en valeur, dernière la Norvège et la Chine.

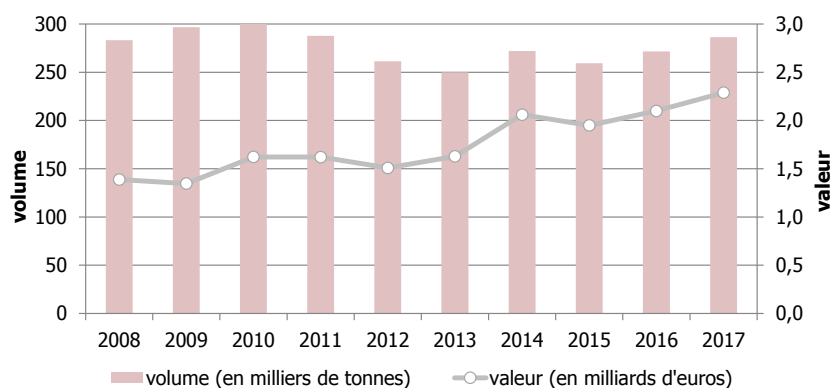
L'Inde et le Vietnam sont également d'importants fournisseurs de crevettes tropicales. L'Inde a représenté 18 % du volume total, exportant 52.756 tonnes vers l'UE pour 420 millions d'euros en 2017.

Le Vietnam a suivi, représentant 12 % du volume total avec 34.793 tonnes pour 324 millions d'euros.

Graphique 52

Crevettes tropicales importées dans l'UE en provenance de pays hors UE

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.



L'Espagne, la France et l'Italie sont les principaux marchés européens pour les crevettes tropicales provenant d'Équateur. En 2017, les trois pays ont représenté 88 % du volume importé d'Équateur. Les importations provenant d'Inde et du Vietnam sont surtout destinées au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et à la Belgique.

Globalement, en 2017, l'Espagne et la France ont importé respectivement 68.272 et 68.223 tonnes de crevettes tropicales, représentant une légère augmentation par rapport à 2016.

En Espagne, le prix annuel moyen à l'importation des crevettes tropicales a atteint 6,41 EUR/kg (soit - 3 % par rapport à 2016) tandis qu'en France, le prix était de 7,57 EUR/kg (soit + 5 % par rapport à 2016). Bien qu'ils affichent des tendances de prix différentes, la valeur totale a augmenté dans les deux pays : + 13 millions d'euros en Espagne pour atteindre 437 millions d'euros et + 29 millions d'euros en France pour atteindre 517 millions d'euros.

Les importations hors UE de crevettes tropicales sur les quatre autres grands marchés ont avoisiné 30.000 tonnes. Le prix moyen annuel à l'importation des crevettes tropicales a atteint 9,56 EUR/kg au Royaume-Uni, 8,96 EUR/kg aux Pays-Bas et 10,42 EUR/kg en Belgique, tandis que le prix des crevettes vendues à l'Italie était inférieur (7,07 EUR/kg).

Crevettes diverses

En 2017, l'UE a importé 243.486 tonnes de crevettes diverses pour une valeur totale de 1,79 milliard d'euros, soit une baisse en volume de 10.789 tonnes et une hausse du prix de 7 %, entraînant une augmentation globale de la valeur d'environ 50 millions d'euros.

Les produits congelés ont concerné 56 % du total (soit 135.945 tonnes), tandis que les produits élaborés / en conserve ont représenté les 44 % restants (soit 10.295 tonnes). De même, les produits congelés ont atteint une valeur de 854 millions d'euros (soit 48 % du total) et les produits élaborés / en conserve ont totalisé une valeur de 931 millions d'euros (soit 52 % du total).

L'Argentine, le principal pays d'origine des crevettes diverses, couvre un tiers des approvisionnements européens, fournissant surtout la

crevette rouge d'Argentine *Pleoticus muelleri* capturée à l'état sauvage. En 2017, les importations d'Argentine ont atteint leur plus haut niveau sur 10 ans, soit 80.300 tonnes pour 481 millions d'euros, concernant exclusivement des produits congelés. Le Vietnam est un autre fournisseur important, notamment pour la crevette géante tigrée *Penaeus monodon* et la crevette à pattes blanches *Penaeus vannamei*. Les exportations concernent surtout des produits élaborés / en conserve. En 2017, elles ont atteint leur plus haut niveau sur 10 ans, totalisant 28.287 tonnes pour 266 millions d'euros.

L'Espagne, le plus grand importateur de crevettes diverses, a représenté 31 % du total du volume en 2017. Ses importations étaient presque entièrement composées de produits congelés provenant d'Argentine et de Chine. En 2017, les importations d'Argentine ont atteint 57.949 tonnes vendues à 5,82 EUR/kg et les importations de Chine ont atteint 11.592 tonnes pour 5,68 EUR/kg.

Les autres grands importateurs (le Royaume-Uni, le Danemark, les Pays-Bas et l'Italie) ont représenté ensemble 49 % du total en volume en 2017. Tandis que les trois pays d'Europe du Nord importent principalement des produits élaborés / en conserve, les crevettes diverses vendues à l'Italie sont surtout congelées.

Poissons de fond

En 2017, les poissons de fond ont représenté 20 % des importations européennes en provenance de pays tiers, et 17 % en valeur.

Les importations ont atteint 1,2 million de tonnes (soit une baisse de 17.147 tonnes par rapport à 2016) pour 4,3 milliards d'euros (soit une hausse de 22 millions d'euros par rapport à 2016), représentant les plus hauts niveaux enregistrés sur 10 ans.

Cabillaud En 2017, la part du cabillaud dans ce groupe de produits a atteint 43 % en volume (soit 512.640 tonnes importées) et 56 % en valeur (soit 2,4 milliards d'euros). Une grande partie du cabillaud provenant de pays hors UE entre dans l'UE via les Pays-Bas, qui ont reçu 28 % du total des importations de cabillaud en 2017. D'autres marchés importants de l'UE (le Danemark, le Royaume-Uni et la Suède) ont chacun couvert 15 % du total importé en 2017.

La Norvège est le premier fournisseur de cabillaud, fournissant 182.404 tonnes pour une valeur de 864 millions d'euros aux États membres de l'UE, soit 36 % du cabillaud importé des pays tiers tant en valeur qu'en volume. Une hausse du prix de 4 % (de 4,57 à 4,74 EUR/kg) a entraîné une hausse en valeur de 43 millions d'euros, soit + 5 % par rapport à 2016. Les importations de cabillaud provenant de Norvège concernent divers produits : les produits congelés (environ 35 %), les produits frais / réfrigérés (environ 35 %), les produits séchés (16 %), les produits salés (12 %), ces produits concernant majoritairement du poisson entier.

La Russie et l'Islande sont également des fournisseurs importants de cabillaud, responsables de respectivement, 22 % et de 18 % du volume total des importations hors UE de cette espèce.

Les approvisionnements russes concernent des produits congelés, 65 % de poisson entier et 35 % de filets de poisson, en 2017. Globalement, elles ont atteint 110.606 tonnes pour 444 millions d'euros, augmentant de 13 % en volume et de 20 % en valeur par rapport à 2016. Le prix moyen a enregistré un pic sur 10 ans (4,01 EUR/kg, soit + 7 % par rapport à 2016).

Concernant le cabillaud importé d'Islande, 45 % de l'approvisionnement total était congelé, 29 % frais, 16 % salé, le mode de conservation pour les produits restants n'étant pas spécifié. Au total, l'UE a importé 93.115 tonnes de cabillaud provenant d'Islande pour une valeur totale de 585 milliards d'euros, soit une baisse de 9.522 tonnes et de 36 millions d'euros par rapport à 2016. Le prix moyen a affiché une hausse de 4 %, passant de 6,05 à 6,29 EUR/kg.

Thon et espèces apparentées

En 2017, les importations de thon dans l'UE ont fortement augmenté, atteignant leur plus haut niveau sur 10 ans. En volume, elles ont totalisé 787.037 tonnes, augmentant de presque 55.000 tonnes. L'augmentation en valeur a été encore plus importante, augmentant de 548 millions d'euros par rapport à 2016, pour atteindre 3,11 milliards d'euros.

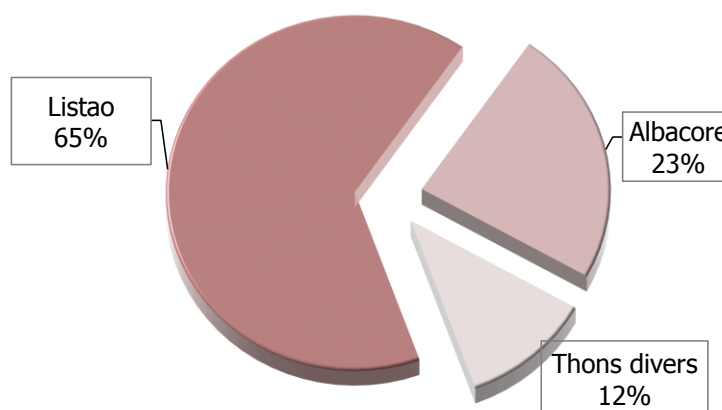
Thon transformé

La majeure partie de ces produits est composée de « thon transformé », dont 80 % concerne le thon en conserve et 20 % les longes de thon congelées destinées à l'industrie de la conserve. En 2017, la valeur du thon transformé importé (2,3 milliards d'euros) a représenté plus de 75 % du total des importations de thon, soit une hausse de 449 millions d'euros (+ 24 %) par rapport à 2016. Les importations en volume ont atteint 537.149 tonnes, soit 8 % ou 41.321 tonnes de plus qu'en 2016.

Le listao a représenté 65 % du total des importations, atteignant 350.435 tonnes pour une valeur de 1,4 milliard d'euros, soit une augmentation de 11 % en volume et de 29 % en valeur par rapport à 2016. L'albacore se place en deuxième position, avec 125.941 tonnes (soit + 5 %) et 652 millions d'euros (soit + 16 %).

Graphique 53

Thon transformé importé de pays hors UE en 2017 (en valeur)
Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.



Les importations hors UE de thon transformé ont été principalement absorbées par l'Espagne et le Royaume-Uni. En 2017, elles ont représenté respectivement 23 % et 18 % du total de l'UE en volume.

En 2017, l'Équateur, le premier fournisseur de l'UE, a vendu ces produits à un prix moyen de 4,41 EUR/kg, soit une hausse de 18 % par rapport au prix de 2016.

Une tendance similaire a été observée pour le prix des autres fournisseurs importants, à savoir l'Île Maurice, les Philippines et les Seychelles. Le prix moyen du thon transformé importé de l'Île Maurice était de 4,39 EUR/kg (soit une hausse de 14 % par rapport à 2016), tandis que le thon provenant des Philippines était vendu à 3,86 EUR/kg (soit une hausse de 20 %) et le thon provenant des Seychelles à 4,41 EUR/kg (soit + 7 %).

Produits à usage non alimentaire

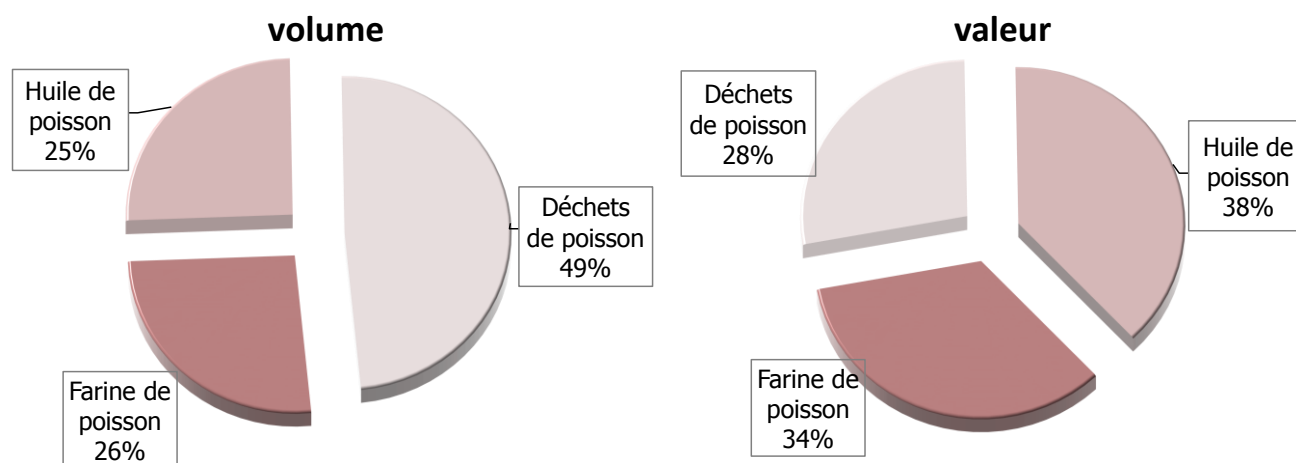
Les produits à usage non alimentaire ont représenté 12 % du volume des produits de la pêche et de l'aquaculture importés par l'UE, se plaçant au quatrième rang en volume après les poissons de fond, les salmonidés, et les thons et espèces apparentées.

En 2017, cette catégorie a atteint 742.167 tonnes pour 714 millions d'euros, baissant de 12 % en volume et de 22 % en valeur par rapport à 2016. Tandis que les déchets de poisson représentent la moitié du total en volume, l'huile de poisson est le produit le plus recherché, représentant 38 % de la valeur totale.

Graphique 54

Produits à usage non alimentaire importés de pays hors UE en 2017

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.



Huile de poisson En 2017, les importations d'huile de poisson de l'Union européenne ont atteint 187.884 tonnes, soit une hausse de 6 % ou de 10.845 tonnes par rapport à 2016. Le prix moyen à l'importation de l'huile de poisson a atteint de 1.452 EUR/tonne, soit une baisse de 14 % par rapport au prix en 2016 (1.685 EUR/tonne), ce qui a entraîné une baisse de la valeur totale de 25 millions d'euros, passant de 298 millions d'euros à 273 millions d'euros.

Près de 50 % des importations d'huile de poisson ont été absorbées par le Danemark, lorsque 90.484 tonnes ont été vendues en 2017 pour une valeur totale de 113 millions de tonnes. Au Danemark, la majeure partie de l'huile de poisson est utilisée comme aliments pour animaux, notamment la volaille et l'élevage porcin, et dans une moindre mesure et de moins en moins, la salmoniculture. La France et la Grèce ont suivi, représentant respectivement 13 % et 11 % du total.

La Norvège est le principal fournisseur d'huile de poisson à l'UE : en 2017, elle a exporté 55.701 tonnes d'huile de poisson pour 57 millions d'euros. Bien que cela représente une légère baisse en volume (- 2 %, soit une baisse de 1.231 tonnes), la baisse en valeur a été plus forte, diminuant de 11 %, soit 7 millions d'euros. Le Pérou et les États-Unis, qui suivent la Norvège comme principaux pays d'origine, ont enregistré la tendance opposée. Les importations provenant du Pérou ont augmenté de 60 % en volume et de 13 % en valeur, pour atteindre 35.191 tonnes et 54 millions d'euros, tandis que les États-Unis ont enregistré une baisse de 37 % en volume et de 45 % en valeur, totalisant 25.221 tonnes et 36 millions d'euros.

Farine de poisson En 2017, l'UE a importé 192.852 tonnes de farine de poisson, affichant une forte baisse (- 32 %, soit - 90.784 tonnes) par rapport à 2016. Le prix moyen a diminué de 7 %, passant de 1.357 à 1.264 EUR/tonne, restant toutefois supérieur de 15 % à sa moyenne sur 10 ans. Cependant, la valeur totale de la farine de poisson importée dans l'UE a fortement diminué (- 37 %, soit - 141 millions d'euros), pour atteindre 244 millions d'euros.

En 2017, le Pérou a exporté 45.600 tonnes de farine de poisson vers les pays de l'UE, soit une baisse de 71 % par rapport à 2016. La Norvège a enregistré une baisse de 19 % tandis que l'Islande, le deuxième plus grand exportateur, a affiché la tendance inverse : les exportations ont augmenté de 65 %, passant de 20.365 à 33.658 tonnes.

Parmi les importations hors UE de farine de poisson entrant dans l'UE, 30 % sont arrivées en Allemagne et 20 % en Danemark. L'Allemagne, s'approvisionnant traditionnellement au Pérou, en 2017 a importé la majeure partie de la farine de poisson du Maroc. Au Danemark, les importations de farine de poisson provenaient surtout d'Islande, dont en 2017 les exportations ont augmenté au détriment de la Norvège, principal fournisseur d'aliments pour animaux sur la période de 2009 à 2016.

4.4 Exportations hors UE

En 2017, la valeur totale des produits de la pêche et de l'aquaculture exportés par l'UE vers les pays tiers a atteint son plus haut niveau sur 10 ans, dépassant 5 milliards d'euros.

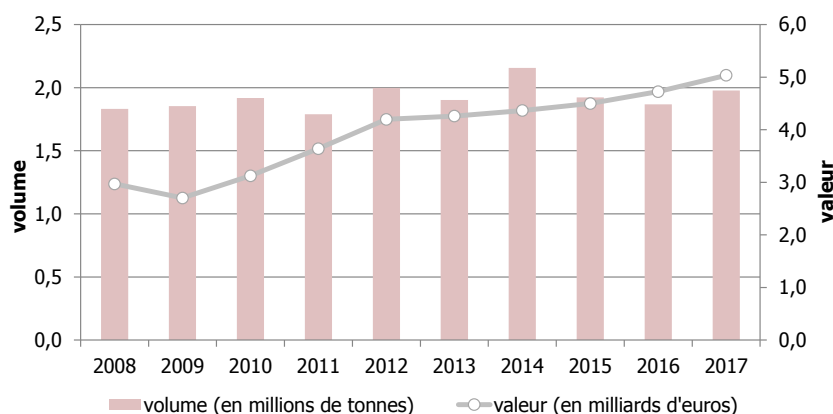
En 2017, la valeur totale des produits de la pêche et de l'aquaculture exportés par l'UE vers les pays tiers a atteint son plus haut niveau sur 10 ans, dépassant 5 milliards d'euros, soit 7 % ou 310 millions d'euros de plus qu'en 2016.

Après la chute en volume enregistrée en 2015, une reprise a été observée en 2016. En effet, en 2017, le volume a augmenté de 6 % pour atteindre 1,98 million d'euros, soit une augmentation de 109.984 tonnes par rapport à 2016, restant toutefois inférieur de 178.190 tonnes par rapport au pic sur 10 ans enregistré en 2014.

Graphique 55

Exportations hors UE

Source : EUROSTAT.



Cinq États membres ont représenté plus de 70 % du volume des exportations hors UE de produits de la pêche et de l'aquaculture : le Pays-Bas (représentant près d'un quart du total), l'Espagne, le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni. En 2017, les exportations ont augmenté dans l'ensemble de ces pays par rapport à 2016, à l'exception du Royaume-Uni.

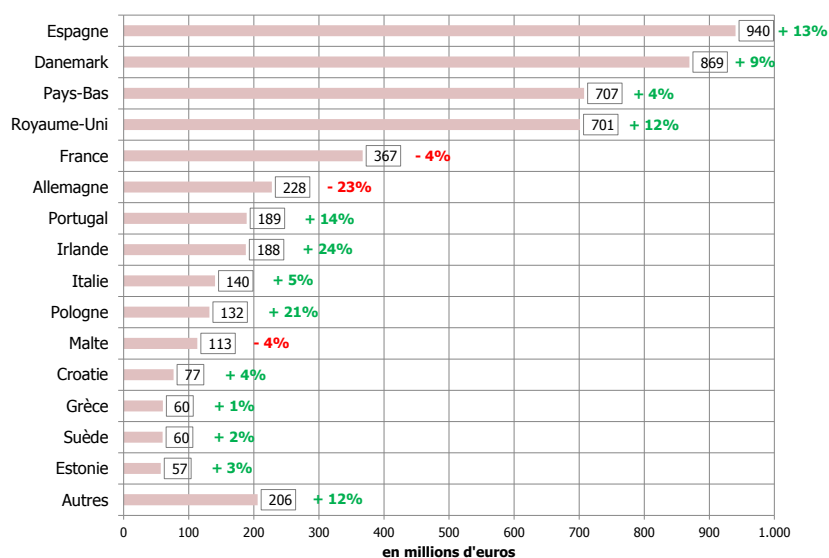
Les Pays-Bas exportent surtout du merlan bleu et du hareng et l'Espagne du listao. Le Danemark exporte principalement de la farine de poisson et de l'huile de poisson, tandis que l'Irlande exporte essentiellement du maquereau, du chinchard d'Europe et des déchets de poisson. Le Royaume-Uni est le principal exportateur européen de saumon. Il convient de noter que les exportations néerlandaises de hareng ont stimulé la tendance globale au niveau de l'UE.

En valeur, la France fait partie des 5 premiers pays exportateurs de l'UE, prenant la place de l'Irlande du fait de l'exportation de produits plus valorisés, notamment l'huître et le saumon (fumé).

Graphique 56

Valeur des exportations hors UE par État membre en 2017 et variations en % en 2017/2016

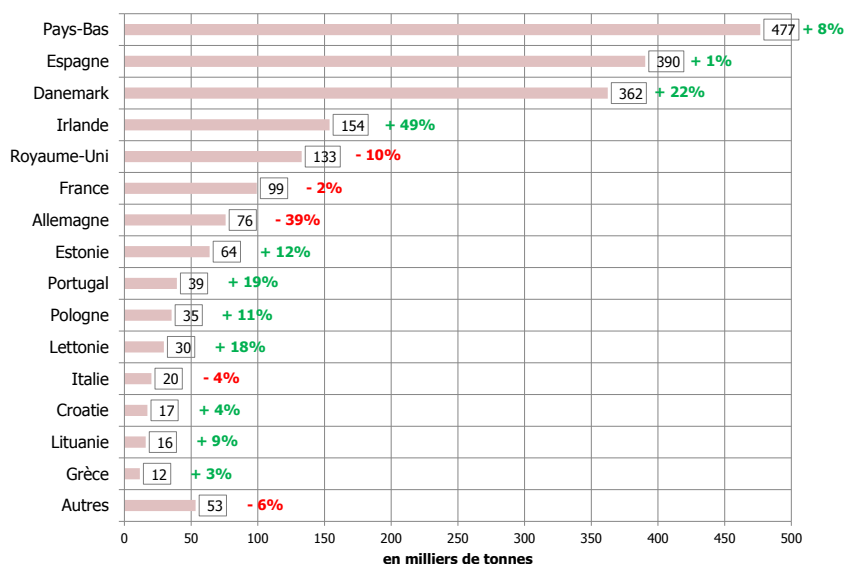
Source : EUROSTAT.



Graphique 57

Volume des exportations hors UE par État membre en 2017 et variations en % en 2017/2016

Source : EUROSTAT.



En valeur, les États-Unis et la Chine sont les principaux marchés pour les exportations européennes de produits de la pêche et de l'aquaculture. Cependant, les volumes les plus élevés sont destinés à la Norvège et au Nigéria. Cet écart est le fait des différentes catégories de produits impliquées dans ces échanges. En effet, tandis que les États-Unis et la Chine importent surtout des produits très valorisés (respectivement, le saumon et le cabillaud), la Norvège importe de l'huile de poisson et le Nigéria importe des petits pélagiques, du hareng et notamment du maquereau. Le Nigéria est également un important importateur de merlan bleu.

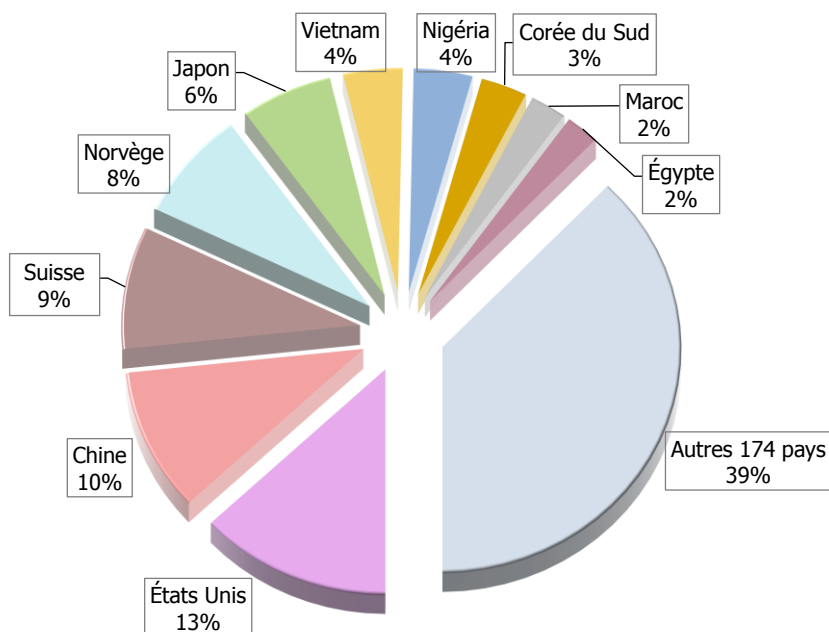
En 2017, les exportations vers la Norvège ont enregistré une forte baisse (-20%) par rapport à 2016, le volume diminuant à 205.247 tonnes et la valeur terminant à 399 millions d'euros. Les exportations vers le Nigéria ont augmenté de 6% atteignant

254.588 tonnes, mais une baisse parallèle a été observée (la valeur a diminué pour atteindre 201 millions d'euros). L'augmentation la plus importante a été observée sur le marché chinois, où les exportations ont augmenté de 53 % en volume et de 43 % en valeur, atteignant 169.580 tonnes et 518 millions d'euros, représentant tous les deux leur plus haut niveau sur 10 ans. Les exportations vers les États-Unis ont augmenté de 13 % en volume pour atteindre 94.826 tonnes et de 17 % en valeur pour atteindre 656 millions d'euros.

Graphique 58

Principaux pays de destination hors UE en 2017 (en valeur)

Source : EUROSTAT.



Graphique 59

Principaux pays de destination hors UE en 2017 (en volume)

Source : EUROSTAT.

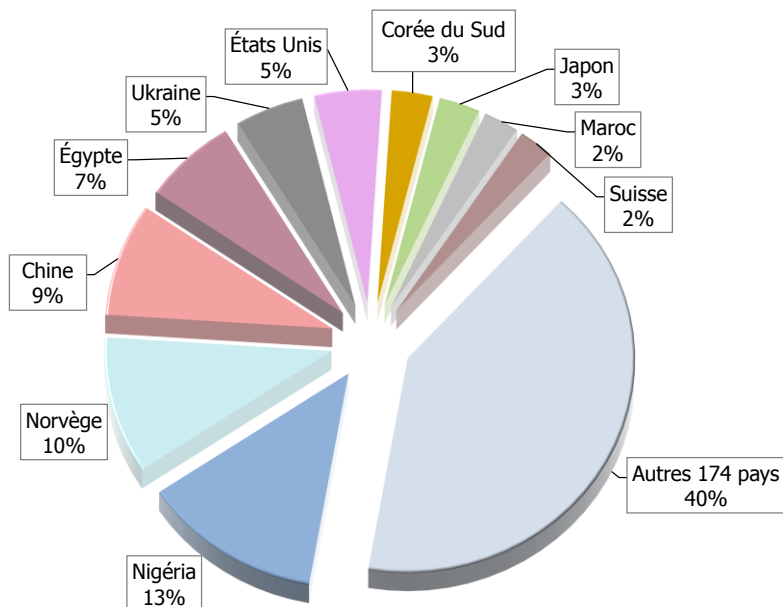


Tableau 17

**Exportations de l'UE par groupe d'espèces
(en millions d'euros)**Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données
EUROSTAT.

Groupe d'espèces	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation en % 2017/2016	Variation en % 2017/2012
Salmonidés	513	627	704	674	753	839	+ 11 %	+ 64 %
Petits pélagiques	812	747	867	786	694	700	+ 1 %	- 14 %
Thon et espèces apparentées	639	673	529	561	628	682	+ 9 %	+ 7 %
Usage non-alimentaire	453	505	518	563	552	472	- 15 %	+ 4 %
Crustacés	307	291	316	346	407	471	+ 16 %	+ 53 %
Poissons de fond	341	313	292	309	345	431	+ 25 %	+ 26 %
Autres poissons de mer	407	379	346	365	417	418	+ 0,2 %	+ 3 %
Produits aquatiques divers	265	287	299	321	299	328	+ 10 %	+ 24 %
Poissons plats	194	204	216	251	276	267	- 3 %	+ 38 %
Bivalves, autres mollusques et invertébrés aquatiques	99	110	126	156	176	195	+ 10 %	+ 97 %
Céphalopodes	116	75	101	117	131	185	+ 42 %	+ 59 %
Poissons d'eau douce	52	49	50	51	46	47	+ 2 %	- 11 %
Total	4.197	4.258	4.364	4.499	4.725	5.035	+ 7 %	+ 20 %

Tableau 18

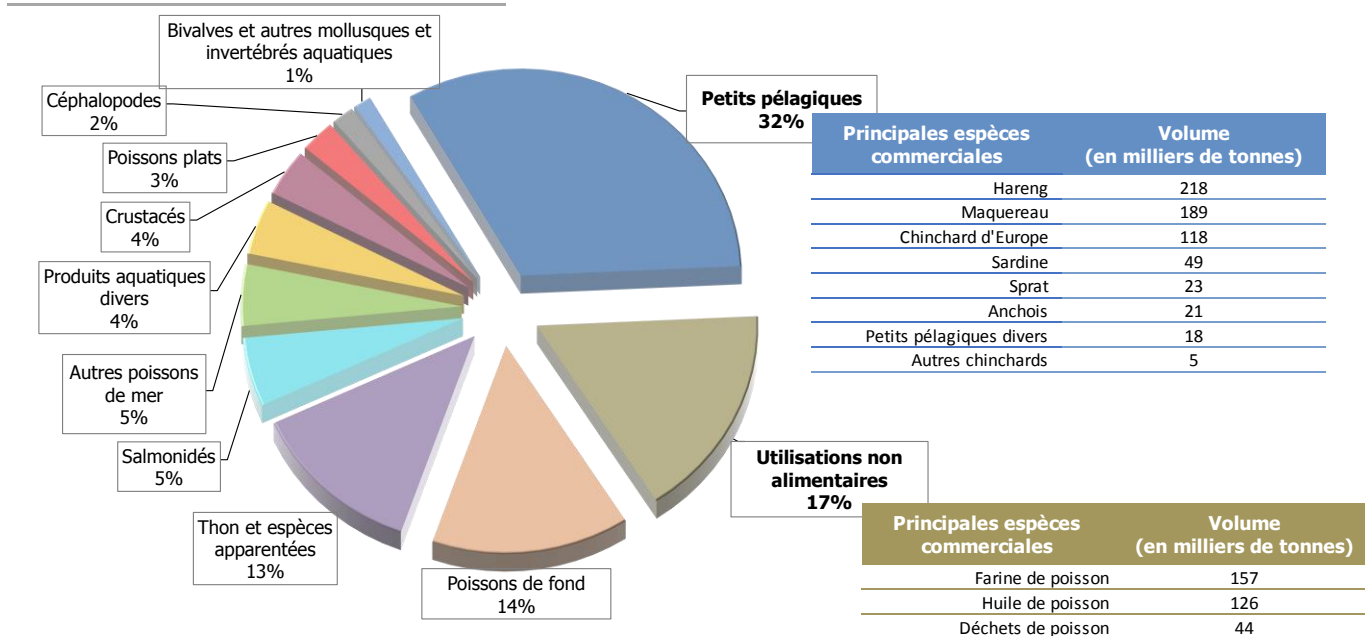
**Exportations de l'UE par groupe d'espèces
(en milliers de tonnes)**Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données
EUROSTAT.

Groupe d'espèces	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation en % 2017/2016	Variation en % 2017/2012
Petits pélagiques	718	644	846	706	632	641	+ 1 %	- 11 %
Usage non-alimentaire	343	354	390	353	338	327	- 3 %	- 5 %
Poissons de fond	195	171	162	155	181	285	+ 58 %	+ 46 %
Thon et espèces apparentées	291	278	279	256	255	250	- 2 %	- 14 %
Salmonidés	98	114	118	105	107	105	- 2 %	+ 8 %
Autres poissons de mer	117	102	101	89	96	95	- 1 %	- 19 %
Produits aquatiques divers	66	76	86	93	82	84	+ 3 %	+ 27 %
Crustacés	73	67	67	64	67	72	+ 7 %	- 1 %
Poissons plats	44	47	48	46	49	50	+ 2 %	+ 14 %
Céphalopodes	28	22	28	25	23	32	+ 38 %	+ 13 %
Bivalves, autres mollusques et invertébrés aquatiques	16	17	19	20	25	26	+ 1 %	+ 60 %
Poissons d'eau douce	11	12	12	11	12	13	+ 9 %	+ 16 %
Total	1.998	1.903	2.157	1.923	1.868	1.978	+ 6 %	- 1 %

Graphique 60

Exportations de l'UE par groupe d'espèces en 2017 (en volume)

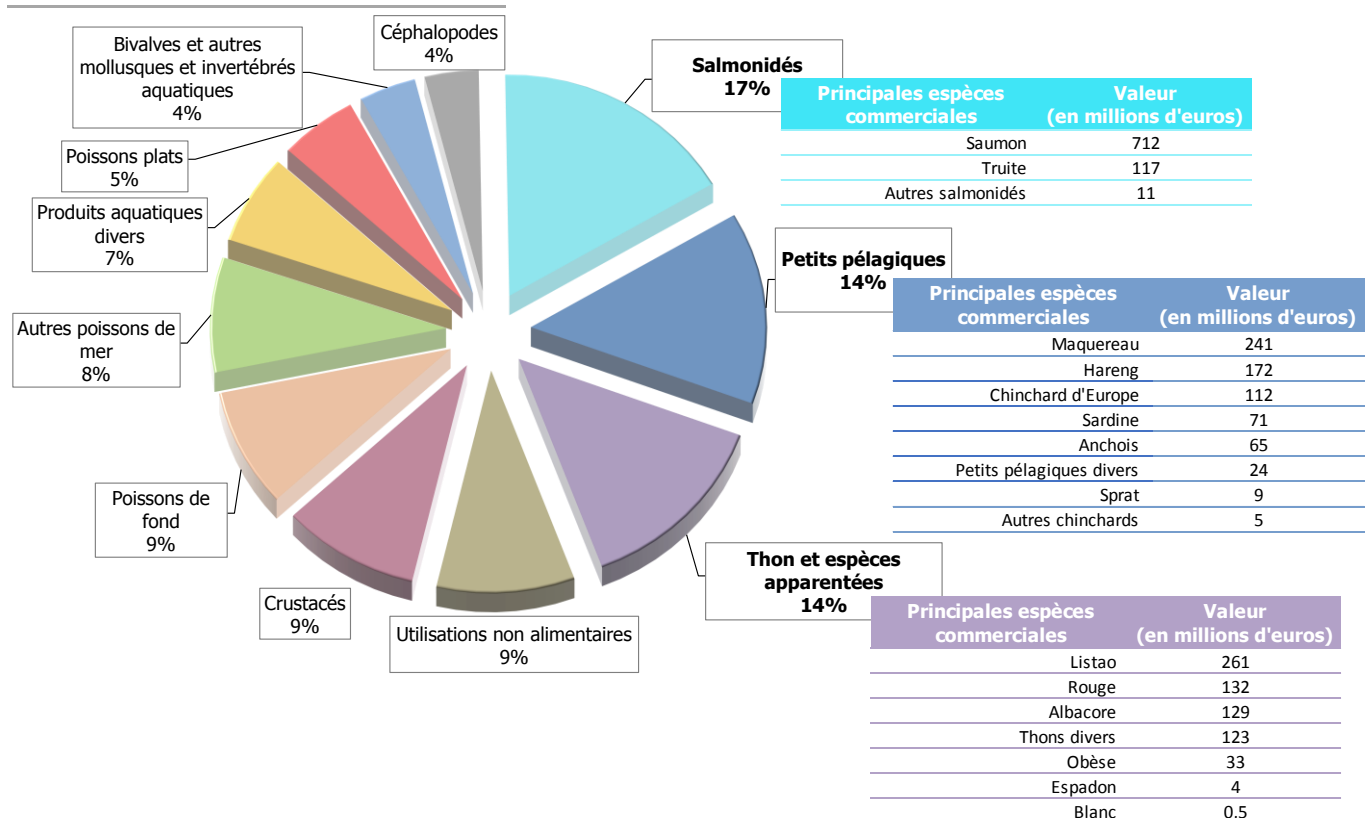
Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.



Graphique 61

Exportations de l'UE par groupe d'espèces en 2017 (en valeur)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.



Analyse par espèce

Petits pélagiques

De toutes les espèces, les deux principales espèces commerciales du groupe de produits petits pélagiques, à savoir le hareng et le maquereau, sont les espèces plus exportées en volume par les pays de l'UE.

Globalement, en 2017, les exportations de petits pélagiques vers les pays tiers ont atteint 640.875 tonnes pour 700 millions d'euros. Elles ont affiché une légère reprise par rapport à la tendance à la baisse commencée en 2015 qui avait affecté notamment le hareng vendu au Nigéria et en Égypte.

Hareng En 2017, l'UE a exporté 217.868 tonnes de hareng. Les exportations concernaient presque entièrement les produits congelés, vendus à un prix moyen de 0,68 EUR/kg. Les Pays-Bas, le pays d'origine de la plus grande entreprise de chalutiers pélagiques congélateurs de l'UE, ont exporté la plus grande part (65 %), totalisant 141.287 tonnes. L'Estonie, la Lettonie et le Royaume-Uni ont suivi de loin, exportant respectivement 28.189, 12.521 et 10.135 tonnes. Tandis que les deux pays baltes ont surtout approvisionné le marché ukrainien voisin, les exportations britanniques et néerlandaises de hareng étaient surtout destinées au Nigéria et à l'Égypte.

En valeur, les Pays-Bas ont représenté près de 60 % du total de l'UE, exportant 100 millions d'euros de hareng vers les pays tiers. Le Royaume-Uni a suivi avec 17 millions d'euros. Bien qu'elle ne fasse pas partie des principaux exportateurs, l'Allemagne a exporté 8.245 tonnes de hareng pour une valeur de 14 millions d'euros, essentiellement destiné au Nigéria et à l'Égypte. En 2017, les exportations de hareng provenant d'Estonie et de Lettonie ont atteint une valeur de respectivement 10 millions et de 5 millions d'euros.

Maquereau Les exportations européennes de maquereau ont poursuivi leur tendance à la baisse entamée après le pic de 2014. En 2017, elles ont diminué de 5 %, baissant de 9.247 tonnes par rapport à 2017, pour atteindre 189.243 tonnes et 241 millions d'euros. Le prix moyen a augmenté de 1,22 à 1,28 EUR/kg, atténuant la baisse en valeur (- 1 %, soit une baisse de 2 millions d'euros).

Avec un volume de 72.058 tonnes en 2017, les exportations néerlandaises ont représenté environ 40 % des exportations de l'UE pour cette espèce. En 2017, d'autres fournisseurs importants de l'UE pour le maquereau étaient l'Irlande, représentant 23 % du total (soit 43.474 tonnes) et l'Espagne, représentant 16% du total (soit 30.393 tonnes). Les trois États membres vendent surtout des produits congelés aux marchés africains, notamment le Nigéria, principale destination de la majeure partie des exportations néerlandaises de petits pélagiques, l'Égypte et le Maroc. Le Japon est un autre marché important pour les exportations irlandaises de cette espèce.

Produits à usage non alimentaire

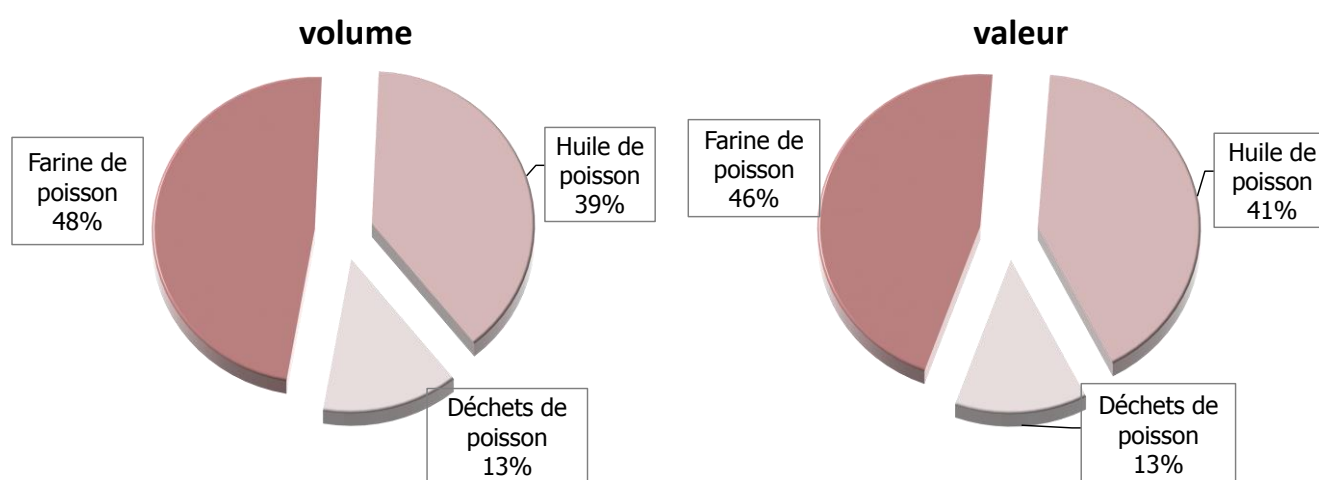
En 2017, les exportations européennes de produits à usage non alimentaire ont atteint 327.072 tonnes pour 472 millions d'euros, soit une baisse de 3 % en volume et de 15 % en valeur par rapport à 2016. La perte de valeur a été le fait de la baisse du prix à l'exportation de la farine de poisson et de l'huile de poisson, bien que les baisses en volume des exportations aient surtout été attribuables à la farine de poisson.

La composition des exportations de ce groupe de produits diffère grandement de celle des importations de l'UE, notamment pour ce qui est de la part d'huile de poisson et de déchets de poisson. En volume, les déchets de poisson sont en effet moins importants au sein des exportations car ils ne représentent que 13 % du total.

Graphique 62

Produits à usage non alimentaire exportés vers des pays hors UE en 2017

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.



Farine de poisson

En 2017, les exportations européennes de farine de poisson ont nettement diminué, passant sous leur moyenne sur 10 ans. Elles ont baissé à 156.697 tonnes et 216 millions d'euros, diminuant de 25.842 tonnes et de 64 millions d'euros par rapport à 2016, soit des baisses de respectivement 14 % et 23 %.

La baisse a été notamment attribuable à l'Allemagne et au Royaume-Uni, les deux principaux exportateurs européens.

En 2017, l'Allemagne a totalisé 5.177 tonnes exportées pour 8 millions d'euros, soit une baisse des exportations de 57.785 tonnes pour 81 millions d'euros par rapport à 2016. Cette tendance à la baisse a vraisemblablement été le fait d'une baisse de l'approvisionnement en farine de poisson provenant du Pérou ou du Maroc. En effet, l'Allemagne agit davantage en tant que « hub » des échanges commerciaux de farine de poisson qu'en tant que producteur national de farine de poisson. Au Royaume-Uni, en 2017, les exportations hors UE de farine de poisson ont représenté 13 millions d'euros pour 9.063 tonnes, par rapport à 40 millions d'euros pour 26.675 tonnes l'année précédente.

Par ailleurs, une forte augmentation a été observée pour le principal fournisseur de l'UE en farine de poisson, à savoir le Danemark, surtout du fait de l'augmentation (+ 51 %) des exportations vers le marché

En 2017, les exportations européennes de farine de poisson ont nettement diminué, passant sous leur moyenne sur 10 ans.

La baisse a été stimulée par l'Allemagne et le Royaume-Uni, les deux principaux exportateurs européens.

chinois, atteignant leur niveau le plus élevé en volume (132.669 tonnes). Leur valeur a augmenté de 27 %, totalisant 178 millions d'euros.

La Norvège est restée la principale destination pour ces produits, malgré une baisse des exportations provenant d'Allemagne et du Royaume-Uni.

Huile de poisson En 2017, les États membres de l'UE ont exporté 125.964 tonnes d'huile de poisson, baissant légèrement par rapport à 2016 lorsque le plus haut niveau sur 10 ans a été atteint. Leur valeur totale a atteint 194 millions d'euros, représentant une chute de 18 % par rapport à 2016. Cette somme était toutefois plus élevée de 31 millions d'euros que la moyenne sur 10 ans.

Près de 90 % des exportations européennes d'huile de poisson, presque entièrement destinées à la Norvège, proviennent du Danemark. En 2017, les ventes d'huile de poisson à la Norvège ont atteint un prix moyen de 1.394 EUR/tonne, affichant une baisse de 15 % par rapport à 2016.

Thon et espèces apparentées

En 2017, les exportations hors UE de thon vers les pays tiers ont atteint 249.871 tonnes pour 692 millions d'euros. Le volume a légèrement baissé (- 2 % par rapport à 2016), tandis que la valeur a augmenté (+ 9 %), affichant le plus haut niveau sur 10 ans.

Les exportations étaient surtout composées de captures des flottes françaises et espagnoles enregistrées en tant qu'exportations vers les pays africains (des océans Indien et Atlantique) et l'Équateur. Ces captures sont également transbordées d'un navire à l'autre (le poisson entier congelé provenant de ces pays tiers vers l'UE) ou sont transformées en longues congelées et en conserve destinées au marché européen. À un stade ultérieur, la France et l'Espagne transforment le thon et le vendent sous forme de longues ou de conserves de thon à d'autres États membres de l'UE et à des pays tiers.

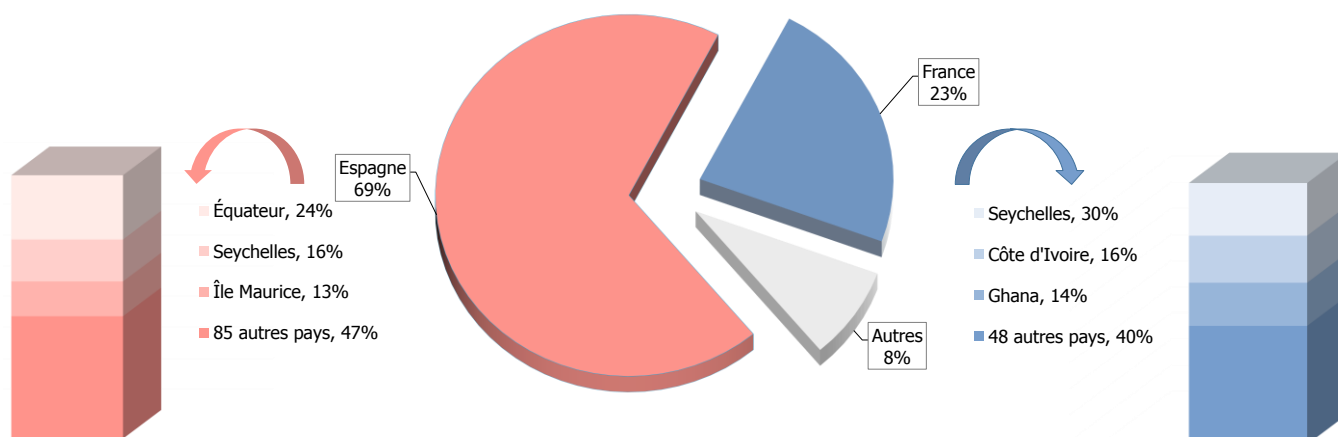
De ce fait, la majeure partie des exportations hors UE de ce groupe de produits (à l'exclusion de l'espadon) provient d'Espagne et de France. L'Espagne a vendu 171.465 tonnes et la France 57.258 tonnes vers les pays tiers, pour une valeur totale de respectivement 389 millions et 92 millions d'euros.

Les produits congelés représentent plus de 90 % du volume et 77% de la valeur des exportations de thon. Les parts importantes en valeur comprennent le thon élaboré / en conserve (13 % du total) et le thon frais (10 %).

Graphique 63

Composition des exportations hors UE de thon par pays concernés en volume (en 2017)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.



Les principales espèces de thon exportées vers l'UE en volume sont le listao (représentant 56 % du total en 2017) et l'albacore (représentant un quart du total). En valeur, les autres espèces couvrent également des parts importantes, le listao représentant 38 % de la valeur en 2017, et le thon rouge, l'albacore et le groupe « thons divers » représentant chacun 19 %. La majeure partie des exportations en volume de listao et d'albacore concerne les matières premières destinées à l'industrie de la conserve.

Listao En 2017, les États membres de l'UE ont exporté 139.657 tonnes de listao pour une valeur totale de 261 millions d'euros, soit une hausse de 8.035 tonnes et de 63 millions d'euros par rapport à l'année précédente, entraînant un pic de la valeur sur 10 ans. L'Espagne et la France ont vendu du listao congelé à des prix moyens de respectivement 1,48 EUR/kg et 1,33 EUR/kg, soit une hausse de 37 % pour l'Espagne et de 20 % pour la France par rapport à 2016.

Albacore En 2017, les exportations hors UE d'albacore ont totalisé 62.911 tonnes et 129 millions d'euros, enregistrant une baisse de 13.444 tonnes et de 1 million d'euros par rapport à 2016. L'Espagne et la France ont exporté les produits congelés de cette espèce à un prix moyen de respectivement 1,79 EUR/kg et 2,01 EUR/kg, soit une hausse de 22 % et de 19 % par rapport à 2016.

Salmonidés

En 2017, l'UE a exporté 105.349 tonnes de salmonidés vers les pays tiers, comprenant 88.601 tonnes de saumon et 14.686 tonnes de truite, le reste représentant différentes espèces de salmonidés. Les deux espèces principales ont atteint leur plus haut niveau sur 10 ans.

Saumon Le saumon est de loin l'espèce de plus grande valeur exportée par l'UE. En 2017, les exportations vers des pays tiers ont atteint une valeur totale de 712 millions d'euros, représentant 14 % du total des produits de la pêche et de l'aquaculture exportés par l'UE.

Le Royaume-Uni a exporté la majeure partie du saumon provenant de l'UE. En 2017, plus de 80 % du total des exportations hors UE de saumon par le Royaume-Uni concernait du saumon frais, qui a été vendu à 8,08 EUR/kg, atteignant le prix moyen à l'exportation le plus élevé jamais enregistré. Cette hausse a entraîné une augmentation en valeur de 59 millions d'euros (soit +19 %), atteignant un pic de 375 millions d'euros.

En 2017, le saumon fumé a contribué à plus de 20 % de la valeur globale des produits de saumon exportés par l'UE, avec 8.754 tonnes vendues à un prix moyen de 16,94 EUR/kg. Les principaux exportateurs de l'UE ont contribué à environ 80 % du volume total. En 2017, les Pays-Bas et l'Allemagne (représentant chacun 20 %) ont exporté du saumon fumé à des prix moyens de respectivement 20,80 et 19,74 EUR/kg. Le Danemark et le Royaume-Uni (représentant chacun 15 %) ont enregistré des prix à l'exportation de respectivement 13,96 et 8,32 EUR/kg. La Pologne a suivi, contribuant à 10 % du total des exportations européennes de saumon fumé, vendu à 16,94 EUR/kg. Les principaux marchés de destination pour l'ensemble des États membres étaient les États-Unis et la Suisse.

4.5 Commerce intra-UE

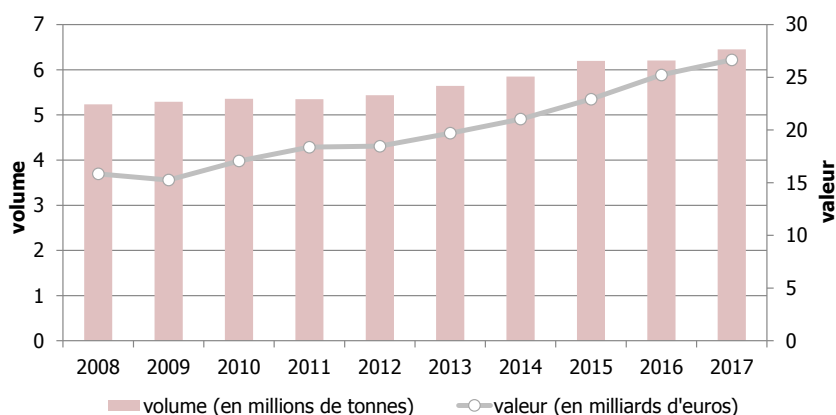
Les échanges entre États membres progressent depuis 2009. En 2017, ils ont atteint 6,5 millions de tonnes pour 26,7 milliards d'euros.

Près de la moitié du commerce de produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE et hors de l'UE est constituée par les échanges entre les États membres. Le commerce intra-UE progresse depuis 2009 à des taux moyens annuels de 3 % en volume et de 7 % en valeur. En 2017, les échanges ont atteint 6,5 millions de tonnes pour 26,7 milliards d'euros, soit une hausse de 247.526 tonnes et de 1,4 milliard d'euros par rapport à 2016.

Graphique 64

Commerce intra-UE des produits de la pêche et de l'aquaculture

Source : EUROSTAT.

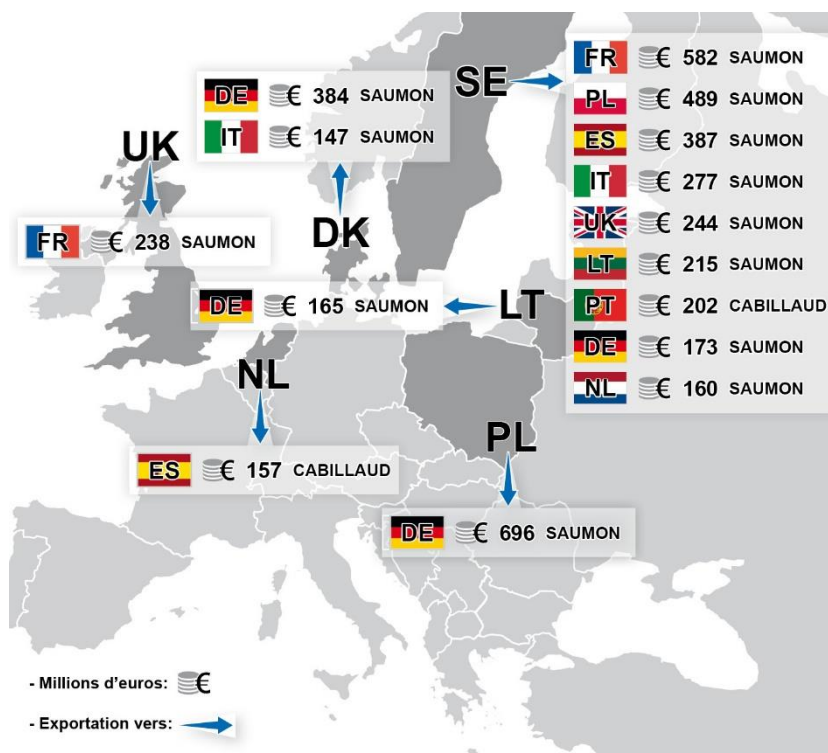


Les 15 flux les plus importants illustrés dans le graphique 65 ont représenté 17 % de la valeur totale en 2017 et, ensemble, une valeur supérieure à 4,5 milliards d'euros. Ils portent tous sur le saumon et le cabillaud exportés par les États membres d'Europe du Nord vers d'autres pays de l'UE.

Graphique 65

Les 15 principaux flux de produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE en 2017 (en valeur)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.



Les principales espèces commerciales sont toutes échangées au sein de l'UE.

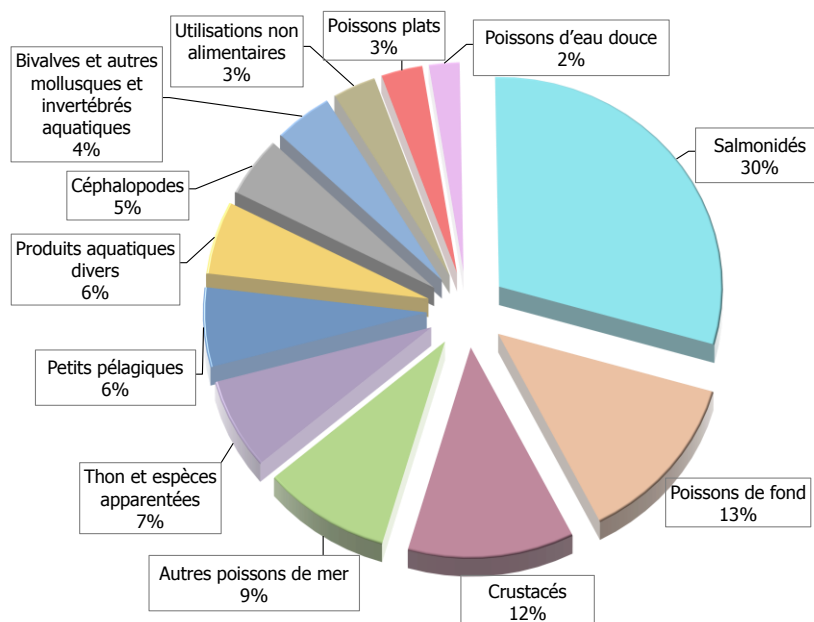
Après les salmonidés, les poissons de fond sont le deuxième groupe de produits échangés au sein de l'UE en valeur, le cabillaud étant la première espèce.

Les crustacés arrivent ensuite, grâce aux crevettes tropicales et aux crevettes diverses exportées par le Danemark et l'Espagne, mais également par les Pays-Bas et la Belgique qui sont des pays d'entrée pour les importations hors UE de ces produits.

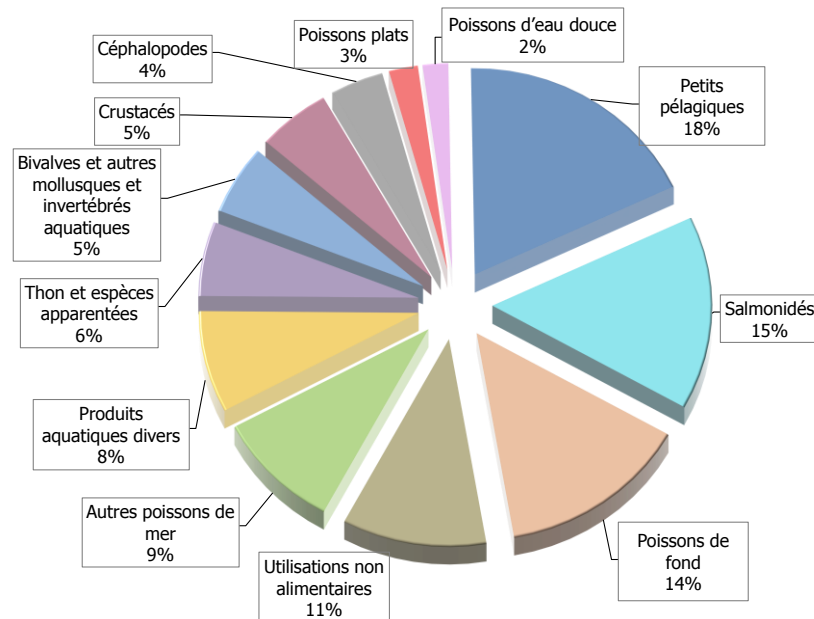
En ce qui concerne la composition des échanges intra-UE en volume, une part importante est représentée par les petites espèces pélagiques (18 %), notamment le hareng (commercialisé par le Danemark et la Suède) et le maquereau (commercialisé par les Pays-Bas et le Royaume-Uni).

Graphique 66**Commerce intra-UE par groupe de produits en valeur en 2017**

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.

**Graphique 67****Commerce intra-UE par groupe de produits en volume en 2017**

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.

**Analyse par espèce****Salmonidés**

En 2017, les échanges intra-UE de salmonidés ont représenté 977.151 tonnes : 886.416 tonnes de saumon et 82.012 tonnes de truite, le reste étant représenté par les autres espèces de salmonidés. Globalement, ce groupe de produits a affiché une hausse de 122 millions d'euros tandis que le volume a diminué de près de 65.000 tonnes par rapport à 2016.

Saumon

Le saumon à lui seul représente 14 % des échanges intra-UE des produits de la pêche et de l'aquaculture en volume. En 2017, il a atteint 7,4 milliards d'euros, soit 28 % de la valeur totale, représentant une hausse d'environ 120 millions d'euros par rapport à 2016, grâce à une augmentation de 8 % du prix moyen à l'exportation, passant de 7,75 à 8,35 EUR/kg.

Les exportations suédoises de saumon frais vers les autres États membres sont les plus importantes, totalisant 407.214 tonnes pour une valeur totale de 2,8 milliards d'euros en 2017. Elles étaient surtout composées de réexportations de saumon importé de Norvège. En 2017, les principales destinations sont : la France, où le saumon provenant de Suède a été vendu à 6,97 EUR/kg, la Pologne où le saumon a été vendu à 6,61 EUR/kg et l'Espagne, où il a été vendu à 7,00 EUR/kg.

Le saumon fumé est surtout commercialisé par la Pologne, le principal producteur européen de ce produit. En 2017, la valeur de ces exportations a atteint son plus haut niveau sur 10 ans (648 millions d'euros, soit + 3 % par rapport à 2016), tandis que le volume a diminué de 13 %, baissant à 41.213 tonnes.

L'Allemagne est de loin la principale destination des exportations polonaises de saumon fumé : en 2017, 20.061 tonnes ont été vendues à 16,02 EUR/kg. Ce prix a été le plus élevé jamais atteint, supérieur de 22 % par rapport à 2016 et de 34 % par rapport à la moyenne sur 10 ans. La valeur globale des exportations polonaises de saumon fumé vers l'Allemagne a donc atteint son plus haut niveau sur 10 ans (466 millions d'euros) tandis que le volume a diminué (- 6.187 tonnes) par rapport à 2016.

Poissons de fond

En 2017, les poissons de fond commercialisés dans l'UE ont poursuivi leur tendance à la hausse entamée en 2013 et ont atteint 911.792 tonnes, soit le plus grand volume sur les 10 dernières années. La valeur a également atteint son niveau le plus élevé (3,5 milliards d'euros), soit une hausse de près de 70.000 tonnes et de 220 millions d'euros par rapport à 2016.

Cabillaud

Le cabillaud est de loin la première espèce de poissons de fond et la deuxième toutes espèces confondues en valeur des échanges au sein de l'UE. En 2017, 425.646 tonnes de cabillaud ont été échangées pour une valeur totale de 2,1 milliards d'euros.

La majeure partie des exportations provient des Pays-Bas (qui ont exporté 133.788 tonnes en 2017), du Danemark (84.066 tonnes) et de Suède (74.890 tonnes).

Le cabillaud exporté du Danemark concerne surtout le cabillaud frais, représentant environ 70 % du total, vendu à la France et aux Pays-Bas à des prix moyens de respectivement 7,89 et 4,23 EUR/kg.

Les exportations néerlandaises comprennent surtout des produits congelés représentant 70 % du total. En 2017, ils ont été vendus au Portugal à 3,31 EUR/kg et en Espagne à 3,49 EUR/kg.

Les exportations suédoises concernent également divers produits. 37% du cabillaud a été exporté frais, surtout vers le Danemark et la Pologne, à un prix de respectivement 3,27 et 2,78 EUR/kg en 2017. Le cabillaud salé et le cabillaud séché (non salé) représentent chacun un quart du total et sont surtout destinés au Portugal où ils ont été exportés à des prix moyens de respectivement 5,26 et 7,54 EUR/kg en 2017.

Petits pélagiques

En 2017, le commerce intra-UE de petites espèces pélagiques a atteint son plus haut niveau en valeur sur 10 ans (1,6 milliard d'euros pour une hausse de 51 millions par rapport à 2016). Les volumes ont augmenté de 51.780 tonnes, atteignant un total de 1,2 millions de tonnes.

Hareng Le hareng vient au deuxième rang des espèces commerciales les plus commercialisées dans l'UE, après le saumon. En 2017, les flux de hareng entre les États membres de l'UE ont totalisé 463.78 tonnes pour 575 millions d'euros. Le volume a augmenté de 1 % par rapport à 2016 (+ 3.956 tonnes), tandis que le prix moyen a diminué de 5 % à 1,24 EUR/kg, soit une baisse de 26 millions d'euros de la valeur totale enregistrée.

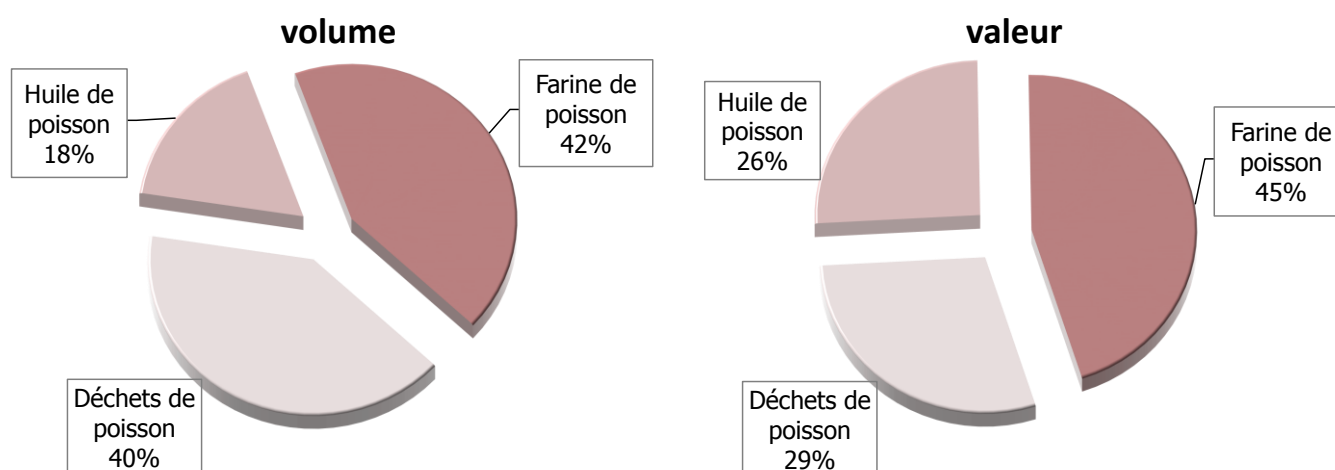
En 2017, 44 % du hareng a été vendu congelé et 30 % a été vendu frais. Les produits élaborés / en conserve ont représenté près d'un quart du total mais ont représenté la plus grande part en valeur (55 %). Le reste a été vendu sous forme de produits fumés et salés.

Les échanges intra-UE de hareng proviennent presque entièrement du Danemark. Les exportations polonaises sont toutefois les plus élevées en valeur car elles concernent surtout les produits élaborés / en conserve. L'Allemagne est de loin le principal marché de destination pour ces deux pays.

Produits à usage non alimentaire

En 2017, les flux de produits à usage non alimentaire entre les États membres se situaient au-dessus de la moyenne de 10 ans, totalisant 685.132 tonnes pour 833 millions d'euros, malgré une baisse enregistrée par rapport à 2016.

Graphique 68

Produits à usage non alimentaire
échangés au sein de l'UE en 2017Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les
données EUROSTAT.

Farine de poisson

Le Danemark et l'Allemagne sont de loin les principaux négociants de produits à usage non alimentaire dans l'UE. En 2017, ils ont couvert respectivement 23 % et 19 % du total en volume. Ces deux pays ont surtout exporté de la farine de poisson vers les principaux marchés listés aux Tableaux 19 et 20.

Tableau 19

Exportations intra-UE de farine de poisson
les plus importantes en provenance
du Danemark en 2017Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les
données EUROSTAT.

État membre d'importation	Volume (en tonnes)	Prix (en EUR/kg)	Variation du prix en % pour 2017/2016
Grèce	30.031	1.217	- 13 %
Italie	14.216	1.315	- 13 %
Royaume-Uni	12.792	1.254	- 19 %
Espagne	12.049	1.330	- 17 %
Allemagne	11.228	1.335	- 14 %
Autres États membres de l'UE	31.766	1.386	- 10 %
Total	112.082	1.306	- 13 %

Tableau 20

Exportations intra-UE de farine de poisson
les plus importantes en provenance
d'Allemagne en 2017Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les
données EUROSTAT.

État membre d'importation	Volume (en tonnes)	Prix (en EUR/kg)	Variation du prix en % pour 2017/2016
Grèce	15.503	1.225	- 6 %
France	14.220	1.340	- 9 %
Italie	10.180	1.268	- 8 %
Danemark	7.673	1.359	- 5 %
République Tchèque	5.836	1.157	+ 47 %
Autres États membres de l'UE	20.136	1.373	- 7 %
Total	73.548	1.302	- 5 %

Crustacés

En 2017, la valeur des échanges de crustacés dans l'UE a atteint son plus haut niveau sur 10 ans (3,2 milliards d'euros), soit une augmentation de 179 millions d'euros par rapport à 2016. En volume, les crustacés ont affiché une augmentation de 27.373 tonnes, atteignant un total de 348.551 tonnes, soit le niveau le plus élevé depuis 2011. Tandis que la tendance à la hausse des volumes a surtout été le fait des crevettes diverses, la hausse en valeur a été le fait des crevettes tropicales (notamment les crevettes congelées de l'espèce *Penaeus*).

Crevettes tropicales

Les crevettes tropicales ont représenté près d'un quart de la valeur des échanges intra-UE de crustacés. En 2017, les échanges ont atteint le niveau le plus élevé jamais enregistré : 83.931 tonnes pour une valeur 775 millions d'euros, soit une augmentation de 120 millions d'euros et supérieure à 10.000 tonnes par rapport à l'année précédente.

Les crevettes tropicales sont surtout commercialisées par les Pays-Bas, la Belgique et l'Espagne, exportant 73 % du total vers les autres États membres de l'UE en 2017. Dans ces trois pays, le prix moyen pour la vente de crevettes tropicales était de respectivement 8,96, 9,72 et 7,94 EUR/kg.

Crevettes diverses

Les crevettes diverses ont représenté 38 % de la valeur des crustacés commercialisés au sein de l'UE, comprenant principalement les produits congelés et élaborés / en conserve. En 2017, les produits élaborés / en conserve ont enregistré une baisse de 2 millions d'euros (pour atteindre 779 millions d'euros pour 76.221 tonnes) par rapport à 2016 tandis que les produits congelés ont augmenté de 64 millions d'euros (pour atteindre 389 millions d'euros pour 49.263 tonnes).

Les principaux négociants de crevettes tropicales (les Pays-Bas, la Belgique, l'Espagne et le Danemark) sont également les principaux négociants de crevettes diverses.

Les débarquements dans l'UE 5

Principaux résultats

Au niveau de l'UE

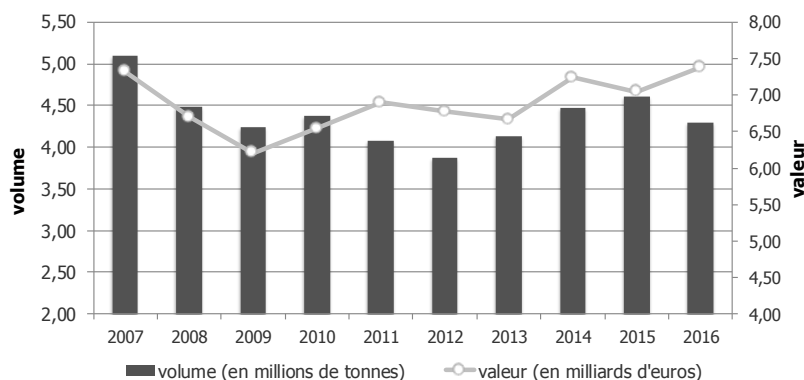
En 2016, la valeur des produits débarqués dans l'UE a atteint son plus haut niveau sur 10 ans, totalisant 7,38 milliards d'euros.

Graphique 69

Total des débarquements dans l'UE

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et des sources de données nationales.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.



Dans l'UE, la majeure partie des débarquements a été réalisée par des navires européens qui ont couvert 97 % du volume. La flotte norvégienne a représenté 2 % du total, le reste ayant été débarqué par les navires féroïens et groenlandais. La part de l'UE était même plus élevée en valeur, atteignant 99 %.

À l'instar de la flotte UE, les navires espagnols ont enregistré les débarquements les plus élevés, couvrant 19 % du volume et 28 % de la valeur. Parmi les débarquements effectués par la flotte espagnole, 98 % ont été réalisés en Espagne. L'Irlande a couvert 1 % du total et des quantités moindres ont été débarquées en France, au Royaume-Uni et au Portugal.

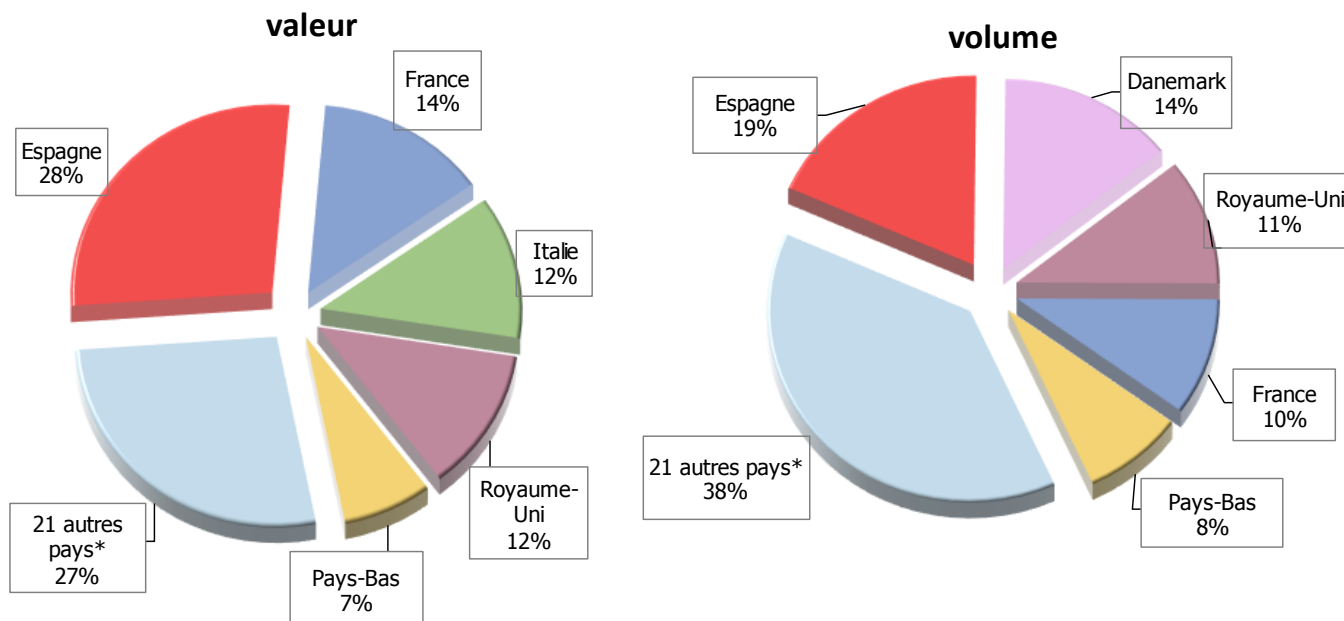
³⁶ Les données concernant les débarquements ne comprennent pas les États membres de l'UE enclavés, à savoir l'Autriche, la République Tchèque, la Hongrie, le Luxembourg et la Slovaquie.

³⁷ La source utilisée pour les débarquements de l'UE est EUROSTAT. Au moment de la rédaction de cette publication, les données consolidées relatives aux débarquements pour l'ensemble des États membres de l'UE-28 étaient disponibles jusqu'en 2016.

Graphique 70

Débarquements dans l'UE par nationalité des navires en 2016

Source : EUROSTAT.



* Parmi les 21 « autres pays », les 3 principaux pays en valeur sont le Danemark (6 % du total), l'Irlande (5 %) et le Portugal (3 %) ; les 3 principaux pays en volume sont l'Irlande (5 %), l'Italie (4 %) et la Suède (4 %).

Les espèces les plus débarquées dans l'Union européenne appartiennent à quatre groupes de produits, à savoir les petits pélagiques, les poissons de fond, le thon et les thonidés³⁸ et le groupe « Autres poissons de mer »³⁹. Ensemble, ils représentent plus de 80 % des débarquements de l'UE en volume.

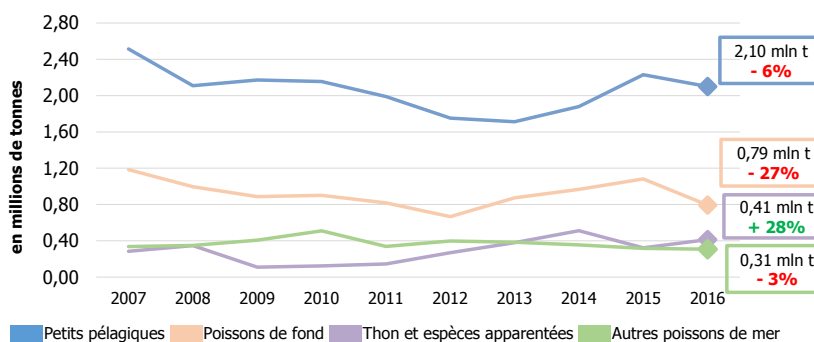
L'évolution des volumes débarqués sur les dix dernières années est indiquée dans le graphique 71.

Graphique 71

Volume des débarquements des groupes de produits les plus importants et variations en % pour 2016/2015

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et des sources de données nationales.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.



³⁸Ce groupe inclut l'espadon et l'ensemble des espèces de thon (le thon blanc, le thon obèse, le thon rouge, l'albacore, le listao et les thons divers).

³⁹Ce groupe inclut la baudroie, la dorade, le rouget barbet, le bar, la raie, la grande castagnole, le cobia, l'abadèche, le Saint-Pierre, le sabre, le grondin, le picarel, l'éperlan, la roussette, la vive et les autres requins.

En valeur, les groupes de produits enregistrant les débarquements les plus élevés de l'Union européenne sont les petits pélagiques, les poissons de fond, les thons et thonidés, et les crustacés.

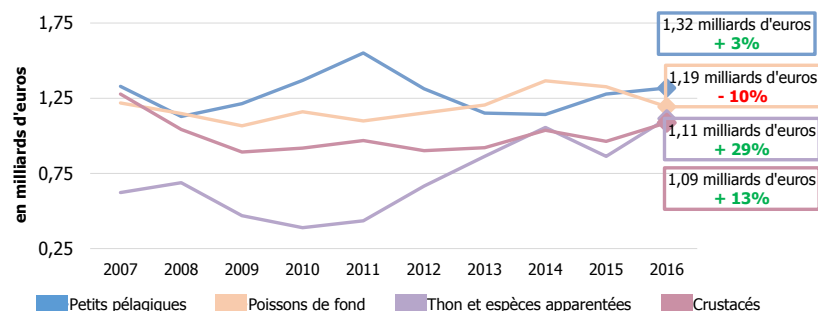
L'évolution des valeurs sur les dix dernières années est représentée dans le graphique 72.

Graphique 72

Valeur des débarquements des groupes de produits les plus importants et variations en % pour 2016/2015

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et des sources de données nationales.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.



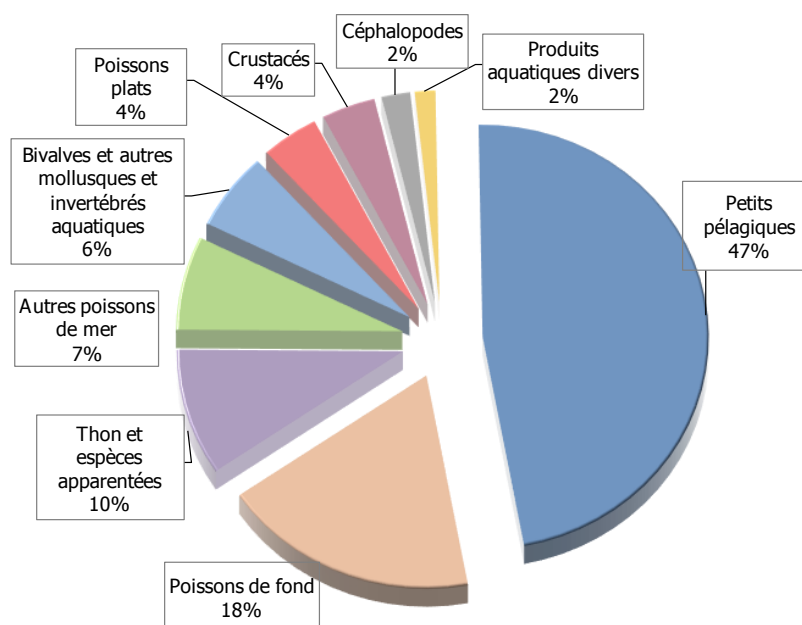
En 2016, les parts de thon et de poissons de fond dans les débarquements européens ont enregistré les plus fortes variations par rapport à 2015. La part des espèces de thon a augmenté en volume, passant de 7 % à 9 % et en valeur, passant de 12 % à 15 %, tandis que celle des poissons de fond a diminué en volume, passant de 23 % à 18 % et en valeur, passant de 19 % à 16 %.

Graphique 73

Composition des débarquements dans l'UE par groupe de produit en 2016 (en volume)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et des sources de données nationales.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.



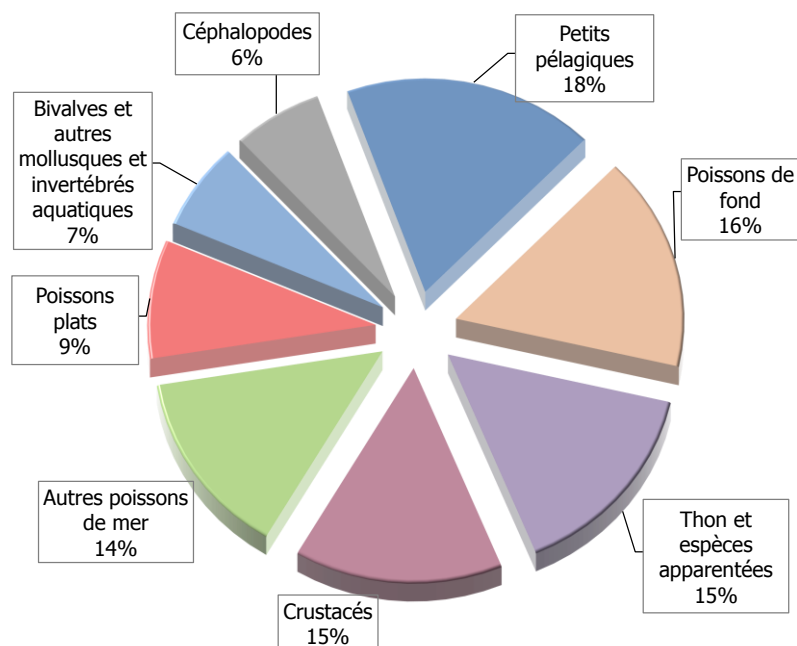
Les débarquements dans l'UE

Graphique 74

Composition des débarquements dans l'UE par groupe de produit en 2016 (en valeur)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et des sources de données nationales.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

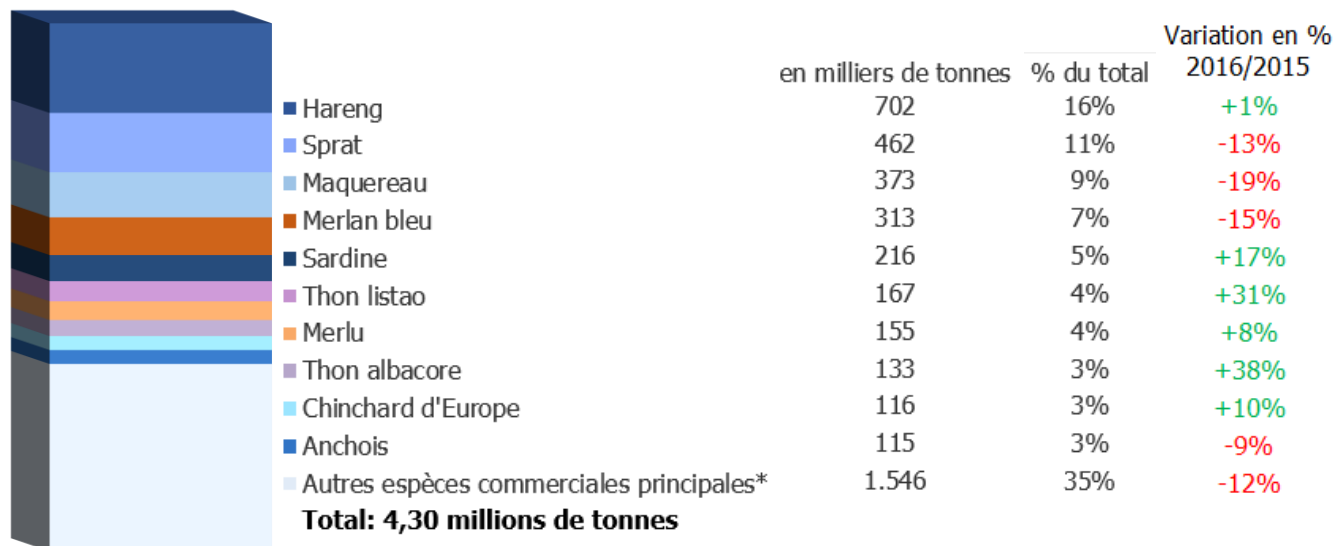


Graphique 75

Espèces commerciales les plus importantes débarquées dans l'UE en 2016 (en volume), % du total et variation en % pour 2016/2015

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et des sources de données nationales.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.



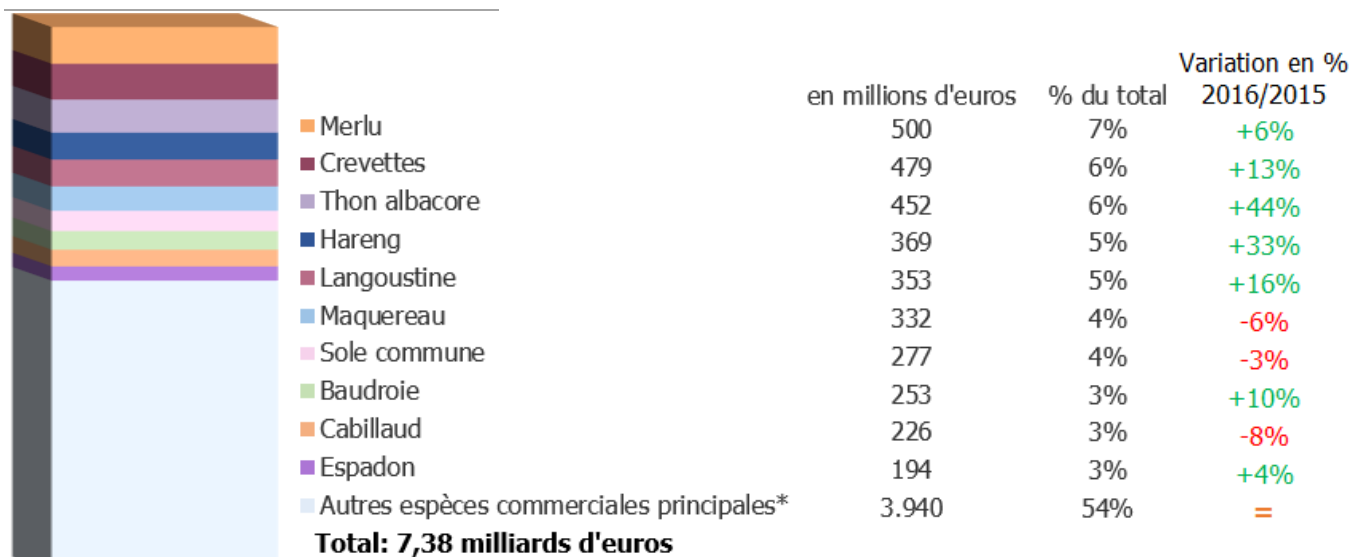
* Parmi les «autres espèces commerciales principales», les plus débarquées sont le cabillaud, la plie d'Europe, la Coquille Saint-Jacques et la moule *Mytilus* spp., chacune d'entre elles couvrant 2% du total.

Graphique 76

Espèces commerciales les plus importantes débarquées dans l'UE en 2016 (en valeur), % du total et variation en % pour 2016/2015

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et des sources de données nationales.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.



* Parmi les « autres espèces commerciales principales », les espèces enregistrant les valeurs de débarquement les plus élevées sont l'anchois et la moule (chacune d'entre elles couvrant 3 % du total), la coquille Saint-Jacques et la sardine (chacune d'entre elles couvrant 2 % du total).

Tableau 21

Prix au débarquement des espèces commerciales les plus importantes pour le marché de l'UE (en EUR/kg)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et des sources de données nationales.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

Principales espèces commerciales	2007	2015	2016	Variation 2016/2015	Variation 2016/2007
Anchois	1,85	1,55	1,68	↑	↓
Palourde	2,15	2,41	2,96	↑	↑
Cabillaud	2,30	2,34	2,47	↑	↑
Seiche	3,68	4,50	5,32	↑	↑
Merlu	3,87	3,28	3,23	↓	↓
Hareng	0,38	0,40	0,53	↑	↑
Langoustine	8,79	8,38	8,35	↓	↓
Maquereau	0,91	0,77	0,89	↑	↓
Baudroie	5,51	5,07	4,91	↓	↓
Poulpe	4,18	5,07	5,33	↑	↑
Sardine	0,64	0,94	0,82	↓	↑
Coquille Saint-Jacques	2,36	2,52	2,64	↑	↑
Crevette <i>Crangon</i> spp.	3,83	3,63	7,28	↑	↑
Sole commune	11,63	10,90	11,59	↑	↓
Encornet	4,38	3,60	5,32	↑	↑
Espadon	7,74	6,50	6,42	↓	↓
Listao	0,89	0,99	1,01	↑	↑
Albacore	1,65	3,26	3,41	↑	↑

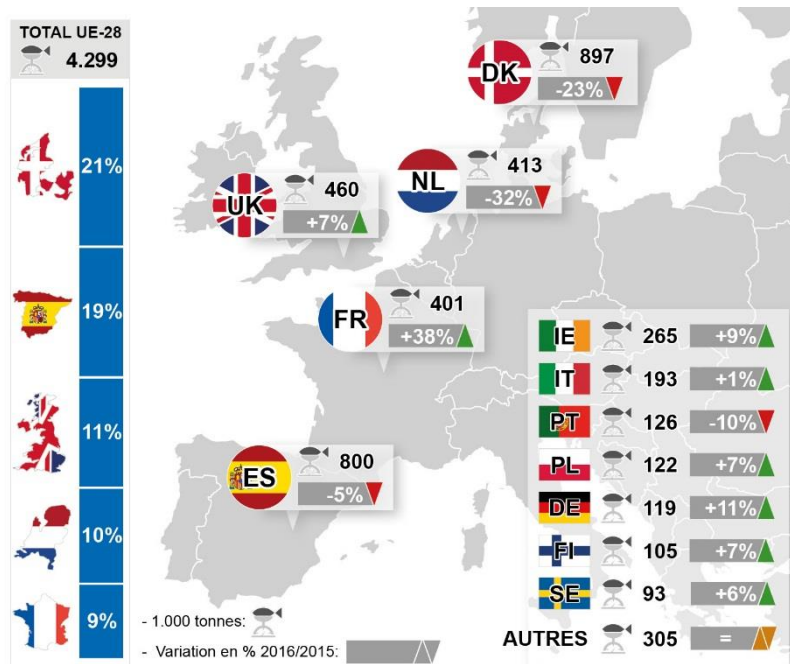
Les débarquements dans l'UE

Graphique 77

Volume des produits débarqués dans les principaux pays de l'UE en 2016 et variation en % pour 2016/2015

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et des sources de données nationales.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

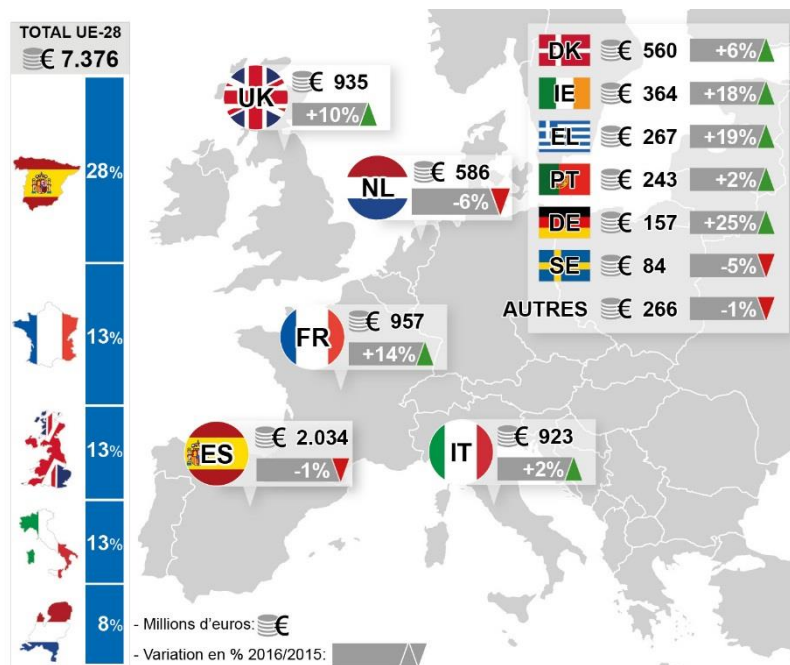


Graphique 78

Valeur des produits débarqués dans les principaux pays de l'UE en 2016 et variation en % pour 2016/2015

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et des sources de données nationales.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.



Analyse par espèce

Petits pélagiques

En 2016, le total des débarquements dans l'UE des petits pélagiques a diminué pour atteindre 2,03 millions de tonnes (soit - 7 % ou une baisse 154.751 tonnes par rapport à 2015), du fait de la baisse enregistrée aux Pays-Bas. Cependant, leur valeur a augmenté de 3 % pour atteindre 1,32 milliard d'euros, le Royaume-Uni enregistrant la hausse la plus élevée.

Les débarquements de cinq espèces principales de petits pélagiques – à savoir le hareng, le maquereau, le sprat, la sardine et l'anchois – ont représenté 1,87 million de tonnes, soit 43% du total des débarquements UE.

Hareng

Le hareng est l'espèce commerciale la plus débarquée dans l'Union européenne, représentant 16 % du volume total. En 2016, ses débarquements ont atteint leur plus haut niveau sur 9 ans, totalisant 702.283 tonnes, soit une augmentation de 1 % par rapport à 2015. La valeur des débarquements, plus remarquable du fait de la progression de 33 % (soit 92 millions d'euros), a atteint son plus haut niveau sur 10 ans (369 millions d'euros), stimulée par l'Allemagne et le Royaume-Uni.

En 2016, 26 % du hareng était débarqué au Danemark, 18 % aux Pays-Bas, 13% en Finlande, 9 % en Allemagne et 9% en Suède. La majeure partie des captures restantes a été débarquée dans d'autres États membres d'Europe du Nord.

À l'exception des Pays-Bas, les principaux pays de débarquement ont enregistré une hausse par rapport à l'année précédente, l'augmentation la plus importante étant observée en Allemagne (+19 %), où le volume des débarquements de hareng est passé de 55.611 à 66.095 tonnes. Les débarquements du hareng ont également diminué aux Pays-Bas (- 27%, passant de 173.239 à 126.559 tonnes). Par ailleurs, la valeur a augmenté de 18 %, passant de 77 millions à 91 millions d'euros, grâce à une hausse importante du prix de 0,44 EUR/kg à 0,72 EUR/kg (soit + 62 %). Parmi les 5 principaux producteurs, l'Allemagne a également observé une hausse considérable du prix (+ 63 %), passant de 0,41 à 0,66 EUR/kg.

Tableau 22

Prix du hareng au débarquement dans les principaux États membres (en EUR/kg)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et des sources de données nationales

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

État membre	2007	2015	2016	Variation 2016/2015	Variation 2016/2007
Danemark	0,33	0,47	0,56	↑	↑
Pays-Bas	0,61	0,44	0,72	↑	↑
Allemagne	0,31	0,41	0,66	↑	↑
Royaume-Uni	0,28	0,48	0,75	↑	↑
Suède	0,29	0,59	0,63	↑	↑
Finlande	0,13	0,19	0,19	=	↑
Pologne	0,31	0,29	0,33	↑	↑
Irlande	0,20	0,35	0,53	↑	↑
Lettonie	0,17	0,25	0,23	↓	↑
Estonie	0,14	0,19	0,19	=	↑
France	0,31	0,38	0,44	↑	↑

Au Danemark, près de la moitié des débarquements de hareng a été réalisée par les navires nationaux, les navires suédois représentant une autre part importante (30 %). Aux Pays-Bas, les navires nationaux ont également réalisé la majeure partie des débarquements de hareng, représentant 81 % des débarquements, tandis que la flotte allemande était responsable des débarquements restants, soit 19 %.

Sprat Parmi les petits pélagiques, le sprat est la deuxième espèce débarquée dans l'UE en volume. En 2016, les débarquements de sprat ont totalisé 461.958 tonnes, soit une baisse de 13 % par rapport à 2015. Du reste, l'espèce a également observé une baisse en valeur (- 5 %) par rapport à 2015, chutant de 132 millions d'euros à 125 millions d'euros, tandis que le prix moyen a légèrement augmenté de 0,25 EUR/kg à 0,27 EUR/kg.

Le Danemark est l'État membre le plus important pour les débarquements de sprat (69 % du total de l'UE en 2016), principalement composés de sprat destiné à l'industrie de la farine de poisson. Sa part a toutefois diminué par rapport à 2015, lorsqu'il représentait 72 % du total. Le volume des débarquements a diminué de 384.841 tonnes en 2015 à 319.698 tonnes en 2016 et de 91 millions d'euros à 85 millions d'euros, soit une baisse de 17 % en volume et de 6 % en valeur.

Au Danemark, la majeure partie des débarquements de sprat (74 %) a été réalisée par les navires nationaux, suivis par la flotte suédoise et les navires provenant d'autres pays du Nord de l'UE.

En Suède, des volumes plus importants de produits débarqués en 2016 par rapport à 2015 ont entraîné une baisse des prix de 12%.

Tableau 23

Prix du sprat au débarquement dans les principaux États membres (en EUR/kg)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

État membre	2007	2015	2016	Variation 2016/2015	Variation 2016/2007
Danemark	0,17	0,24	0,27	↑	↑
Suède	0,19	0,57	0,50	↓	↑
Pologne	0,19	0,16	0,21	↑	↑
Lettonie	0,15	0,30	0,25	↓	↑
Estonie	0,15	0,19	0,18	↓	↑

Maquereau

En 2016, les débarquements dans l'UE de maquereau ont diminué de 19 % par rapport à 2015, pour atteindre 373.491 tonnes. Leur valeur a atteint 332 millions d'euros, enregistrant une baisse de 6 %.

Dans l'UE, 31 % des débarquements de maquereau ont eu lieu au Royaume-Uni, où 114.475 tonnes ont été débarquées en 2016 (soit une hausse de 10 % par rapport à 2015). Sur ces débarquements, plus de 90 % provenaient des navires nationaux, tandis que les autres parts moins importantes ont été débarquées par les flottes irlandaises et danoises.

Les débarquements dans l'UE

Au Royaume-Uni, en 2016, les débarquements de maquereau ont augmenté de 30 % par rapport à 2015, atteignant 119 millions d'euros.

Les autres principaux pays de l'UE producteurs de maquereau (l'Irlande, l'Espagne et les Pays-Bas) ont enregistré des baisses en volume des débarquements de maquereau entre 2015 et 2016. La baisse la plus importante a été enregistrée au Pays-Bas, où les débarquements ont chuté de 188.889 tonnes à 57.669 tonnes et de 107 millions à 52 millions d'euros.

Tableau 24

Prix du maquereau au débarquement dans les principaux États membres (en EUR/kg)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et des sources de données nationales.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

État membre	2007	2015	2016	Variation 2016/2015	Variation 2016/2007
Royaume-Uni	0,98	0,88	1,04	↑	↑
Irlande	1,81	0,58	0,74	↑	↓
Espagne	0,37	0,66	0,75	↑	↑
Pays-Bas	1,04	0,90	0,89	↓	↓
Danemark	1,00	0,87	1,14	↑	↑
France	0,84	1,22	1,40	↑	↑
Portugal	0,27	0,28	0,37	↑	↑
Italie	2,38	2,37	2,76	↑	↑
Grèce	2,47	2,51	2,12	↓	↓

Sardine

En 2016, les débarquements dans l'UE de sardine ont affiché une augmentation de 17 % par rapport à 2015, atteignant leur niveau le plus élevé sur 5 ans (216.104 tonnes).

Cette tendance positive a concerné la majeure partie des États membres débarquant la sardine, les Pays-Bas enregistrant la croissance la plus forte (les débarquements ont augmenté de 108 % en volume et de 50 % en valeur).

En 2016, le prix moyen dans l'UE a diminué de 13 % par rapport à 2015, baissant de 0,94 à 0,82 EUR/kg. En outre, la valeur totale a atteint 178 millions d'euros, soit 2 % de plus que l'année précédente.

Tableau 25

Prix de la sardine au débarquement dans les principaux États membres (en EUR/kg)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

État membre	2007	2015	2016	Variation 2016/2015	Variation 2016/2007
Croatie	n.d. ⁴⁰	0,38	0,38	=	n.d.
Pays-Bas	n.d. ⁴¹	0,74	0,54	↓	n.d.
Espagne	0,68	1,37	1,24	↓	↑
Italie	0,93	0,78	0,77	↓	↓
France	0,49	0,85	0,97	↑	↑
Portugal	0,57	2,19	2,03	↓	↑
Grèce	1,64	1,87	1,25	↓	↓
Royaume-Uni	0,56	0,52	0,40	↓	↓

La Croatie est le principal État membre pour les débarquements de sardine en volume, représentant 28 % du total. En 2016, elle a déclaré des augmentations d'environ 7 % en volume et en valeur,

⁴⁰ Les données relatives à la Croatie sont analysées à partir de 2013, année de son adhésion à l'UE.

⁴¹ Les données relatives à la valeur sont confidentielles.

enregistrant 54.432 tonnes pour une valeur de 21 millions d'euros. Le prix est resté stable, à 0,38 EUR/kg.

Les Pays-Bas et l'Espagne ont représenté chacun 17 % des débarquements UE de sardine en volume. Tandis que les Pays-Bas ont affiché une croissance significative en 2016 par rapport à 2015, l'Espagne a observé une croissance stable.

Anchois

Suite aux pics atteints en 2015 tant en volume qu'en valeur, les débarquements UE d'anchois ont diminué de 9 % en 2016, pour atteindre 115.052 tonnes. Le prix moyen a augmenté de 9 %, passant de 1,55 à 1,68 EUR/kg, déterminant ainsi la valeur globale de 193 millions d'euros, soit 2 % de moins qu'en 2015.

L'Espagne, le principal pays débarquant l'anchois, a représenté 40 % du total. Toutefois, ce pourcentage représente une baisse de la part espagnole, du fait que de la diminution des débarquements d'anchois de 49.922 en 2015 à 46.192 tonnes en 2016, passant de 86 millions à 82 millions d'euros. Le prix a légèrement augmenté pour atteindre 1,77 EUR/kg, soit en augmentation de 3 % par rapport à 2015 et 6 % de plus que le prix moyen de l'UE.

L'Italie, autre pays important pour les débarquements d'anchois, a contribué à hauteur de 33 % aux débarquements de l'UE. Dans ce pays, l'augmentation du prix (+ 3 %) a entraîné une valeur totale de 66 millions d'euros, soit la plus élevée depuis 2013.

Tableau 26

Prix de l'anchois au débarquement dans les principaux États membres (en EUR/kg)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

État membre	2007	2015	2016	Variation 2016/2015	Variation 2016/2007
Espagne	2,27	1,72	1,77	↑	↓
Italie	1,70	1,68	1,73	↑	↑
Grèce	2,08	1,50	1,58	↑	↓
Portugal	3,32	1,90	1,70	↓	↓
Croatie	n.d. ⁴²	0,85	0,94	↑	n.d.
France	2,17	1,85	1,96	↑	↓

Poissons de fond

En 2016, les débarquements de poissons de fond dans l'UE ont atteint leur niveau le plus faible sur les 4 dernières années avec 789.753 tonnes, soit une baisse de 25 % par rapport à 2015. En valeur, les débarquements ont diminué de 1,19 milliard d'euros, soit une baisse de 10 % par rapport à 2015.

Les espèces de poissons de fond les plus débarquées dans l'UE sont le merlan bleu, le merlu et le cabillaud. En 2016, les débarquements ont totalisé 559.167 tonnes, soit 13 % du total des débarquements.

Merlu

De tous les poissons, le merlu a généré la valeur la plus élevée, le merlu européen (*Merluccius merluccius*) représentant 76% du total de cette espèce dans l'UE.

⁴² Les données relatives à la Croatie sont analysées à partir de 2013, année de son adhésion à l'UE.

Les débarquements dans l'UE

En 2016, le volume des débarquements de merlu a augmenté de 8 % par rapport à 2015 atteignant 154.877 tonnes (soit le niveau record sur 10 ans), du fait d'une tendance instable mais généralement orientée à la hausse. En outre, malgré une légère baisse du prix de 2 %, la valeur totale a augmenté de 6 %, passant de 470 millions à 500 millions d'euros.

Le merlu débarqué en Espagne a affiché la valeur la plus élevée, représentant 45 % du total, suivie par l'Italie (13 %), l'Irlande et le Royaume-Uni (ces deux pays représentant chacun 12 %). La France, autre pays important pour les débarquements de merlu, a contribué à 8 % du total de l'UE.

Parmi ces 5 pays, l'Espagne est le seul où les débarquements de merlu ne sont pas entièrement composés de merlu européen (*Merluccius merluccius*). En Espagne, en 2016, le merlu européen a représenté 54 % des débarquements tandis que le merlu d'Argentine (*Merluccius hubbsi*) a couvert environ 36 % du volume total et 11 autres espèces⁴³ ont représenté les 10 % restants. En 2016, tant les débarquements de merlu européen que de merlu d'Argentine ont augmenté en volume et en valeur par rapport à 2015, le merlu européen enregistrant la plus forte hausse (+ 17 % en volume et + 26 % en valeur).

Graphique 79

Tendances des prix du merlu au débarquement dans les principaux pays de débarquement

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et des sources de données nationales.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

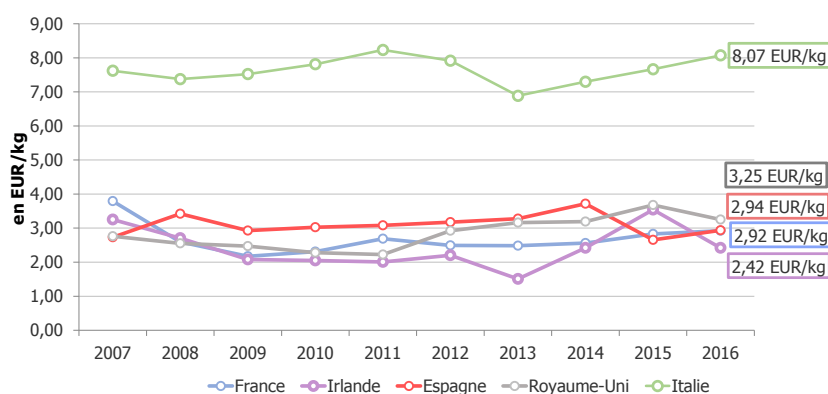


Tableau 27

Prix du merlu au débarquement dans d'autres États membres importants (en EUR/kg)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

État membre	2007	2015	2016	Variation 2016/2015	Variation 2016/2007
Grèce	6,25	7,08	7,36	↑	↑
Danemark	2,72	2,15	2,28	↑	↓
Portugal	3,07	2,90	2,52	↓	↓
Croatie	n.d. ⁴⁴	3,77	3,68	↓	n.d.

⁴³ *Merluccius senegalensis* ; *Merluccius capensis* ; *M.paradox* ; *Merluccius paradoxus* ; *Merluccius capensis* ; *Merluccius bilinearis* ; *Merluccius australis* ; *Urophycis tenuis* ; *Merluccius spp* ; *Merluccius patagonicus* ; *Urophycis chuss* ; *Phycis chesteri*.

⁴⁴ Les données relatives à la Croatie sont analysées à partir de 2013, année de son adhésion à l'UE.

Cabillaud

En 2016, les débarquements de cabillaud dans l'UE ont atteint une valeur de 226 millions d'euros, soit une baisse de 8 % par rapport à 2015. Cette diminution a été le fait d'une baisse de 12 % des volumes débarqués, qui ont atteint 91.608 tonnes. Le prix moyen a augmenté de 5 %, passant de 2,34 à 2,47 EUR/kg.

Parmi les trois principaux acteurs européens de la pêche au cabillaud (l'Espagne, le Danemark et le Royaume-Uni), seul le Royaume-Uni a affiché la tendance inverse : la valeur a augmenté de 11 % et le volume de 17 %, tandis que le prix a diminué de 5 %.

Tandis que la majeure partie du cabillaud débarqué en Espagne est congelée, les débarquements de cabillaud au Danemark et au Royaume-Uni sont presque entièrement composés de produits frais. En Espagne, en 2016, le volume de cabillaud congelé débarqué a atteint 15.359 tonnes, soit 23 % de moins qu'en 2015, représentant le volume le plus faible depuis 2012. Le prix correspondant (2,85 EUR/kg) était inférieur de 5 % par rapport à 2015.

Au Royaume-Uni, le cabillaud frais débarqué a également atteint le niveau le plus élevé sur 10 ans (15.471 tonnes). En outre, malgré une baisse de 3 % du prix stable du cabillaud (2,97 EUR/kg), sa valeur totale a également atteint son niveau le plus élevé sur 10 ans.

Au Danemark, le cabillaud frais a été vendu à 2,78 EUR/kg pour 20.188 tonnes débarquées, soit une hausse du prix de 10 % par rapport à 2015, malgré un volume stable.

*Tableau 28***Prix du cabillaud au débarquement dans les principaux États membres (en EUR/kg)**

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

État membre	2007	2015	2016	Variation 2016/2015	Variation 2016/2007
Danemark	2,78	2,49	2,78	↑	=
Royaume-Uni	3,04	3,07	2,90	↓	↓
Espagne	0,63	3,02	2,85	↓	↑
France	3,15	3,25	3,65	↑	↑
Pologne	1,60	1,11	1,26	↑	↓
Allemagne	2,33	2,84	2,94	↑	↑
Suède	1,92	1,36	1,45	↑	↓

Merlan bleu

En 2016, les débarquements de merlan bleu dans l'UE ont enregistré une baisse importante, diminuant à 312.682 tonnes pour 107 millions d'euros, soit respectivement -15 % et -16 % par rapport à 2015.

Les débarquements de merlan bleu sont surtout composés de produits frais, dont la moitié ont été débarqués au Danemark. Le pays a affiché une tendance à la baisse du fait d'une diminution des débarquements de merlan bleu atteignant 155.262 tonnes (-16 %). Par ailleurs, la valeur a augmenté de 6 %, atteignant le niveau le plus élevé sur 10 ans (48 millions d'euros), grâce à une hausse importante du prix de 0,25 EUR/kg à 0,31 EUR/kg (soit +26 %). Il doit être souligné que le Danemark a utilisé le merlan bleu presque entièrement pour la production de farine de poisson, tandis que les

autres États membres de l'UE l'ont exploité pour la consommation humaine.

Les Pays-Bas ont représenté 20 % des débarquements de l'UE de merlan bleu, traitant principalement des produits congelés. Ils ont affiché la plus forte baisse par rapport à 2015. En effet, le volume a diminué de 37 % pour atteindre 63.763 tonnes. Cependant, à l'exception du pic enregistré en 2015, le volume total a été le plus élevé des 8 dernières années. Toutefois, la baisse en valeur (- 46 %) a porté le total à 12 millions d'euros.

Tableau 29

Prix du merlan bleu au débarquement dans les principaux États membres (en EUR/kg)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

État membre	2007	2015	2016	Variation 2016/2015	Variation 2016/2007
Danemark	0,20	0,25	0,31	↑	↑
Pays-Bas	0,40	0,22	0,18	↓	↓
Irlande	0,14	0,47	0,20	↓	↑
Espagne	0,88	0,98	1,05	↑	↑
Royaume-Uni	0,22	0,23	0,24	↑	↑
Allemagne	0,30	0,31	0,34	↑	↑
France	0,10	1,55	0,60	↓	↑

Crustacés

Les débarquements de crustacés ont augmenté en valeur (+ 13 %) et ont légèrement augmenté en volume (- 2 %) par rapport à 2015. Avec 164.924 tonnes débarquées, ils occupent la septième place en volume parmi les groupes de produits, mais en valeur ils se situent au quatrième rang avec un total de 1,07 milliard d'euros.

Crevettes

Les crevettes, qui font partie des produits débarqués les plus prisés dans l'UE en 2016, se situant au deuxième rang derrière le merlu, avec 54.517 tonnes pour 479 millions d'euros. Les principaux pays européens pour les débarquements de crevettes varient car ils débarquent des espèces différentes.

La crevette rose du large est surtout débarquée en Italie, où les débarquements ont atteint 8.833 tonnes pour 56 millions d'euros en 2016, soit une baisse de 3 % par rapport à 2015. L'Espagne, le deuxième plus gros marché, a débarqué 2.278 tonnes pour une valeur de 24 millions d'euros, soit une baisse de 31 % en volume et de 48 % en valeur.

L'Italie est également un pays important pour les débarquements de crevettes tropicales, représentées exclusivement par la caramote (*Penaeus kerathurus*). En 2016, les débarquements de caramote ont atteint 1.126 tonnes pour 20 millions d'euros, soit une augmentation de respectivement 5 % et 12 % par rapport à 2015.

Les Pays-Bas ont représenté plus de 60 % des débarquements de crevette *Crangon* dans l'UE. Aux Pays-Bas, en 2016, les débarquements de cette espèce ont atteint 16.157 tonnes, soit une baisse de 3 % par rapport à 2015. Cependant, une augmentation du prix de 92 % a permis aux débarquements d'atteindre une valeur de 113 millions d'euros, soit une hausse significative de 85 % par rapport à 2015. L'Allemagne a suivi avec 5.880 tonnes pour 45 millions

Les débarquements dans l'UE

d'euros, soit une baisse en volume de 46 % et par conséquent, une hausse du prix de 121 % et une augmentation en valeur de 19 %. Dans la majeure partie des États membres de l'UE, les augmentations importantes du prix de la crevette Crangon ont été le fait d'une pénurie de la production globale de l'UE.

Les autres crevettes d'eau froide débarquées dans l'UE sont surtout la crevette nordique, presque entièrement débarquée en Suède, (1.954 tonnes pour 17 millions d'euros) et au Danemark, (1.719 tonnes pour 8 millions d'euros). La Suède a enregistré une hausse de 14 % en volume et de 6 % en valeur par rapport à 2015, tandis que le Danemark a observé une baisse de 17 % en volume et une légère hausse de 1 % en valeur.

Concernant le groupe « Crevettes diverses », en Italie, les débarquements, surtout composés de gambon rouge (*Aristaeomorpha foliacea*), ont atteint 3.350 tonnes pour 72 millions d'euros, soit une augmentation de 4 % en volume et une valeur stable par rapport à 2015.

En Espagne, les débarquements de crevettes diverses étaient surtout composés de gambon rayé (*Aristeus varidens*) et de crevette rouge (*Aristeus antennatus*), la hausse globale en valeur (+ 6 %) pour ce groupe de produits étant attribuable au gambon rayé. Globalement, les débarquements ont totalisé 3.164 tonnes pour une valeur de 54 millions d'euros.

Graphique 80

Débarquements UE de crevettes en 2016

Source: EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

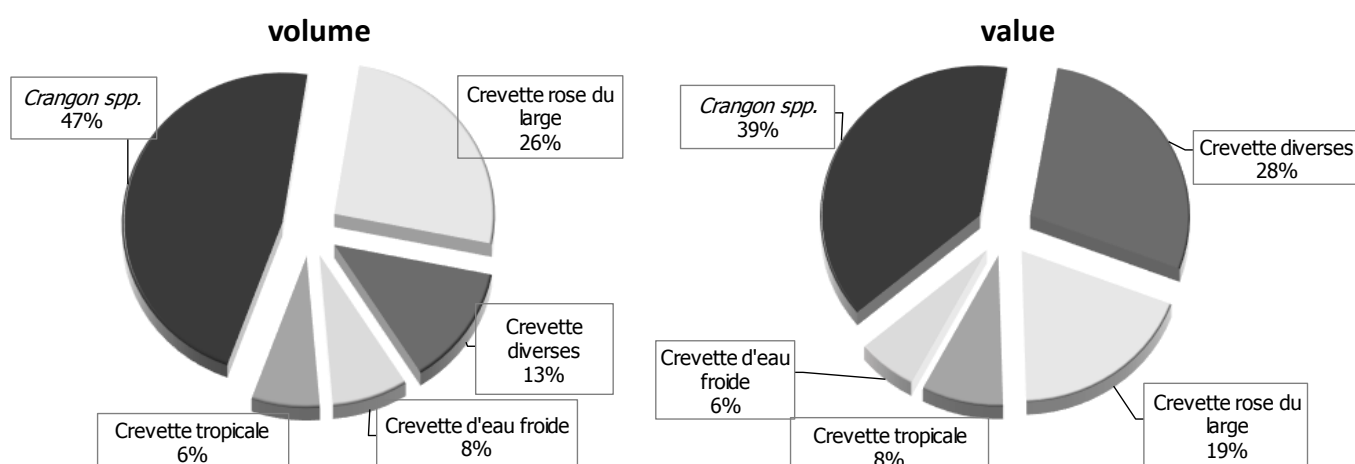


Tableau 30

Prix de la crevette au débarquement dans les principaux États membres (en EUR/kg)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

Principales espèces commerciales	État membre	2007	2015	2016	variation 2016/2015	variation 2016/2007
Crevette rose du large	Italie	9,84	6,35	6,33	↓	↓
	Espagne	15,93	14,02	10,47	↓	↓
	Grèce	7,92	4,80	2,28	↓	↓
Crevette Crangon spp.	Pays-Bas	3,83	3,65	6,98	↑	↑
	Allemagne	3,45	3,47	7,66	↑	↑
	Danemark	3,34	3,59	8,99	↑	↑
Crevettes d'eau froide	Suède	4,87	9,15	8,51	↓	↑
	Danemark	1,71	3,79	4,65	↑	↑
	Espagne	5,03	7,02	7,70	↑	↑
Crevettes diverses	Italie	21,70	22,02	21,43	↓	↓
	Espagne	29,79	15,93	16,96	↑	↓
	France	19,17	18,33	18,25	↓	↓
Crevettes tropicales	Italie	21,78	16,30	17,40	↑	↓
	Espagne	17,68	16,66	13,56	↓	↓
	Grèce	5,25	2,95	4,17	↑	↓

Thon et espèces apparentées

Dans l'UE, en 2016, les volumes de thons et de thonidés débarqués ont fortement augmenté (+ 28 %) par rapport à 2015 et ont totalisé 413.559 tonnes, soit 42 % de plus que la moyenne sur 10 ans. La valeur a également augmenté (+ 29 %) pour atteindre 1,11 milliard d'euros, soit une hausse de 55 % par rapport à la moyenne sur 10 ans, atteignant le niveau le plus élevé de cette période.

L'Espagne, le principal producteur de l'UE de thon, a représenté 72 % du volume total et 74 % de la valeur totale en 2016. L'Espagne a donc contribué à l'augmentation globale de l'UE, ses débarquements nationaux ayant atteint 296.723 tonnes (soit une hausse 4 % par rapport à 2015) pour une valeur de 826 millions d'euros (soit une hausse de 18 % par rapport à 2015).

La plus forte croissance a été enregistrée pour les débarquements de thon obèse, dont le volume a augmenté de 37 % et la valeur de 71 %. Par conséquent, en Espagne, en 2016, la part de cette espèce dans le total des débarquements de thon est passée de 8 % en volume et de 9 % en valeur à 10 % en volume et à 13 % en valeur.

Albacore

L'albacore fait partie des 3 premières espèces débarquées dans l'UE en valeur. En 2016, avec 452 millions d'euros, l'albacore a représenté 41 % de la valeur totale du groupe thons et thonidés. Le volume a

Les débarquements dans l'UE

fortement augmenté par rapport à 2015 (+ 38 %), passant de 96.499 à 132.756 tonnes, tandis que le prix moyen a augmenté de 4 %.

En 2016, 67 % des débarquements d'albacore ont eu lieu en Espagne (89.377 tonnes), la majeure partie étant des produits congelés.

Dans ce pays, le prix a augmenté, passant de 3,27 EUR/kg à 4,14 EUR/kg. Cette hausse de 27 % a suivi la hausse globale du prix enregistrée pour les espèces tropicales de thon (l'albacore, le listao et le thon obèse), tant dans l'océan Atlantique (zone CICTA) que dans l'océan Indien. Cette augmentation correspond à une baisse en volume de 3.018 tonnes (soit - 3 %), causant une augmentation en valeur de 27 % (soit 68 millions d'euros) pour atteindre une valeur totale de 370 millions d'euros.

Tableau 31

Prix de l'albacore au débarquement dans les principaux États membres (en EUR/kg)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

État membre	2007	2015	2016	Variation 2016/2015	Variation 2016/2007
Espagne	1,66	3,27	4,14	↑	↑
France	n.d. ⁴⁵	3,93	1,89	↓	n.d.
Italie	1,51	1,85	1,90	↑	↑

Listao La majeure partie des débarquements de listao dans l'UE est enregistrée en Espagne et en France, l'Espagne représentant 76 % en valeur et 72 % en volume et la France représentant 21 % en valeur et 23 % en volume. Les captures ont surtout lieu dans les eaux tropicales proches de la côte ouest de l'Afrique.

Après une perte remarquable en 2015, l'Espagne a enregistré une légère hausse de 2 % tant en valeur qu'en volume en 2016. Le prix a diminué de 2 %, baissant de 0,99 EUR/kg à 0,96 EUR/kg.

Tableau 32

Prix du listao au débarquement dans les principaux États membres (en EUR/kg)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

État membre	2007	2015	2016	Variation 2016/2015	Variation 2016/2007
Espagne	0,90	0,99	0,96	↓	↑
France	5,19	0,58	0,95	↑	↓
Italie	0,93	1,87	4,74	↑	↑

Espadon La pêche à l'espadon dans l'UE s'étend de la mer Méditerranée et de l'océan Atlantique aux océans Indien et Pacifique. Cette espèce fait partie des 10 principales espèces en valeur débarquées dans l'UE. En 2016, sa valeur a augmenté de 4 % et son volume de 5 %, atteignant 194 millions d'euros pour 30.232 tonnes.

L'Espagne a contribué à hauteur de 78 % des débarquements, totalisant 23.585 tonnes pour 137 millions d'euros, enregistrant une hausse de 7 % en valeur et de 9 % en volume par rapport à 2015. Le

⁴⁵ Les données relatives à la valeur sont confidentielles.

prix était de 5,85 EUR/kg, soit une baisse de 2 % par rapport à l'année précédente et 9 % de moins que la moyenne européenne.

Tableau 33

Prix de l'espadon au débarquement dans les principaux États membres (en EUR/kg)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

État membre	2007	2015	2016	Variation 2016/2015	Variation 2016/2007
Espagne	6,84	5,92	5,81	↓	↓
Italie	12,52	9,23	9,27	↑	↓
France	10,51	6,12	9,11	↑	↓

Autres poissons de mer

En 2016, les débarquements dans l'UE du groupe de produits « Autres poissons de mer » ont diminué de 3 % tant en valeur qu'en volume par rapport à 2015, atteignant 307.129 tonnes pour 1,03 milliard d'euros.

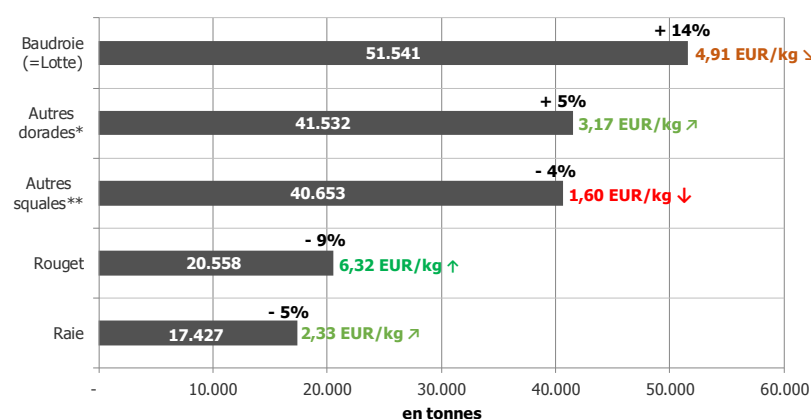
Par ailleurs, la baudroie, l'une des principales espèces de ce groupe a enregistré des augmentations tant en volume qu'en valeur.

Graphique 81

Principales espèces du groupe « Autres poissons de mer » en 2016 (en volume), variation en % en 2016/2015 et prix au débarquement

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.



* Le groupe « Autres dorades » comprend la bogue (48 % du total), le pageot commun (8 %), la dorade grise (8 %), le denté à gros yeux (7 %), le sar commun (5 %), le pageot acarne (5 %), la pagre rouge (4 %), la dorade rose (3 %), le marbré (2 %), l'oblade (2 %), le sar à tête noire (2 %), le denté commun (2 %), les dentés nca (2 %), le sparaillon commun (1 %) et le pageot à tache rouge (1 %).

** Le groupe « Autres requins » comprend la peau bleue (59 %), la petite roussette (19 %), la taupe bleue (7 %), les émissoles nca (7 %), l'émissolle lisse (1 %), les roussettes nca (1 %), le requin-hâ (1 %), les chiens, holbiches, roussettes nca (1 %) et l'émissolle pointillée (1 %).

Baudroie

Les débarquements de baudroie ont augmenté de 14 % en volume et de 10 % en valeur, pour un total de 51.541 tonnes et une valeur de 253 millions d'euros. La France est l'État membre dans lequel la plus grosse partie des débarquements de baudroie a lieu, soit 28 % du total de l'UE en 2016. Après le pic enregistré en 2013 lorsque la France représentait 38 % du total, cette part n'a cessé de diminuer en raison des quantités croissantes de baudroie débarquées par le Royaume-Uni et l'Irlande, dont les tendances à la hausse ont stimulé la croissance au niveau de l'UE.

Les débarquements dans l'UE

La baudroie débarquée en France et au Royaume-Uni était vendue à respectivement 5,15 EUR/kg et 5,01 EUR/kg, prix quasiment inchangés par rapport à 2015. À l'inverse, l'Irlande a enregistré une baisse de 6 % par rapport à 2015, le prix diminuant de 3,56 EUR/kg à 3,36 EUR/kg.

Tableau 34

Prix de la baudroie au débarquement dans les principaux États membres (en EUR/kg)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

État membre	2007	2015	2016	Variation 2016/2015	Variation 2016/2007
France	5,34	5,21	5,15	↓	↓
Royaume-Uni	5,57	5,11	5,01	↓	↓
Irlande	4,15	3,56	3,35	↓	↓
Espagne	6,03	5,46	5,67	↑	↓
Danemark	5,46	5,44	5,08	↓	↓
Italie	8,21	8,15	8,41	↑	↑

Rouget barbet

En 2016, les débarquements dans l'UE de la principale espèce commerciale (le « rouget barbet ») ont totalisé 20.558 tonnes pour une valeur de 130 millions d'euros. Deux espèces, le *Mullus barbatus* (le rouget barbet) et le *Mullus surmuletus* (le rouget de roche) ont représenté 95 % du total.

L'Italie, principal marché, a couvert 38 % des débarquements de rouget barbet de l'UE avec 7.736 tonnes. En termes de valeur, l'Italie a représenté 39 % du total, avec une valeur globale de 50 millions d'euros, l'espèce *Mullus barbatus* représentant 63 % de ce total et le rouget de roche, 37 %.

La Grèce a occupé le deuxième rang en valeur après l'Italie, avec 27 millions d'euros pour 3.165 tonnes, soit des augmentations de 6 % en valeur et de 13 % en volume par rapport à 2015. En Grèce, les débarquements étaient composés de rouget de roche (55 %) et de *Mullus barbatus* (45 %).

Ces deux pays ont enregistré des prix différents, affichant une tendance similaire sur la période de 2015 à 2016. En Italie, en 2016, le prix moyen de vente pour les espèces de rouget barbet était de 6,46 EUR/kg, soit une hausse de 4 % par rapport à 2015. Par ailleurs, les débarquements grecs ont diminué de 6 %, ce qui a entraîné un prix de 8,64 EUR/kg, plus élevé de 37 % par rapport à la moyenne de l'UE.

Tableau 35

Prix du rouget barbet au débarquement dans les principaux États membres (en EUR/kg)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

État membre	2007	2015	2016	Variation 2016/2015	Variation 2016/2007
Italie	6,54	6,21	6,46	↑	↓
Grèce	10,29	9,23	8,64	↓	↓
Espagne	5,63	5,86	5,76	↓	↑
France	4,14	4,18	6,67	↑	↑
Pays-Bas	n.d. ⁴⁶	3,67	6,26	↑	n.d.

⁴⁶ Les données relatives à la valeur sont confidentielles.

Production d'algues

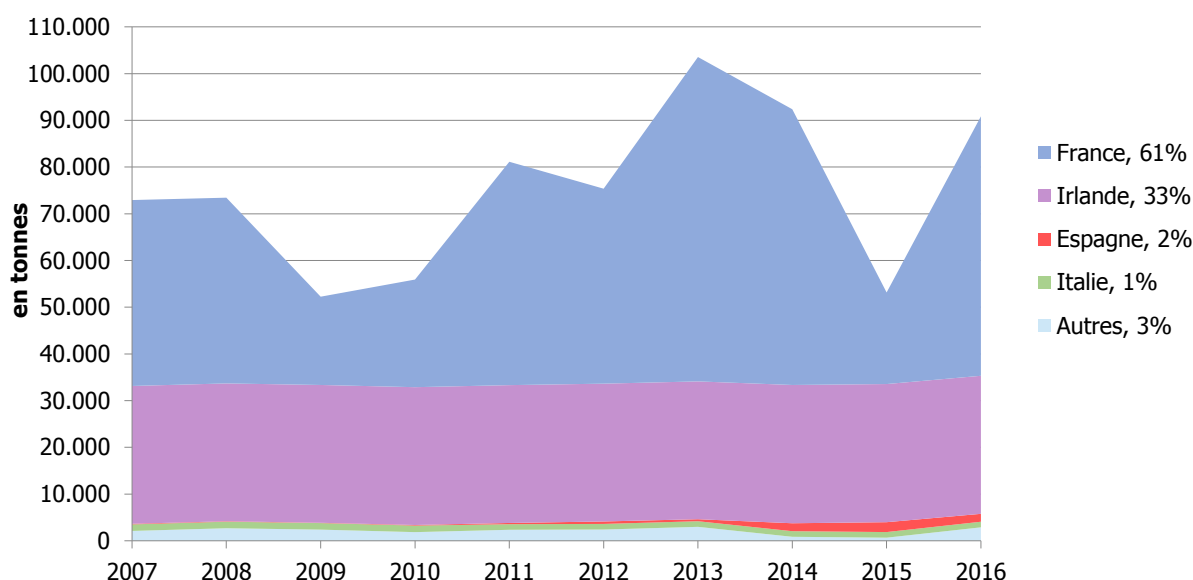
L'UE se place au dixième rang au niveau mondial pour sa production d'algues, constituée en grande majorité d'algues sauvages récoltées. En 2016, le volume produit (90.855 tonnes) était presque deux fois plus important que le volume enregistré en 2015.

La France et l'Irlande sont les principaux producteurs, suivis de loin par l'Espagne et l'Italie. Tandis qu'en France et en Irlande la production est presque exclusivement composée d'algue brune (*phylum Ochrophyta*, classe *Phaeophyceae*), la production espagnole est composée de l'algue rouge (*phylum Rhodophyta*) et la production italienne comprend tant l'algue rouge que l'algue verte (*phylum Chlorophyta*, classes *Bryopsidophyceae*, *Chlorophyceae*, *Dasycladophyceae*, *Prasinophyceae* et *Ulvophyceae*).

Graphique 82

Production de plantes aquatiques dans les principaux pays de l'UE et % par rapport au total de 2016

Source : FAO.



L'évolution de la production au cours de la décennie n'a pas été égale dans les quatre pays : en France et en Espagne, elle a fortement augmenté (respectivement, + 189 % et + 248 %), tandis qu'elle est restée stable en Irlande affichant une augmentation minimale (+ 0,2 %) et a légèrement diminué en Italie (- 14 %).

Dans l'Union européenne, les algues marines sont surtout utilisées pour la production commerciale d'additifs à usage alimentaire et non alimentaire, la *Laminaria hyperborea*, la *Laminaria digitata* et l'*Ascophyllum nodosum* étant les principales espèces exploitées. L'industrie européenne de la transformation d'algue se divise traditionnellement en deux grandes catégories : les entreprises produisant de l'acide alginique (alginates) et celles produisant des produits pour l'agriculture (des engrais et des aliments pour

animaux). Ces deux catégories exigent de grandes quantités de matière première.

La production locale d'algues marines ne suffit pas à satisfaire pleinement la forte demande de l'industrie de la transformation, notamment la filière visant l'extraction d'alginate. Ces entreprises accèdent à la matière première locale et importent également de l'algue marine séchée lorsque l'approvisionnement local est hors saison ou insuffisant. Par exemple, en France, les algues marines et autres proviennent surtout du Chili et de Chine. Afin de limiter les coûts de transaction de la matière humide et de rester compétitif par rapport aux importations de matière sèche, les entreprises préfèrent souvent s'installer à proximité des zones de production.

Certains transformateurs choisissent également de relocaliser leurs usines de transformation dans des pays hors UE, où ils peuvent accéder à des matières premières et une main d'œuvre moins onéreuses, notamment au Chili, aux Philippines ou en Chine.

Par ailleurs, le marché de l'algue en Europe offre un fort potentiel de développement. Les préoccupations des consommateurs grandissent quant à l'utilisation de « produits chimiques » et la recherche d'alternatives, ce qui indique un fort potentiel pour le marché des extraits d'algue marine. En outre, un règlement UE est en cours d'adoption afin de limiter l'utilisation des additifs synthétiques et des antibiotiques dans les denrées alimentaires. Cette législation représente un moteur de marché puissant pour les ingrédients à base d'algue cultivés durablement et une opportunité favorable aux extraits d'algue.

En outre, l'augmentation des marchés de niche, notamment l'« algothérapie », offre de nouvelles opportunités pour les produits à base d'algue. De fait, en Irlande, les bains d'algue bénéficient d'une popularité croissante. Le marché de l'algothérapie, qui devrait se développer, peut représenter un secteur fortement attractif à exploiter par les sociétés visant les marchés de niche.

La production de l'aquaculture⁴⁷

6

Principaux résultats

Au niveau de l'UE

En 2016, la production aquacole de l'UE⁴⁸ a atteint la valeur la plus élevée jamais enregistrée, 4,25 milliards d'euros, ce qui représente une augmentation de 4 % par rapport à 2015, lorsque la valeur était de 4,10 milliards d'euros.

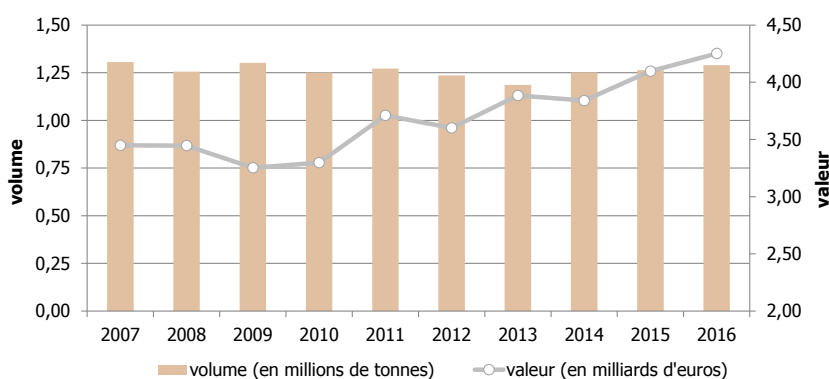
En volume, la production aquacole a confirmé la reprise amorcée en 2014 pour atteindre 1,29 million de tonnes en 2016, soit une augmentation de 2 % (26.681 tonnes) par rapport à 2015. En 2016, le niveau de production est resté légèrement inférieur (- 1 %) par rapport au 1,31 million de tonnes enregistré en 2007.

Graphique 83

Production aquacole dans l'UE

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT, sur des sources de données nationales et sur les données de la FEAP et de la FAO.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.



En 2016, la valeur de la production de l'aquaculture en UE a augmenté de 155 millions d'euros par rapport à 2015.

Les principaux groupes de produits aquacoles dans l'UE sont les bivalves⁴⁹, les poissons d'eau douce⁵⁰ et les autres poissons de mer. Par ailleurs, il convient de mentionner que malgré le rôle mineur du thon rouge dans le volume produit, sa valeur ne cesse d'augmenter depuis 2010, affichant un taux annuel moyen de 21 %.

En 2016, la production de bar européen a enregistré des chiffres records tant en valeur qu'en volume, surtout du fait de l'augmentation de la production en Grèce et en Espagne.

De même, la valeur du saumon d'élevage a poursuivi sa hausse, impulsée par la production au Royaume-Uni et en Irlande.

La valeur des bivalves, affichant une reprise en 2015 suite à une baisse observée cette même année, a de nouveau diminué en 2016, principalement du fait de la baisse enregistrée pour la palourde (veuillez consulter les analyses par espèce pour de plus amples détails). Cette tendance négative n'a pas empêché l'augmentation en valeur de la moule *Mytilus* spp., la principale espèce parmi le groupe des bivalves.

⁴⁷La principale source de données concernant la production aquacole de l'UE est EUROSTAT. Les données ont été intégrées en s'appuyant sur les données fournies par la FAO, la FEAP et des sources nationales pour les États membres suivants: l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, le Danemark, l'Estonie, la France, l'Allemagne, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie et le Royaume-Uni. De plus amples détails sont disponibles dans la Note méthodologique.

⁴⁸ Les données 2013-2016 portent sur l'UE-28.

⁴⁹ Les salmonidés comprennent le saumon et la truite.

⁵⁰ Les « poissons d'eau douce » ne comprennent pas la truite.

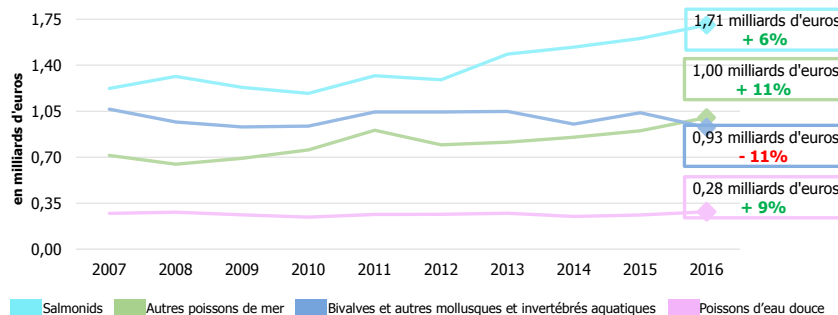
En 2016, la production de poissons d'eau douce a légèrement diminué et sa valeur a atteint le niveau le plus élevé sur 10 ans. Cette tendance à la hausse a surtout été le fait de la carpe (la production a diminué, provoquant une hausse des prix) et de l'anguille (la production et le prix ont tous les deux augmenté).

Graphique 84

Valeurs des groupes d'espèces les plus importantes et variations en % pour 2016/2015

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT, sur des sources de données nationales et sur les données de la FEAP et de la FAO.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

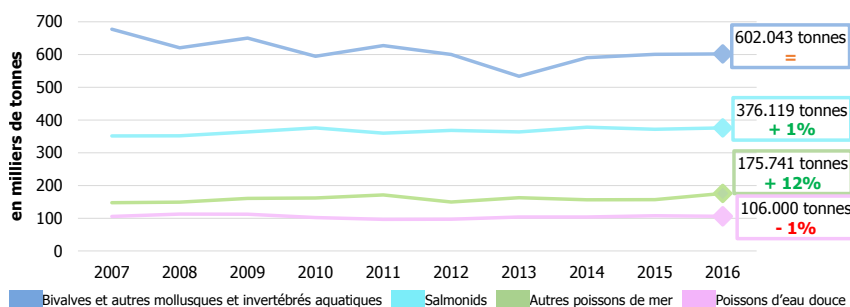


Graphique 85

Volumes des groupes d'espèces les plus importantes et variations en % pour 2016/2015

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT, sur des sources de données nationales et sur les données de la FEAP et de la FAO.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

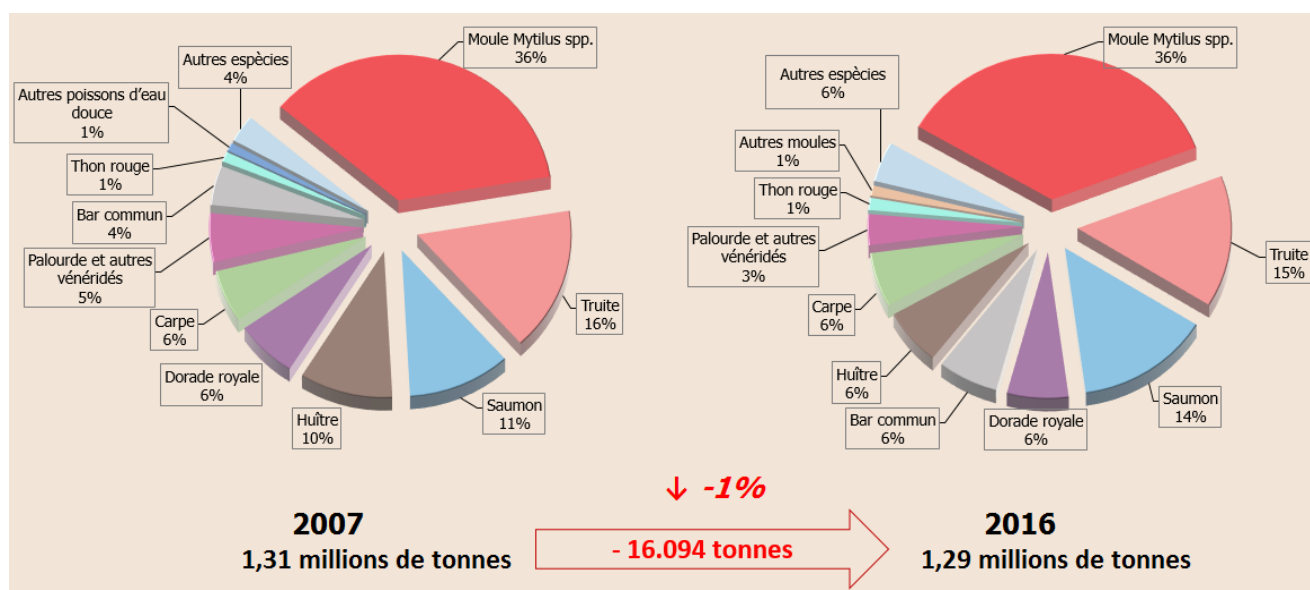


Graphique 86

Composition de la production aquacole de l'UE en volume

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et de la FAO.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

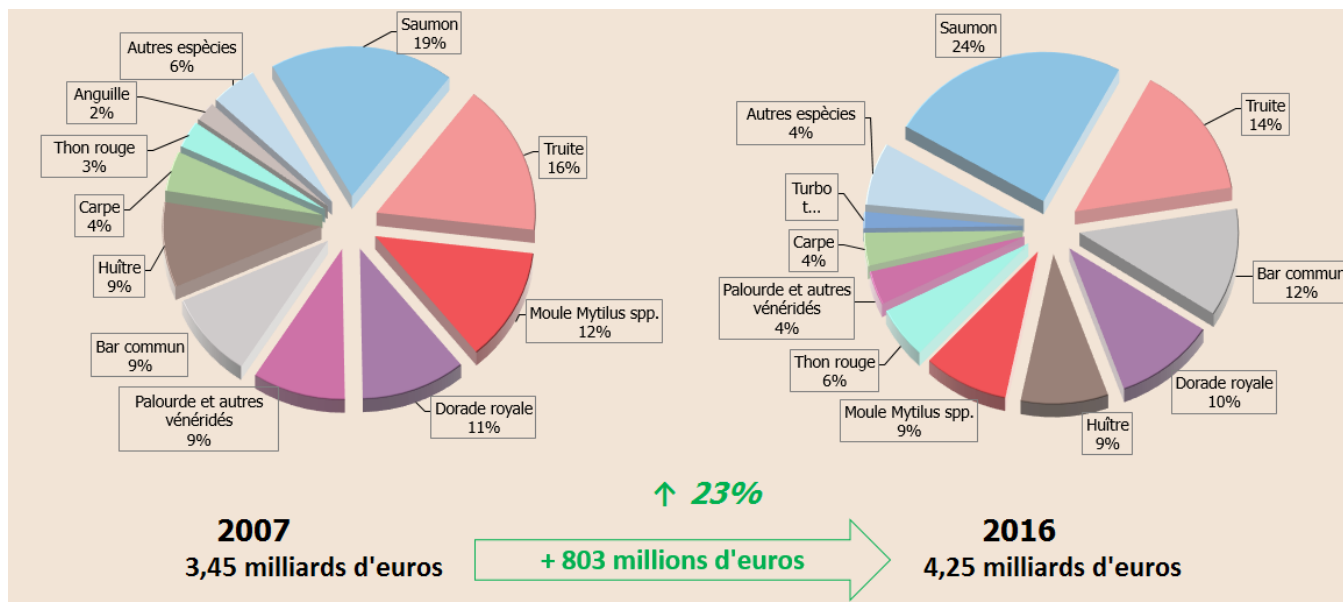


Graphique 87

Composition de la production aquacole de l'UE en valeur

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et de la FAO.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.



En 2016, les ventes de produits issus de l'élevage ont augmenté de plus de 800 millions d'euros par rapport à 2007.

En volume produit, en 2016, l'aquaculture de l'UE avoisinait le même niveau qu'il y a dix ans. L'augmentation de la production de saumon et de bar européen a compensé la tendance à la baisse enregistrée pour l'huître, la palourde, la truite et la moule.

En 2016, la majeure partie des principales espèces commerciales ont affiché une augmentation en valeur par rapport à 2007, notamment le saumon, dont la valeur a augmenté de 400 millions d'euros et la part en valeur dans la production aquacole de l'UE de 5 %. Grâce à ces augmentations, le saumon a représenté près d'un quart de la valeur totale de l'aquaculture européenne, au détriment de la truite dont la part a diminué de 16 % à 14 %, malgré une hausse de 58 millions d'euros. De même, la valeur du bar européen et du thon rouge a fortement augmenté au cours de ces 10 années : le bar européen a augmenté de 181 millions d'euros et le thon rouge de 138 millions d'euros.

Ces évolutions ont été stimulées par les principaux pays producteurs de ces espèces, à savoir le Royaume-Uni pour le saumon, la Grèce et l'Espagne pour le bar et Malte pour le thon rouge.

Parmi les principales espèces d'élevage, la place de la moule et du bar ont évolué, la moule passant du troisième au sixième rang. Cette évolution a surtout été le fait de l'envolée du bar en valeur et de la perte en valeur de la moule (- 51 millions d'euros).

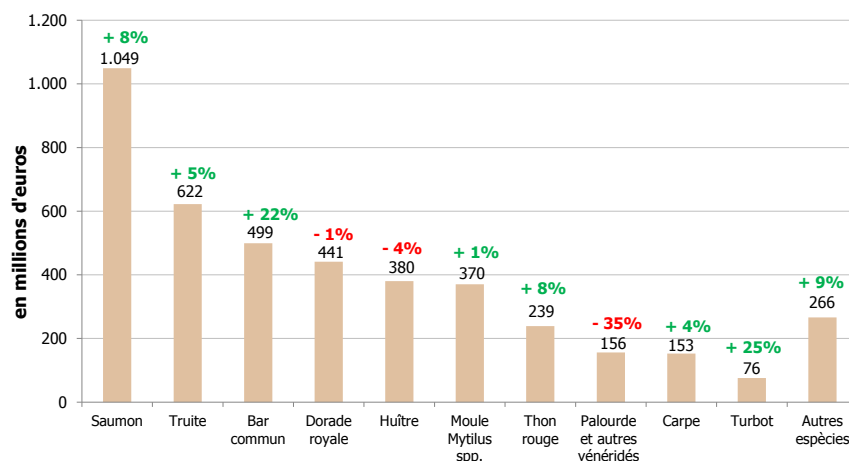
À l'instar de l'évolution entre 2015 et 2016, le graphique 88 montre que dans l'UE, sept des 10 principales espèces d'élevage ont augmenté en valeur. À l'inverse, la forte baisse (- 35 %) observée pour la palourde correspond à une baisse de 84 millions d'euros, surtout du fait de l'Italie où la valeur de la palourde d'élevage a chuté de 178 millions à 100 millions d'euros.

Graphique 88

Valeur de la production aquacole dans l'UE en 2016 et variation en % pour 2016/2015

Source: EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et de la FAO.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.



Au niveau des États membres

L'Espagne, le principal producteur de l'UE, a affiché une légère baisse de la production aquacole après un niveau record enregistré en 2015, restant toutefois au dessus de sa moyenne sur 10 ans. Cette tendance s'explique surtout par la baisse de la production de moule *Mytilus spp.* qui couvre les 3/4 de l'aquaculture espagnole.

Au Royaume-Uni, la production aquacole en 2016 était inférieure au niveau enregistré en 2015 et au volume moyen des 10 dernières années. Cependant, elle était supérieure de 20.000 tonnes par rapport à 2007. Le saumon, qui représente 84 % de la production britannique, est le moteur principal de cette évolution.

En Grèce, en 2016, la production aquacole a atteint son plus haut niveau sur 10 ans, augmentant de 17.291 tonnes par rapport à 2015, surtout du fait de la production de dorade et de bar.

La France et l'Italie ont également enregistré des augmentations par rapport à 2015. Pourtant, leur production était nettement inférieure à celle enregistrée il y a 10 ans, lorsque l'ostréiculture française et la vénériculture italienne produisaient davantage.

Tableau 36

Volume de la production aquacole dans les 5 premiers pays producteurs de l'UE (en milliers de tonnes)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et de la FAO.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

État membre	2007	2015	2016	Variation en % 2016/2015	Variation en % 2016/2007
Espagne	284	294	287	- 2 %	+ 1 %
Royaume-Uni	174	212	194	- 8 %	+ 12 %
France	238	163	167	+ 2 %	- 30 %
Italie	181	148	157	+ 6 %	- 13 %
Grèce	113	106	123	+ 16 %	+ 9 %

À l'instar des autres grands producteurs, l'Irlande et l'Allemagne ont enregistré les niveaux les plus élevés sur 5 ans, grâce à une production accrue de saumon en Irlande et de moule *Mytilus spp.* en Allemagne.

En Pologne, l'augmentation a été le fait de la carpe et de la truite.

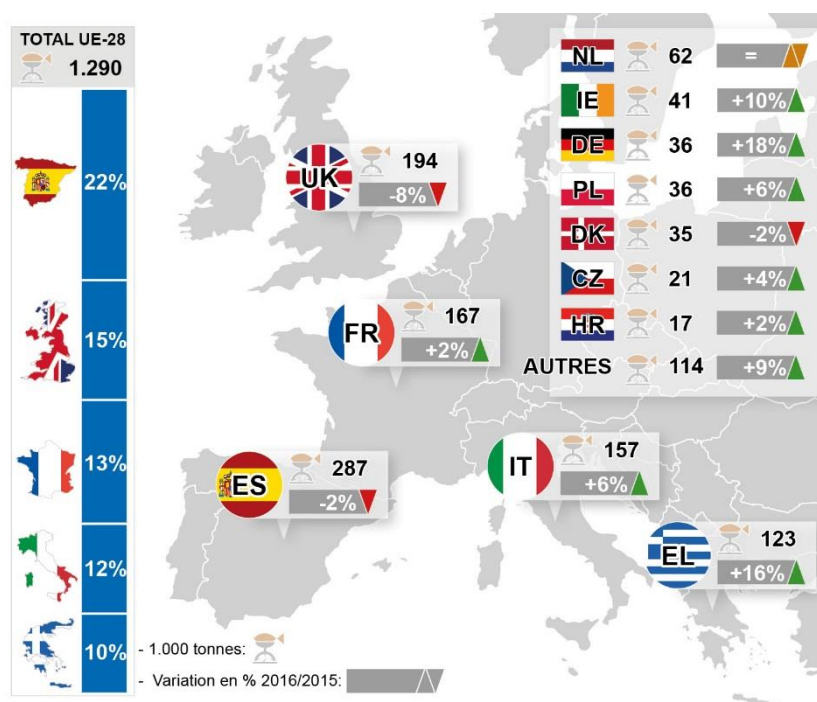
Aux Pays-Bas, au Danemark, en République Tchèque et en Croatie, la production est restée stable de 2015 à 2016.

Graphique 89

Volume de la production aquacole dans les principaux pays producteurs de l'UE en 2016 et variation en % pour 2016/2015

Source: EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT, sur des sources de données nationales et sur les données de la FAO.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.



En valeur, les 10 plus grands producteurs européens (à l'exception de la France et de l'Italie) ont atteint les niveaux les plus élevés de la décennie en 2016.

Au Royaume-Uni, en 2016, la valeur du saumon d'élevage a presque doublé par rapport à 2007, stimulant ainsi la tendance positive globale du pays.

En Espagne et en Grèce, les deux principaux États membres de Méditerranée produisant du bar européen, l'espèce a stimulé la hausse globale en valeur de la production aquacole. En Espagne, la valeur du bar européen était trois fois plus élevée que la valeur enregistrée il y a 10 ans.

L'Italie a enregistré une baisse par rapport à 2007 et à 2015, du fait d'une diminution de la valeur de la palourde.

La France poursuit une tendance à la hausse depuis 10 ans grâce à l'augmentation de la valeur de l'huître, malgré la baisse observée en 2016 par rapport à 2015.

Tableau 37

Valeur de la production aquacole dans les 5 premiers pays producteurs de l'UE (en millions d'euros)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et de la FAO.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

État membre	2007	2015	2016	Variation en % 2016/2015	Variation en % 2016/2007
Royaume-Uni	677	995	1.019	+ 2 %	+ 51 %
France	552	620	589	- 5 %	+ 7 %
Espagne	440	513	559	+ 9 %	+ 27 %
Grèce	389	464	526	+ 13 %	+ 35 %
Italie	584	437	387	- 11 %	- 34 %

Des niveaux records de la valeur de production sur 10 ans ont été observés en Irlande, à Malte, au Danemark et en Croatie.

En Irlande, en 2016, la valeur du saumon d'élevage a plus que doublé par rapport à 2015, déterminant ainsi la tendance globale du pays.

À Malte, la production aquacole est presque entièrement attribuable à l'activité d'engraissement du thon rouge. En Croatie, le thon rouge, le bar et la dorade sont les trois principales espèces d'élevage, le bar et la dorade impulsant la tendance globale à la hausse du pays.

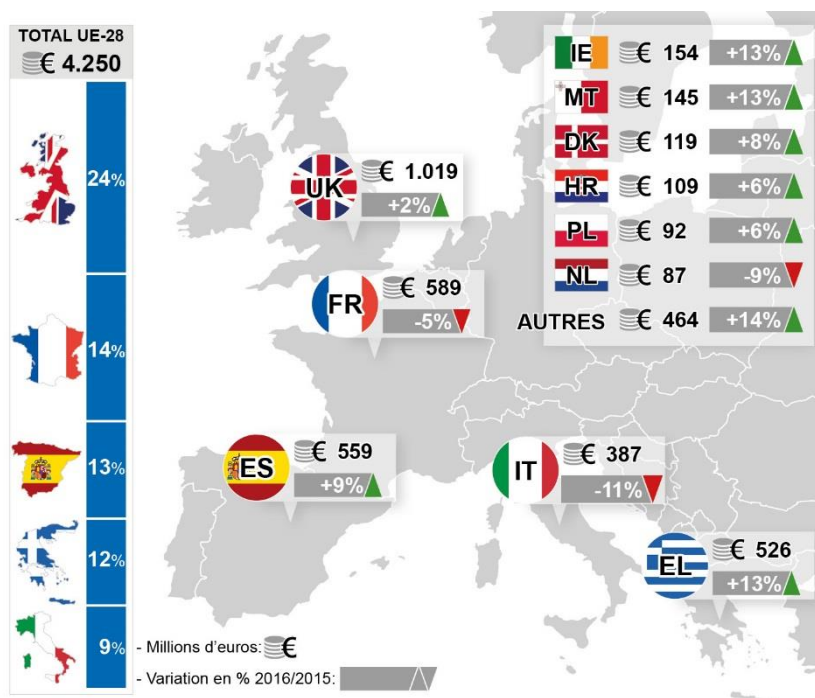
Au Danemark, la truite représente 83 % des produits d'élevage et sa valeur confirme la reprise amorcée en 2015, suite à la chute de 2014.

Graphique 90

Valeur de la production aquacole dans les principaux pays producteurs de l'UE en 2016 et variation en % pour 2016/2015

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT, sur des sources de données nationales et sur les données et de la FAO.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.



Analyse par espèce

Bivalves, autres mollusques et invertébrés aquatiques

Les bivalves représentent près de la moitié de la production aquacole de l'UE en volume, les moules représentant 37 % en 2016. Les trois espèces principales de ce groupe (l'huître, la moule *Mytilus* spp. et la palourde) ont représenté 22 % du total en valeur. En 2016, la production de bivalves a atteint son plus haut niveau sur 5 ans, avec 602.043 tonnes pour 927 millions d'euros. La production est restée stable en volume mais a diminué en valeur (- 10 %) par rapport à 2015, du fait d'une baisse de la production italienne de palourdes. En effet, cette tendance est apparue en Italie car la vénériculture dans ce pays représente 11 % de la valeur totale des bivalves produits dans l'UE et 6 % du volume total⁵¹.

Moule Parmi les moules élevées dans l'UE, 97 % appartiennent au genre *Mytilus*. La part restante est représentée par d'autres types de *mytilidae*, tous élevés au Royaume-Uni. En 2016, la production mytilicole de l'UE a totalisé 476.956 tonnes et 391 millions d'euros, soit une hausse de 3 % en volume et une baisse de 3 % en valeur par rapport à 2015.

La moule méditerranéenne (*Mytilus galloprovincialis*), la principale espèce des pays méditerranéens (notamment l'Espagne, l'Italie, la Grèce et la France) a atteint un volume de 317.951 tonnes en 2016. La moule commune (*Mytilus edulis*), dont le niveau de production atteint 142.845 tonnes, est élevée dans les États membres d'Europe du Nord bordant l'océan Atlantique et la mer du Nord, notamment les Pays-Bas, la France, l'Allemagne et l'Irlande.

L'Espagne est de loin le premier producteur européen de moule méditerranéenne, représentant plus de la moitié du total de la production mytilicole en 2015. En 2016, sa part a diminué de 4 % pour atteindre 215.855 tonnes mais a représenté 47 % de la production de l'UE. En Italie, la production mytilicole a augmenté de 21 % pour atteindre 63.700 tonnes, et en Allemagne, elle a doublé pour atteindre 22.264 tonnes, contribuant à la baisse de la part espagnole correspondante.

En valeur, l'Espagne et la France ont représenté respectivement 32 % et 29 % du total : l'Espagne a enregistré une légère hausse par rapport à 2015 (+ 118 millions d'euros), tandis que la France a affiché une baisse de 5 % (- 106 millions d'euros).

Les productions italiennes et néerlandaises ont suivi de loin : l'Italie a représenté 13 % du total (47 millions d'euros) et les Pays-Bas, 12 % (45 millions d'euros).

Le prix de la moule a diminué dans l'ensemble des principaux pays producteurs à l'exception de l'Espagne, affichant une légère augmentation, et l'Allemagne, où le prix est resté stable malgré une forte augmentation de la production qui a plus que doublé, passant de 10.875 tonnes en 2015 à 22.264 tonnes en 2016.

⁵¹ Données relatives à 2016.

Tableau 38

Prix de la moule dans les principaux pays producteurs (en EUR/kg)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et des sources de données nationales.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

État membre	2015	2016	Variation en % 2016/2015
Espagne	0,51	0,55	+ 7 %
Italie	0,82	0,74	- 10 %
France	1,98	1,85	- 6 %
Pays-Bas	1,06	0,84	- 20 %
Grèce	0,37	0,36	- 1 %
Allemagne	1,09	1,09	=

Palourde

En 2016, la production de palourde de l'UE a fortement diminué : le volume a diminué de près d'un quart par rapport à 2015, passant de 58.327 tonnes à 44.350 tonnes. Dans l'UE, le prix moyen a baissé de 15 %, passant de 4,12 à 3,51 EUR/kg, entraînant une baisse de la valeur de 240 millions à 156 millions d'euros (soit - 35 %). La tendance négative a été stimulée par l'Italie, dont l'élevage a atteint 36.500 tonnes en 2016, représentant 82 % de la production européenne de palourde. L'Italie était suivie de loin par l'Espagne, avec 2.608 tonnes et le Portugal, avec 2.452 tonnes.

En Italie, la production de palourdes a diminué de plus de 12.000 tonnes de 2015 à 2016, bien qu'elle soit restée dans la moyenne des dernières années. La baisse de la production italienne peut être le fait d'une infection par le parasite *Perkinsus olseni* et des conditions d'élevage intensif⁵². De même, la lagune de Venise est une zone propice au développement de ce parasite qui produit une inflammation des tissus du mollusque, compromettant la croissance et la reproduction de la palourde. Cependant, l'action du pathogène seul ne suffit pas à expliquer le phénomène. Le bien-être des animaux est également important compte tenu du fait que la charge productive (la quantité initiale de naissain) n'est pas compatible avec les ressources nutritives offertes par la lagune à ces mollusques.

En outre, le prix de la palourde élevée en Italie a enregistré une baisse de 25 %, vraisemblablement du fait de la concurrence de la palourde importée du Vietnam à une valeur moindre, entraînant une baisse en valeur de près de 80 millions d'euros. Les palourdes d'élevage provenant d'Italie ont été vendues à un prix moyen de 2,75 EUR/kg, atteignant une valeur totale de 100 millions d'euros, soit la valeur la plus faible depuis 2010.

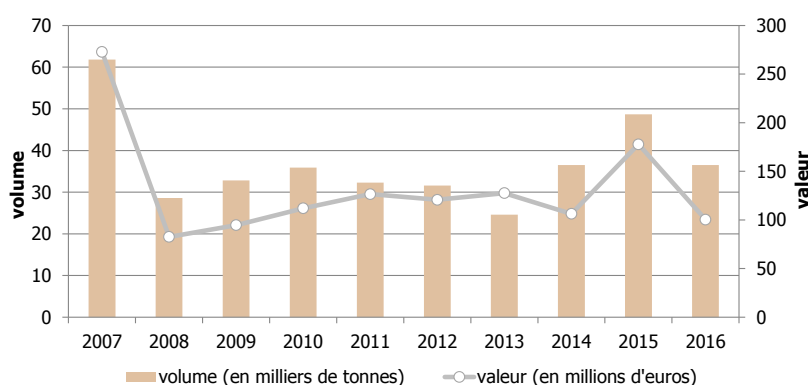
⁵² Source : Istituto Zooprofilattico Sperimentale delle Venezie.

Graphique 91

Production de palourde en Italie

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et de la FAO.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.



Huître L'huître fait partie des cinq principales espèces d'élevage dans l'UE. En 2016, sa production a légèrement augmenté (+ 2 %) par rapport à 2015, passant de 79.338 tonnes pour 395 millions d'euros à 80.687 tonnes pour 380 millions d'euros. La baisse en valeur a été le fait d'une baisse du prix (- 5 %) qui est passé de 4,98 EUR/kg en 2015 à 4,71 EUR/kg en 2016.

La tendance de l'UE a été impulsée par la France. En effet, dans l'UE, 93 % des huîtres d'élevage sont représentés par l'huître creuse du Pacifique (*Crassostrea gigas*), dont 80 % sont produits en France.

Tableau 39

Prix de l'huître dans les principaux pays producteurs (en EUR/kg)

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et des sources de données nationales.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.

État membre	2015	2016	Variation en % 2016/2015
France	5,18	4,82	- 7 %
Irlande	4,11	4,42	+ 7 %
Pays-Bas	4,84	4,69	- 3 %
Royaume-Uni	3,24	3,38	+ 4 %
Espagne	3,89	4,01	+ 3 %
Portugal	2,55	2,84	+ 12 %

Salmonidés

En 2016, la production de salmonidés dans l'UE a atteint son plus haut niveau sur 10 ans, totalisant 376.119 tonnes pour une valeur de 1,71 milliard d'euros. Les parts des productions salmonicole et truiticole sur le total de ce groupe de produits sont comparables en volume (le saumon représentant 48 % et la truite 50 %), mais différent en valeur (le saumon représentant 62 % du total et la truite, 36 %).

Saumon La salmoniculture a diminué de 2 %, atteignant 181.302 tonnes, tandis que la production est restée supérieure à la moyenne de la dernière décennie. En valeur, elle a atteint son plus haut niveau sur 10 ans (1,05 milliard d'euros), soit une hausse de 8 % par rapport à 2015.

La production britannique de saumon couvre 90 % du total de l'UE en volume, suivie de loin par l'Irlande, couvrant 9 %.

Au Royaume-Uni, la tendance à la baisse de la production amorcée en 2015 se poursuit, du fait que la production a de nouveau diminué de 5 % en 2016, atteignant 163.135 tonnes. Cependant, le prix de 5,74 EUR/kg a atteint son plus haut niveau sur 10 ans, soit 12 % de plus qu'en 2015, contribuant à une valeur record de 936 millions d'euros.

L'Irlande, qui se concentre sur l'élevage biologique, a affiché des niveaux records tant en volume qu'en valeur. Le volume total de la production irlandaise de saumon a augmenté de 24 %, atteignant 16.300 tonnes vendues à 6,41 EUR/kg en moyenne. Cette augmentation a entraîné une hausse en valeur de 16 % pour un total de 104 millions d'euros.

Truite La production de l'UE de truite d'élevage, principalement composée de truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*) est en augmentation depuis 2011. En 2016, elle a totalisé 188.437 tonnes pour 622 millions d'euros, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2015 tant en volume qu'en valeur.

L'Italie, le Danemark et la France, les principaux pays producteurs, ont produit respectivement 36.800, 30.424 et 27.100 tonnes. Au Danemark, la production a diminué de 6 % par rapport à 2015 tandis que le prix a augmenté de 9 % pour atteindre 3,25 EUR/kg en 2016. En Italie et en France, le volume de la truite d'élevage a augmenté de respectivement 14 % et 10 %. En Italie, la baisse de prix a été plus importante (-14 %), le prix ayant diminué pour atteindre 2,71 EUR/kg, soit le prix le plus faible enregistré depuis 2013. En France, en 2016, la truite d'élevage s'est vendue à 3,61 EUR/kg en moyenne, soit une baisse de 5 % par rapport à l'année précédente.

Autres poissons de mer

Deux espèces de ce groupe de produits, la dorade royale et le bar européen, ont représenté plus de 20 % du total en valeur de la production aquacole de l'UE. Même si le bar et la dorade sont des espèces différentes, elles sont habituellement élevées ensemble en Méditerranée. La Grèce est le principal producteur de ces deux espèces, suivie par l'Espagne. La Grèce a été le plus grand producteur de Méditerranée jusqu'en 2016-2017, jusqu'à ce que la production turque croissant rapidement la dépasse.

Dorade royale En 2016, la production de dorade royale de l'UE a atteint 83.185 tonnes, soit une hausse de 1.676 tonnes (+ 2 %) par rapport à 2015. Une baisse de prix de 3 % (de 5,46 à 5,30 EUR/kg) a entraîné une diminution de la valeur globale (- 1 %), terminant à 441 millions d'euros.

La même tendance a été observée en Grèce, où la production a augmenté de 47.008 tonnes (vendues à 5,14 EUR/kg) à 49.265 tonnes (vendues à 4,88 EUR/kg), entraînant une légère baisse en valeur.

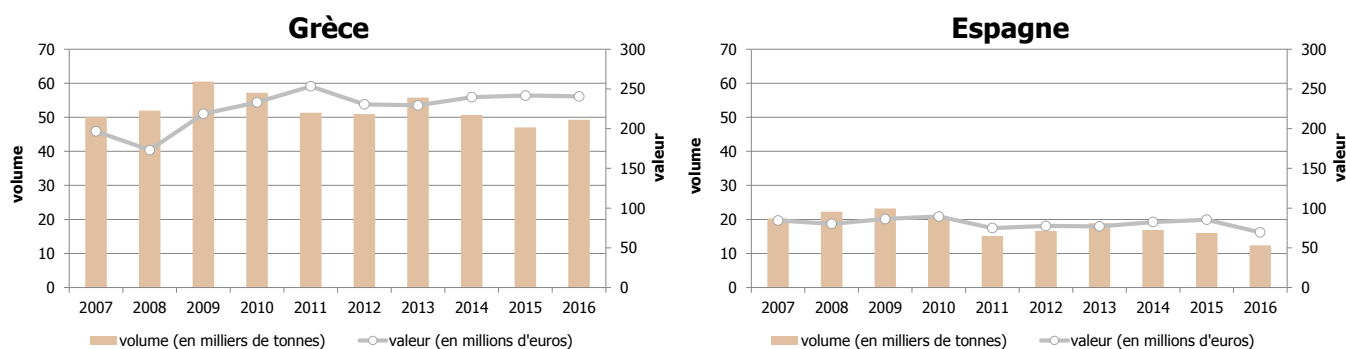
En Espagne, en 2016, la production a diminué pour atteindre le niveau le plus faible de la décennie, la dorade royale d'élevage baissant à 12.396 tonnes (soit - 23 %). La baisse a vraisemblablement été le fait de la situation économique et d'un choix stratégique visant à passer de la production de dorade à la production de bar. Bien que le prix moyen (5,60 EUR/kg) soit plus élevé (+ 5 %) par rapport à l'année précédente (le deuxième prix plus élevé de la période), la valeur totale a diminué de 19 %, baissant de 85 millions à 69 millions d'euros.

Graphique 92

Production de dorade royale par les principaux producteurs de l'UE

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et de la FAO.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.



En 2016, Chypre a affiché une augmentation notable (+ 38 %) de la production de dorade royale par rapport à 2015. Le volume d'élevage a augmenté de 3.656 à 5.039 tonnes et l'augmentation en valeur (+ 30 %) de 6 millions d'euros a porté la valeur totale à 26 millions d'euros. Cependant, le prix a diminué de 5,40 à 5,08 EUR/kg, soit une baisse de 6 %.

Bar européen

Les principaux pays producteurs de bar européen ont tous affiché une hausse tant en valeur qu'en volume, ce qui signifie que des niveaux records ont également été atteints dans l'UE, avec 81.852 tonnes et une valeur avoisinant 500 millions d'euros.

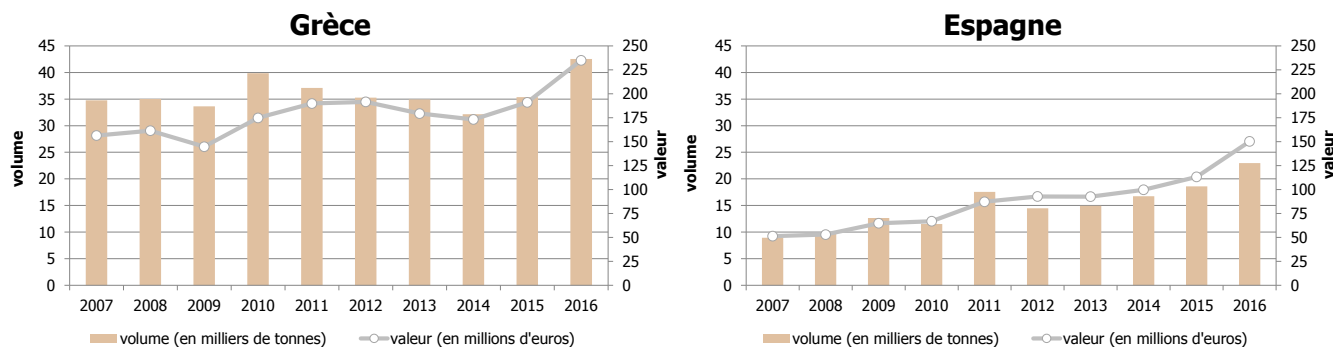
En Grèce et en Espagne, en 2016, la production a augmenté de respectivement 42.557 et 22.956 tonnes, soit une hausse de respectivement 20 % et 23 % par rapport à 2015. Le bar grec a été vendu à 5,52 EUR/kg, soit une hausse de 2 % et le prix le plus élevé des 10 dernières années. Cette hausse a entraîné une augmentation de 23 % de la valeur totale qui a atteint 235 millions d'euros. À l'instar de la Grèce, en Espagne, le prix était de 6,55 EUR/kg, représentant une augmentation de 8 % et le niveau le plus élevé sur 10 ans, entraînant une hausse en valeur de la production (+ 33 %) qui a atteint 150 millions d'euros.

Graphique 93

Production de bar par les principaux producteurs de l'UE

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT et de la FAO.

Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la Note méthodologique.



En Croatie, en 2016, la production a poursuivi sa tendance à la hausse et a totalisé 5.310 tonnes, soit une augmentation de 18 % par rapport à 2015. La valeur a également augmenté (+ 19 %), atteignant 34 millions d'euros.

Thon et espèces apparentées

Thon rouge

Avec 17.599 tonnes produites, surtout à Malte, en Espagne et en Croatie, 2016 a été l'année record pour la « production » de thon rouge qui consiste à engraisser les petits individus capturés à la senne tournante. Avec une production totale de 239 millions d'euros, le thon rouge se situe au septième rang parmi les principales espèces élevées dans l'UE.

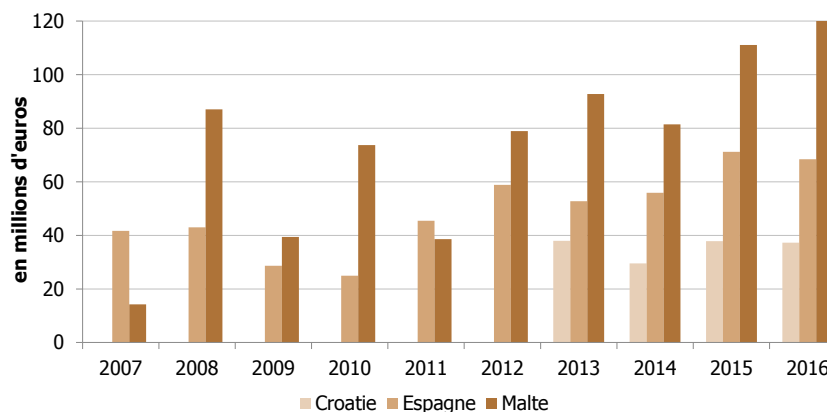
La croissance de l'UE a été stimulée par la production maltaise qui a totalisé 10.103 tonnes pour 133 millions d'euros. Bien que cela représente une hausse de 25 % en volume et de 20 % en valeur et les plus hauts niveaux enregistrés sur 10 ans, ces augmentations ont été accompagnées d'une baisse du prix qui a diminué de 4 % (de 13,80 à 13,20 EUR/kg).

En 2016, la Croatie a observé une augmentation en volume de 331 tonnes, produisant un total de 2.934 tonnes. Le prix a diminué de 14,54 à 12,70 EUR/kg, entraînant une baisse de la valeur totale (- 2 %).

En Espagne, la production a diminué de 3 % en volume et de 4 % en valeur, atteignant 4.562 tonnes et 68 millions d'euros. Toutefois, il convient de noter que ces résultats sont plus élevés de 40 % par rapport à leur moyenne sur 10 ans. Le prix moyen a légèrement diminué : de 15,18 EUR/kg en 2015, il est passé à 15,00 EUR/kg en 2016.

Graphique 94**Valeur du thon rouge d'élevage pour les principaux producteurs**

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.

**Poissons d'eau douce**

*Les «poissons d'eau douce» ne comprennent pas la truite. La truite est incluse dans les salmonidés.

En 2016, la production aquacole de poissons d'eau douce de l'UE a atteint 106.000 tonnes pour 285 millions d'euros, soit une baisse de 1 % par rapport au volume de 2015 et une valeur record sur 10 ans, grâce à une hausse en valeur de 24 millions d'euros (+ 9 %). La carpe et l'anguille ont contribué à cette tendance à la hausse.

Carpe

En 2016, la production de carpe (77.932 tonnes) a représenté 74 % du volume des espèces élevées en eau douce, soit une baisse de 4 % par rapport à 2015, parallèlement à une augmentation en valeur (153 millions d'euros). La tendance à la hausse en valeur a été le fait d'une augmentation du prix (+ 8 %), passé de 1,80 à 1,96 EUR/kg, soit le plus haut niveau depuis 2012.

La même tendance a été observée dans les deux principaux pays producteurs, la Pologne et la République Tchèque. En République Tchèque, la production de carpe a atteint son plus haut niveau sur 10 ans (19.418 tonnes pour une valeur totale de 41 millions d'euros, soit une hausse de 33 % ou de 10 millions d'euros par rapport à 2015), grâce à l'augmentation du prix de 1,64 à 2,09 EUR/kg.

En Pologne, la production a totalisé 18.330 tonnes pour 41 millions d'euros, soit une hausse de 7 % en volume et de 9 % en valeur. Le prix de 2,24 EUR/kg était supérieur de 2 % par rapport à 2015.

Anguille

L'anguille représente plus de 20 % de la valeur des poissons d'eau douce d'élevage. En 2016, la production a atteint 6.356 tonnes pour 61 millions d'euros, représentant le niveau le plus élevé sur 10 ans en valeur et une hausse de 24 % par rapport à 2015.

La production d'anguille a surtout lieu aux Pays-Bas, en Italie, en Allemagne, au Danemark et, dans une moindre mesure, en Grèce, en Espagne, en Suède et en Roumanie. L'ensemble des pays a indiqué une augmentation en valeur de l'anguille d'élevage. Pour autant, la croissance de l'UE a été stimulée par l'Italie, où la production a plus que doublé entre 2015 et 2016, atteignant 1.250 tonnes et 13 millions d'euros. Cette hausse a été accompagnée d'une baisse de prix de 6 % (de 11,02 à 10,40 EUR/kg).

6.1 Principales tendances des marchés en 2017 et 2018

Dans la section précédente, les tendances de marché relatives au secteur aquacole de l'UE ont été analysées jusqu'en 2016, se basant sur les données EUROSTAT ainsi que d'autres sources institutionnelles. Dans cette section, des données plus récentes sont fournies pour les années 2017 et 2018, basées sur l'expertise de l'équipe EUMOFA et sur d'autres sources de données.

Saumon

La production de saumon atlantique d'élevage a légèrement diminué en Europe en 2017, tandis que la valeur a augmenté entre 6 et 7 %. Un taux de croissance plus élevé de la production a été observé pour les États membres de l'UE.⁵³

En Irlande et au Royaume-Uni, la production a progressé entre 7 et 10 % en 2017. Malgré une hausse de la production en Europe, le Royaume-Uni a enregistré une légère hausse du prix du saumon entre 2016 et 2017. En 2017, le prix à l'exportation pour le saumon frais entier en provenance du Royaume-Uni avoisinait 7,44 EUR/kg, soit le niveau le plus élevé observé sur les vingt dernières années.

Le prix du saumon irlandais, généralement plus élevé en raison de son élevage selon les normes de l'élevage biologique, a augmenté de 17 % par rapport à 2016, indiquant une forte demande du marché en saumon biologique.

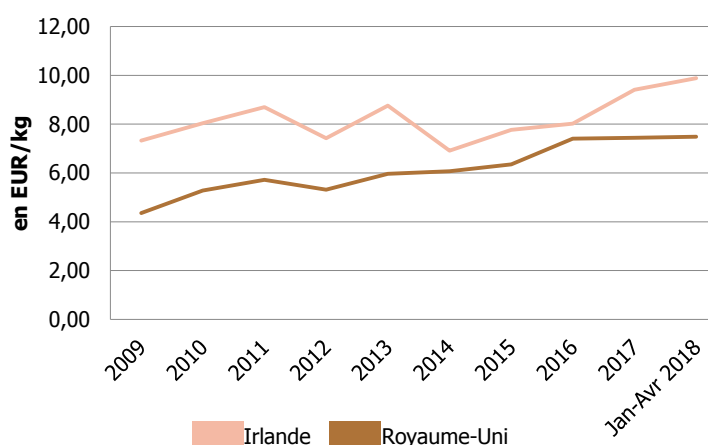
Au cours des 4 premiers mois de 2018, le prix du saumon frais entier irlandais a augmenté de 5 % par rapport à 2017, tandis que le prix du saumon britannique est resté stable.

Une augmentation de l'ordre de 3 à 5 % de la production de saumon atlantique est attendue en Europe en 2018. Avec ce taux de croissance, la production européenne atteindra un niveau record.

Graphique 95

Prix à l'exportation de saumon frais entier en provenance d'Irlande et du Royaume-Uni

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.



⁵³ Source : Kontali Monthly Salmon Report, mai 2018, appendice 3.

Truite

Le prix et la demande de la truite varient selon la taille du poisson et le marché sur lequel elle est vendue. En général, le prix de la truite a affiché une tendance à la hausse en 2017. Pour les principaux producteurs (le Danemark, la France et l'Italie), les prix ont augmenté de 4 % entre 2016 et 2017.

Le prix à l'exportation de la truite fraîche entière en provenance du Nord de l'Europe a atteint un niveau record en 2017. En moyenne, les prix ont maintenu le même niveau élevé au cours du premier trimestre 2018 par rapport au même trimestre en 2017.

Les producteurs de grande truite (> 1,2 kg) ont bénéficié du prix élevé du saumon atlantique d'élevage en 2016 et 2017. Sur plusieurs segments du marché, la grande truite et le saumon sont des produits de substitution, notamment sur les segments du frais et des produits transformés. Au cours des périodes où l'écart entre le prix du saumon et de la grande truite est important, la demande en truite augmente car elle est plus abordable que le saumon (et par conséquent, le prix de la truite augmente).

Au cours du premier trimestre 2018, les prix pour la grande truite ont légèrement diminué par rapport à 2017, à l'instar du prix du saumon d'élevage. Cependant, les prévisions pour 2018 sont optimistes car au deuxième trimestre, le prix du marché pour le saumon d'élevage était orienté à la hausse par rapport à 2017.

Bar européen et dorade royale

La consommation de bar et de dorade dans l'UE est en augmentation et les volumes échangés ont augmenté à un rythme moyen annuel de 6 % au cours des dernières années. Une augmentation de même ordre est attendue pour 2018 et peut être considérée comme une mesure de substitution en réponse à une augmentation de la demande.

La production de la Grèce est toutefois repartie à la hausse en 2016 et les exportations grecques de bar et de dorade frais entiers ont augmenté de respectivement 12 % et 25 % par rapport à 2015. En comparaison, les exportations turques vers l'UE ont augmenté de 20 % pour le bar frais entier et de 4 % pour la dorade.

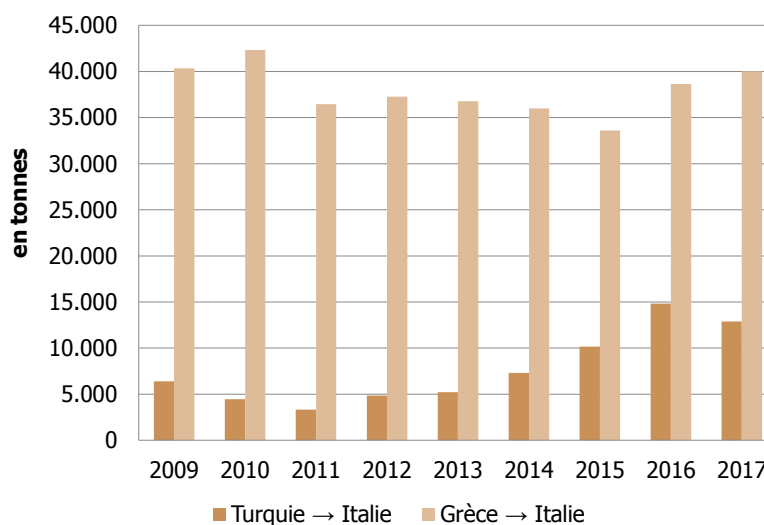
Pour le bar et la dorade frais entiers, la part de marché en valeur des produits turcs sur les principaux marchés européens (l'Italie, l'Espagne, la France, le Portugal, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas) était de 12 % en 2009 puis a augmenté à 26 % en 2017. Dans le même temps, la part de marché des produits grecs a diminué, passant de 58 à 43 %.

En considérant l'Italie comme une destination importante pour ces produits, les exportations grecques en 2017 étaient supérieures de 26 % par rapport aux exportations de bar en 2009, tandis qu'elles étaient inférieures de 17 % pour la dorade, ce qui signifie que la moyenne pour les deux espèces a augmenté de 5 %. Dans le même temps, en 2017, les exportations turques vers l'Italie étaient supérieures de 31 % par rapport à 2009 pour le bar et de 257 % pour la dorade, représentant une hausse moyenne de 144 %.

Graphique 96

Exportations de dorade royale et de bar européen de Turquie et de Grèce vers l'Italie

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.



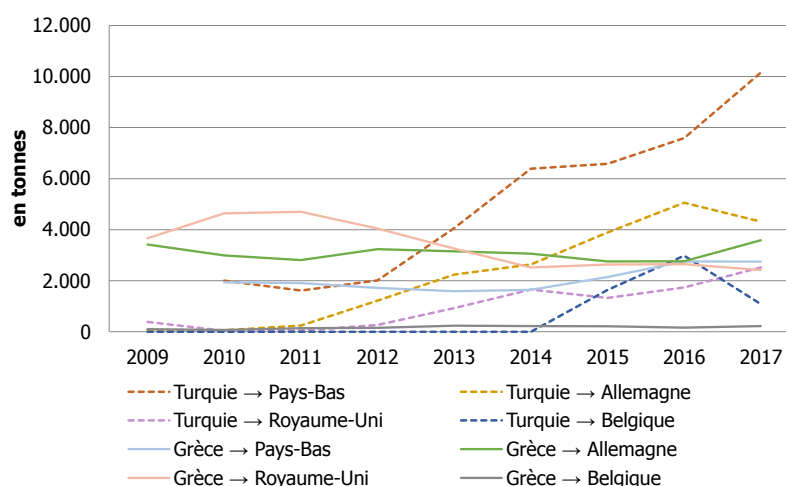
À l'instar des exportations vers les principaux marchés d'Europe du Nord (la Belgique, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Allemagne), les exportations grecques ont légèrement augmenté de 2009 à 2017 du fait de la baisse (- 34 %) des exportations vers le Royaume-Uni qui sont passées de 3.659 à 2.416 tonnes. Au cours de la même période, les exportations turques vers le Royaume-Uni ont augmenté de 384 à 2.522 tonnes.

Les Pays-Bas constituent un autre marché en fort développement, où la Turquie a fortement augmenté ses exportations, qui sont passées de 2.1963 tonnes en 2009 à 10.155 tonnes en 2017. Au cours de la même période, les exportations grecques ont aussi augmenté de 1.605 à 2.749 tonnes.

Graphique 97

Exportations de dorade royale et de bar européen de Turquie et de Grèce vers les principaux marchés de l'UE

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.



La croissance annuelle du marché peut être estimée à 5-6 %, tant pour le bar que pour la dorade.

La filière méditerranéenne connaît une évolution en dents de scie : après une croissance rapide de la production au cours des dernières années, la filière a amorcée une baisse depuis 2017, avec une forte

pression du prix. Il est fort probable que cette situation se poursuive au cours de 2018, le bar y étant plus propice que la dorade.

L'ouverture de nouveaux marchés, notamment au Moyen-Orient, et le développement des marchés d'Europe du Nord (le Royaume-Uni et l'Allemagne) ont favorisé des tendances positives pour la demande du marché. Cependant, la croissance du marché n'a pas permis d'écouler l'approvisionnement augmentant rapidement. Du reste, du fait que le stock de juvéniles augmente lentement depuis 2018, il est probable que l'équilibre du marché soit rétabli d'ici 2019.

Thon rouge

L'élevage de thon rouge dans l'Union européenne se développe en Méditerranée. Entre 2015 et 2017, les quotas de thon rouge dans l'Atlantique ont augmenté de 60 %. De plus, l'élevage s'approvisionne en thon capturé à la senne tournante. Ainsi, avec des quotas plus élevés et davantage de thon disponible pour l'élevage, le potentiel de l'élevage s'améliore en Méditerranée.

La majeure partie du thon élevé dans l'Union européenne est destinée au marché japonais. Des niveaux record de 2011 et 2012 avoisinant 20 EUR/kg, le prix du thon rouge vendu au Japon a depuis lors marqué une tendance à la baisse. Le prix à l'exportation de thon rouge d'élevage de la Croatie vers le Japon a baissé de 12,24 EUR/kg en 2016 à 10,94 EUR/kg en 2017. Par ailleurs, le prix du thon rouge maltais a augmenté de 12,57 à 13,01 EUR/kg.

Au cours des quatre premiers mois de 2018, le prix à l'exportation du thon rouge frais entier en provenance d'Espagne, de Malte et de Croatie vers le marché japonais a avoisiné 9,93 EUR/kg, baissant par rapport à la même période en 2017 où il était de 11,39 EUR/kg.

« Le marché européen du poisson » est publié par la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne.

Éditeur : Commission européenne, Direction générale des affaires maritimes et de la pêche, le Directeur général.

Avis de non-responsabilité : Bien que la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et les conclusions présentées dans ce rapport reflètent l'opinion de l'auteur (ou des auteurs) et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses fonctionnaires.

© Union européenne, 2018

KL-AP-18-001-FR-N

ISBN: 978-92-79-79970-9

ISSN: 2363-4162

DOI: 10.2771/57600

La reproduction est autorisée, à condition de citer la source.

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET COMMENTAIRES :

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche

B-1049 Bruxelles

Tél.: +32 229-50101

Courriel: contact-us@eumofa.eu

EUM OFA

European Market Observatory for
Fisheries and Aquaculture Products

www.eumofa.eu

